

# Le CANADIEN remporte la coupe STANLEY grâce au but marqué par Henri Richard en période supplémentaire

(nos informations à la page 17)

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

MONTREAL, VENDREDI 6 MAI 1966

VOL. LVII — NO 105

## MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé. Moins froid.

Max.: 55

Gracieuseté de  
SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTREAL



## FÊTE DU JOUR

S. JEAN  
PORTE LATINE

F. PILON  
INC.

Fournitures de bureau

## Lesage, piqué au vif, à Amqui

### "Le marasme n'existe que dans l'esprit de ceux qui veulent le faire survivre..."

De notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

AMQUI — Apparemment piqué au vif par une remarque du maire de cette ville du comté de Matapédia, le premier ministre a affirmé hier après-midi, devant plus de 300 personnes, que "le marasme n'existe que dans l'esprit de ceux qui veulent le faire survivre dans le cœur des citoyens du Québec".

Plus tôt, en présentant M. Jean Lesage, le Dr Georges-E. Guindette, républicain de l'Union nationale, avait souligné, en déplorant l'état des routes du comté, qu'il était heureux que le visiteur soit rendu à bon port. "Votre présence, ajouta-t-il, sème l'espoir et la confiance que vous

ferez en sorte que la vallée de la Matapédia soit délivrée de son marasme et participe à la prospérité générale du pays".

Ces propos devaient attirer la répartie la plus vigoureuse de M. Lesage depuis le début de sa tournée électorale. Aucun gouvernement antérieur, affirma-t-il, n'a apporté autant de soins à une juste redistribution de la richesse provinciale. Le parti libéral avait promis l'assurance-hospitalisation en 1960 et ça c'est fait. En 1962, il avait promis la nationalisation de l'électricité à un coût total d'environ \$600.000 alors que les prophètes de malheur disaient "ça va coûter un milliard". Cette promesse a aussi été tenue. "Cette année, nous mettons en oeuvre l'assurance-santé qui sera complétée l'an prochain. Nous tiendrons promesse parce que nous n'avons jamais menti dans le passé".

Évoquant les efforts de régionalisation économique entreprise par son gouvernement, M. Lesage a dit que la décentralisation était avantageuse et nécessaire aux régions économiquement faibles, "même s'il faut pour cela forcer parfois les lois naturelles de l'économie".

Ceux qui parlent de marasme, lança-t-il, oublient ce qui existait avant 1960 et ce qui a été fait depuis. "La liberté est revenue au Québec et nous sommes en voie de tout rebâtir; nous mettons l'accent sur la décentralisation industrielle et économique en utilisant toutes les ressources disponibles. Il est pénible que l'on prêche encore en certains milieux un esprit de défaitisme, au lieu de prendre son courage à deux mains et de se lancer résolument vers l'avenir".

Parlant à nouveau de "l'industrie" agricole, le chef libéral a insisté sur le programme de consolidation des usines de lait industriel qui sera incessamment mis en branle dans la région du Bas-St-Laurent; des usines "polyvalentes" de transformation du lait seront établies à Trois-Pistoles, Mont-Joli, Amqui et dans le comté de Témiscouata. L'usine d'Amqui coûtera \$400.000.

"Nous n'avons pas peur de prendre le boeuf par les cornes, s'exclama M. Lesage, et nous parviendrons sûrement, en dépit des obstacles naturels, dont le climat, à rendre viable l'agriculture de la Gaspésie. Sinon, on est aussi bien de tout foutre l'air".

A Causapscal, M. Lesage a répété qu'il lui fallait obtenir un mandat clair et net de la population en vue de réaffirmer auprès d'Ottawa et des autres provinces la volonté du Québec. "Le Québec est décidé plus que jamais à obtenir ses droits et toute la part des impôts qui lui reviennent, en tenant compte du fait que les besoins prioritaires actuels sont ceux des provinces. Le Québec veut exercer ses droits non en Don Quichotte, mais en adulte même s'il se trouve ainsi placée dans une situation particulière ou s'il obtient un statut de plus en plus particulier. Peu importe..."

## Une journée au royaume de Bona!

CAUSAPSCAL (de notre envoyé spécial) — M. Lesage au royaume de Bona!

Il fallait s'y attendre: l'ineffable secrétaire de la province, celui que tous appellent simplement "Bona" dans son comté... et ailleurs, a été à la hauteur de sa réputation. La journée de M. Lesage dans Matapédia fut une joyeuse escapade, entourée d'imprevus et de bonne humeur communicative.

M. Arsenault avait invité ses électeurs à rencontrer le premier ministre dans des restaurants. A cette période creuse de l'année, ils se rendirent en grand nombre à l'invitation du "roi des Acadiens" qui en profita pour entendre les doléances et les requêtes de l'un ou de l'autre. "Tor, bout de chemin, tu vas l'avoir..." — "Je me suis occupé de ton affaire: tu vas travailler à la voirie". Comme dans la meilleure tradition québécoise.

A Causapscal, ô surprise, son adversaire du 5 juin — "celui que j'ai choisi", lance le maître de charme — était parmi les conseillers qui attendaient le premier ministre à l'hôtel de ville. Tous trois devaient gaiement, M. Lesage devait confier: "Sacré Bona..."

M. Arsenault ne se gêna pas pour raconter qu'il a lui-même incité M. Jean-Paul Fiset à porter la bannière de l'Union nationale: "Tu n'as pas de chance cette année, qu'il lui aurait dit, mais je ne suis pas éternel et tu as des chances pour l'avenir. Lance-toi..."

A un certain moment, le premier ministre parlait de l'école polyvalente de Causapscal, qui devait coûter \$600.000 d'après les plans initiaux, mais dont la construction a coûté en fait \$1.200.000. "Et il faut l'agrandir", lance Bona en interrompant le premier ministre. M. Lesage rétorqua: "Bona, attends un peu... Laisse le ministre des finances souffler cinq minutes".

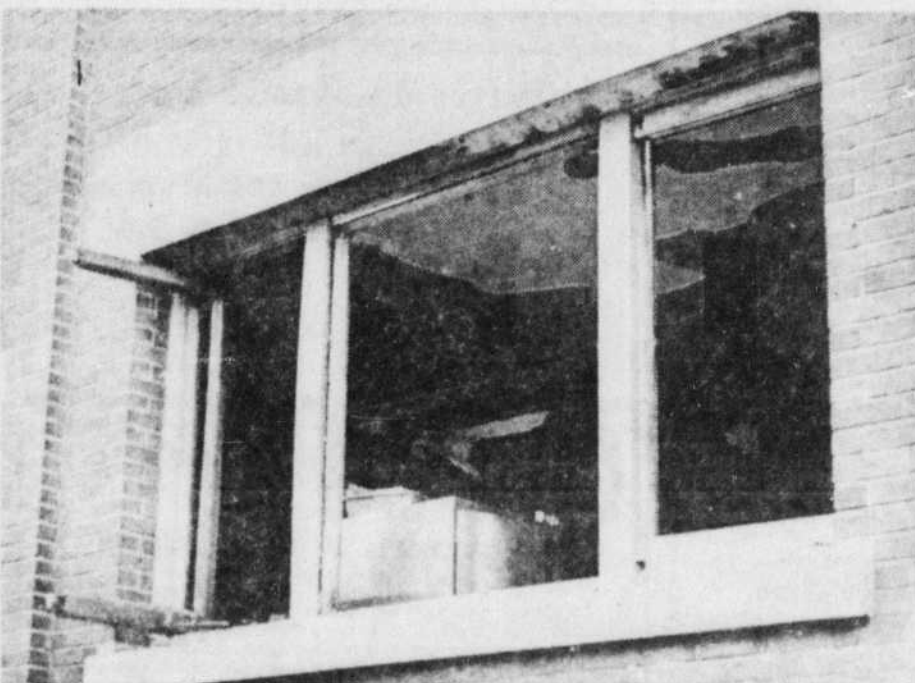
Il ne semble pas que ce sera cette année que la Chambre sera privée du pittoresque et imprévisible M. Arsenault. Elu de justesse en 1962, — il était alors un ministre des terres et forêts empiètre dans la "pitoune" de la Manicouagan — il se dit assuré de 2.000 voix de majorité cette année. "Les rouges votent pour Lesage, les bleus votent pour Bona". On est porté à le croire. Le salon de la race, n'est-ce pas, ne serait pas tout à fait le même sans la présence triomphale et provocante de M. Arsenault, roi des Acadiens et vice-roi de la Gaspésie.

## Le premier ministre déclare à Caplan

# Une seule chose a diminué depuis 1960 dans le Québec: le chômage!

CAPLAN (de notre envoyé spécial) — Une seule chose a diminué au Québec depuis 1960, et c'est le chômage: de 9,2 pour cent en moyenne qu'il était alors, il était l'an dernier de 5,4 pour cent. Et nous ferons encore mieux cette année, a affirmé hier soir M. Lesage devant plus de 500 électeurs du comté de Bona-

venture. Le premier ministre a souligné que le revenu personnel s'est accru de 41,9 pour cent et la production brute de 43,5 pour cent au cours des derniers cinq ans. D'autre part, le Québec récupère d'Ottawa 47 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers comparativement à 13 pour cent il y a 10 ans, 75 pour cent de l'impôt sur les successions



# Un attentat à la bombe fait 1 mort et 8 blessés dans une fabrique de chaussures la politique sociale du propriétaire avait été souvent dénoncée

L'usine de La Grenade Shoe, où sévit une grève depuis plus d'un an, a été le théâtre d'une explosion à la dynamite hier midi qui a causé la mort d'une sexagénaire et infligé des blessures à huit personnes, dont deux des cinq fils La Grenade.

Le corps de Mme Thérèse Morin, âgée de 63 ans, a été découvert sous les débris qu'a produits l'explosion de quatre bâtons de dynamite vers l'heure du déjeuner, selon un rapport du lieutenant-déTECTIVE Léo Plouffe, l'expert en désamorçage de bombes à la police de Montréal. D'après M. Plouffe, les bâtons ont probablement été regroupés sous forme d'une bombe, placés dans une boîte à chaussures et déposés sous un pupitre de l'administration, soit dans la nuit de mercredi à jeudi, soit dans la matinée de jeudi.

Selon une hypothèse étudiée dans les milieux policiers, l'engin aurait été chronométré pour faire explosion à l'heure du déjeuner, à un moment où les employés sont à l'extérieur de l'usine, située à l'angle des rues Rachel et D'Iberville. Effectivement, plusieurs travailleurs se trouvaient en dehors de la maison au moment de la déflagration. Les frères André et Henri

La Grenade comptent parmi les quatre personnes blessées sérieusement parmi les huit. Toutes quatre venaient tout juste de réintégrer les bureaux de l'administration lorsque l'explosion s'est produite. L'entreprise est la propriété de la famille La Grenade et est dirigée par M. H.B. La Grenade.

Cette fabrique de chaussures n'en est pas à ses premières scènes de violence. Depuis que la grève de 120 employés a été déclenchée le 25 avril 1965, il y a eu diverses manifestations devant l'usine. A l'occasion, des pierres ont fracassé les carreaux. En d'autres moments, les grévistes et des sympathisants qui s'étaient joints à eux en sont venus aux coups avec des "scabs".

Les travailleurs en grève de la La Grenade sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux. Ils demandent une augmentation de salaire de \$0.15 l'heure. Les salaires en vigueur au moment de déclencher la grève variaient entre \$0.73 et \$1.90 l'heure.

Malgré le nombre relativement faible de travailleurs impliqués dans le conflit, la grève chez La Grenade a causé des

remous en plusieurs milieux. Les lignes de piquetage se sont enrichies par moments de plusieurs centaines d'étudiants affiliés à l'Union générale des étudiants du Québec. Des travailleurs d'autres secteurs de la CSN sont également à l'occasion venus appuyer les piqueteurs. Un mouvement socialiste connu sous le nom de Mouvement de libération populaire, né de la revue Parti Pris, a également fait du piquetage devant l'entreprise à quelques reprises.

Une publication clandestine enfin, connue sous le nom de "La Cogne" qui serait éditée par le Front de libération du Québec, a plusieurs fois fait allusion à la grève de La Grenade Shoe, dans son "édition syndicale". La brochure, qui prône explicitement la violence physique pour la libération des travailleurs, dénonce régulièrement la "mollesse" de l'action syndicale telle qu'elle est menée par les dirigeants des deux grandes centrales syndicales. Dans son édition du 1er avril notamment, "La Cogne" dénonçait les "briseurs de grève, les fiers-à-bras" que La Grenade aurait embauchés pour briser l'action syndicale.

## Radio-Canada songe à d'autres congédiements

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le directeur général du réseau anglais de Radio-Canada, M. H.G. Walker, a évoqué la possibilité de nouveaux congédiements parmi le personnel des affaires publiques hier devant le comité de la radiodiffusion de la Chambre des communes. "Nous évaluons présentement la compétence des cadres supérieurs de la section des affaires publiques, a-t-il révélé. Il est possible que nous venions à la conclusion qu'ils ne sont pas à la hauteur de leurs fonctions".

M. Walker témoignait pour la deuxième journée consécutive devant la commission qui fait enquête sur la dispute suscitée entre Radio-Canada et son personnel créateur par le renvoi des animateurs de l'émission à sensation du dimanche soir *This Hour has Seven Days*. Quelques-uns des membres de la commission, en particulier MM. David Lewis (NPD, York) et Bryce Mackasey (Lib., Verdun) ont été implacables et se sont acharnés à mettre le directeur général du réseau anglais en contradiction avec son témoignage de la veille.

Ainsi, en réponse à l'interrogatoire serré que lui a fait subir M. Lewis, M. Walker a d'abord nié avoir mis en doute la "loyauté" de M. Patrick Watson. Il a cependant reconnu qu'il avait eu avec l'animateur de *This Hour has Seven Days* une conversation d'homme à homme au cours de laquelle il

lui a reproché d'être "un jeune homme en colère", de combattre constamment la direction de Radio-Canada et d'être, de manière générale, un rebelle à l'intérieur de la société.

M. Walker a, d'autre part, reconnu que les réalisateurs de *This Hour has Seven Days* étaient les premiers responsables des éléments condamnables de l'émission, éléments que la direction justifie en disant que la direction se doit de trancher de la prochaine série du magazine télévisé. Quand M. Lewis lui a demandé comment il espérait alors présenter une meilleure émission avec les mêmes réalisateurs l'an prochain, M. Walker a répondu qu'il n'avait pas perdu toute confiance dans l'équipe responsable de *Seven Days*.

"N'estimez-vous pas vos us contredire?" a demandé M. Lewis.

"Non, pas du tout," a candidement répondu M. Walker.

M. Mackasey l'a davantage mis en boîte quand il lui a cité les directives de Radio-Canada réclamant d'un animateur préalablement les qualités qui furent invoquées pour justifier le congédiement de M. Laurier LaPierre. Mercredi, M. Walker avait expliqué le congédiement de M. LaPierre en disant qu'il s'engageait trop émotivement dans son travail, qu'il trahissait ses opinions personnelles "même lorsqu'il ne parlait pas".

Or, les directives de Radio-Canada en regard aux animateurs tiennent qu'ils doivent être démonstratifs et avoir le talent de projeter leur personnalité à l'écran. "N'est-ce pas ce que vous reprochez à M. LaPierre?" a demandé M. Mackasey.

## Wall Street a subi hier la baisse la plus sensible depuis l'assassinat de Kennedy en raison du fléchissement des ventes de la General Motors

NEW YORK — Wall Street a subi hier la plus forte baisse depuis l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963, en raison du ralentissement de la production de quatre usines d'assemblage de la compagnie General Motors. La baisse, survenue en deux vagues successives, a coûté plus de 15 points à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles qui est retombé légèrement en dessous de la cote 900. La première entorse industrielle des Etats-Unis a une influence particulièrement grande à Wall Street. Sa décision de ralentir la cadence de production de ces quatre usines, dont la semaine ouverte a été ramenée à quatre jours, est due à une diminution des ventes et à un accroissement excessif des stocks de voitures neuves. Or la General Motors intervient pour plus de la moitié de la production américaine d'automobiles. Le fléchissement de ses ventes fait craindre que le "boom" sur le marché de l'automobile

qui se poursuit depuis deux ans et qui est un des principaux facteurs de l'expansion économique ne soit à la veille de prendre fin.

C'est la relation étroite entre la prospérité du principal constructeur de Detroit et la prospérité générale qui fait dire ici que "ce qui est bon pour la General Motors est bon pour le pays". Wall Street en a tenu compte hier, en utilisant l'adage à contrario. Deux autres considérations ont contribué à la baisse des cours. L'inflation persistante a remis au premier plan de l'actualité la question d'une augmentation des impôts. Dans un récent discours, d'autre part, le président du Conseil économique du président Johnson, M. Gardner Ackley, a émis l'opinion que les bénéfices des entreprises avaient peut-être atteint un niveau excessif.

## La dernière tranche du rapport Parent préconiserait la "multiconfessionnalité"

par la Presse Canadienne

QUEBEC — Quoique la dernière tranche du rapport Parent ne soit pas encore rendue publique et qu'elle ne sera vraisemblablement pas avant les élections, on croit en certains milieux que la restructuration administrative de l'enseignement public de Québec, la dernière tranche du rapport Parent recommanderait la création d'un "comité scolaire", d'une "commission régionale" et d'un "conseil de développement scolaire" pour les différentes régions et inter-régions du Québec. Cette restructuration ne détruirait pas les principes régionaux actuels, mais elle modifierait

ter-régions du Québec. Cette restructuration ne détruirait pas les principes régionaux actuels, mais elle modifierait

Voit page 6: Rapport Parent

La dernière tranche du rapport Parent toucherait les points suivants:

- contrôle et surveillance du ministère de l'éducation sur toute institution privée ou publique, sauf pour l'enseignement supérieur;
- professionnalité en fonction de la "liberté" des parents et des élèves, qui entraînerait tout de même la multiconfessionnalité;
- uniformisation de la taxe scolaire;
- enseignement à prévoir aux Indiens et aux Esquimaux par la création d'un comité d'études à cette fin.

VANCOUVER — Le juge Dalton Wells a ouvert les audiences de la commission royale d'enquête sur l'affaire Spencer hier, après avoir rendu public la veille un document de 99 pages qui constitue la preuve accumulée par la Gendarmerie royale contre feu George Victor Spencer, accusé d'espionnage.

Au cours des audiences hier, le juge Wells, de la Cour suprême d'Ontario, nommé par le premier ministre Pearson pour enquêter dans l'affaire Spencer, a insisté à deux reprises sur la nécessité de régler d'abord en considération dans cette affaire la sécurité

du pays. Il a fait cette remarque notamment en rejetant une requête du procureur de la succession Spencer demandant que ceux qui ont donné des renseignements à la gendarmerie soient convoqués devant la commission. Il l'a réitérée au cours d'un débat avec l'avocat Harry Rankin sur la valeur des témoignages entendus à Ottawa au cours d'audiences privées, dont la transcription a été rendue publique mercredi soir.

Les témoignages rendus publiquement comprennent une déclaration de M. Spencer, ancien commis des postes mis à pied à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait fait de l'espionnage pour les Soviétiques et les déclarations du commissaire adjoint de la gendarmerie, M. W.H. Kell, qui est également directeur des services de renseignement et d'espionnage de ce corps policier.

Spencer y admet avoir exécuté certaines assignations pour l'ambassade soviétique à Ottawa. Il y dit également avoir soupçonné à un certain moment avoir "peut-être" été utilisé comme agent d'espionnage.

Le commissaire Kelly disait dans ses déclarations qu'il es-

Voit page 6: Le juge

**DEMANDE D'EMPLOI**  
**RÉDACTEUR TRADUCTEUR**  
**CHERCHE EMPLOI À MONTRÉAL**  
 4 ans d'expérience, 2 ans dans la vente par catalogue.  
**ÉCRIRE A CASE 325, LE DEVOIR, MONTRÉAL**

**L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME**  
**DU SAINT-LAURENT**  
**DEMANDE A**  
**SAINT-LAMBERT, P.Q.**

**Commis-chauffeur** — (bilingue)  
 Chauffeur d'expérience avec connaissance du travail de bureau. Education minimum: 10e année.  
 — ET —

**Commis-dactylo** — (bilingue)  
 Travail clérical et de dactylo dans un bureau d'ingénieurs. Education minimum: 10e année commerciale. De l'expérience dans un bureau de construction serait un atout.  
 Les deux positions offrent un bon salaire, des conditions de travail avantageuses, bénéfices marginaux, 5 jours par semaine, etc.

Repondre par écrit à C. D. Milne, Administrateur du Personnel, C.P. 97, Saint-Lambert, P.Q., ou téléphoner à 672-4110 pour une entrevue.

**CHIMISTE DES ALIMENTS**  
 Jusqu'à \$9,700

On demande un spécialiste expérimenté en chimie alimentaire pour diriger la section des aliments, au laboratoire régional de Montréal, de la Direction des aliments et drogues. Le titulaire de ce poste devra surveiller et former le personnel professionnel et technique du laboratoire; examiner les résultats et recommander les lignes de conduite; participer à la production de preuves lors de causes instruites devant les tribunaux; agir à titre de consultant technique auprès de l'industrie et d'autres ministères et organismes. On exige une connaissance de l'anglais et du français.

Présentez immédiatement votre demande à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4**. Veuillez mentionner le numéro de concours 66-150-3.

**PROGRAMMEURS**  
**DE CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES**  
 TRAITEMENT JUSQU'À \$7,529  
 MINISTÈRES DE L'ÉTAT

Les traitements, à la nomination, jusqu'au maximum indiqué, seront proportionnels au niveau des postes et à l'ins-truction et à l'expérience des candidats nommés. On exigera, en général, au moins six mois d'expérience de la programmation. Ce programme servira aussi à nommer des stagiaires qui devront, au préalable, posséder un diplôme universitaire.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire ou pour vous inscrire, écrivez IMMÉDIATEMENT à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 (Ontario)**. Veuillez mentionner le numéro de programme 66-330.

**LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE**  
**LES ÉCOLES DE DUVERNAY**  
**DEMANDE**

Deux professeurs d'éducation physique, un masculin et un féminin, pour l'année scolaire 1966-67.

Les candidats sont priés de s'adresser à :

**Monsieur André Faulkner**  
 2825, rue Dollard, Duvernay, Qué.

**CONSULTANT EN MÉDECINE NUCLÉAIRE**  
 OTTAWA

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a besoin d'un médecin pour agir à titre de conseiller auprès de la Division de la protection contre les radiations sur toutes les questions qui touchent au contrôle de l'utilisation des particules radioactives en médecine. Les fonctions du poste consistent à établir les normes et les conditions minimales pour l'emploi clinique des isotopes et à rédiger des bulletins d'information.

Le médecin expérimenté que nous cherchons doit posséder au moins trois ans d'expérience de la médecine nucléaire dont une expérience de l'utilisation clinique des radio-isotopes pour la diagnose. Une expérience de la médecine interne serait à l'avantage des candidats. Avant d'être nommé, le candidat devra avoir obtenu le droit de pratiquer la médecine dans l'une des provinces du Canada. Traitement jusqu'à environ \$17,000 environ.

Faites parvenir IMMÉDIATEMENT un résumé de votre instruction et de votre expérience à la

**COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, CANADA.**

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-165-02.

**TRADUCTEURS SPÉCIALISÉS**  
 BUREAU DES TRADUCTIONS  
 SECRETARIAT D'ÉTAT  
 OTTAWA  
 JUSQU'À \$10,500

Le Bureau des traductions, à Ottawa, a besoin d'un bon nombre de diplômés d'université dans les disciplines mentionnées plus loin. Les titulaires traduiront principalement de l'anglais au français pour les Divisions suivantes: Agriculture, Nord canadien, Forêts, Revenu national, Mines et Relevés techniques.

**SPECIALISATIONS:** génie forestier, entomologie, botanique, zoologie, ornithologie, géologie, anthropologie, sciences agricoles, y compris la science des sols, sociologie, biologie, hydrologie, géophysique, océanographie, métallurgie, arpentage, cartographie, astronomie, comptabilité, finance, fiscalité, sciences économiques, élevage, grande culture, horticulture, sylviculture, chimie agricole.

Présentez immédiatement votre demande à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4**, en utilisant la formule CSC 100F. Veuillez mentionner le numéro de programme 66-480. On peut obtenir tout renseignement supplémentaire.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

**SERVICE DE RELATIONS EXTÉRIEURES ET JOURNAL**  
 Sténo. secrétaire bilingue avec expérience.  
 Salaire à discuter.  
**ÉCRIRE A CASE 326, LE DEVOIR, MONTRÉAL**

**AGENT MANUFACTURIER**

Une compagnie manufacturière canadienne est à la recherche d'un représentant bilingue pour la région de Montréal.

Le candidat choisi devra posséder une bonne expérience dans la vente.

A Montréal, il occupera un bureau fourni par la compagnie.

Traitement à discuter.

Téléphonez à: **UN.1-6142** et demandez le président

**LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE D'AYLMER, P.Q.**  
**DEMANDE**  
**TITULAIRES DE CLASSES MATERNELLES**  
 (Jardinières d'enfants)

La Commission Scolaire Catholique d'Aylmer envisage d'organiser des classes maternelles pour septembre prochain, et demande des offres de service comme titulaires.

S.V.P. écrire à :

(Mme) Gisèle P. Lavigne, sec.-trés.,  
 Commission Scolaire Catholique d'Aylmer,  
 100, rue Broad, Aylmer, P.Q.

MENTIONNER: nom, âge, adresse, no de téléphone, diplôme, expérience.

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES**  
 requiert les services de

**PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE, MASCULINS ET FÉMININS**  
 pour enseigner aux niveaux primaire et secondaire

**PROFESSEURS MASCULINS OU FÉMININS POUR L'INITIATION AU TRAVAIL**

Prière de faire parvenir qualifications, références et curriculum vitae à :

**M. Jacques Chartrand,**  
 Directeur général des écoles,  
 Commission Scolaire Régionale de Vaudreuil-Soulanges,  
 17A, rue Boisvert,  
 VAUDREUIL, P.Q.

**LE GOUVERNEMENT DU CANADA à Ottawa**  
 demande immédiatement des

**SPECIALISTES DE L'EXPORTATION DE DÉFENSE**  
 Traitement jusqu'à \$13,600

Le ministère de la Production de défense vous offre l'occasion de travailler avec des spécialistes dont les fonctions principales sont les suivantes:

- Assurer l'utilisation la plus économique des ressources industrielles du Canada en matière de défense.
- Promouvoir, en collaboration avec d'autres pays, la recherche, le perfectionnement et la production dans le domaine de la défense.
- Promouvoir la vente du matériel de défense aux alliés.

Qualités requises du titulaire:

- Être diplômé d'université. (Les candidats qui ne le sont pas, mais qui possèdent une compétence exceptionnelle, pourront s'inscrire).
- Avoir acquis, au service du gouvernement, dans les affaires, l'industrie ou les forces armées, une expérience connexe comportant des responsabilités.
- Connaître et suivre de près la situation mondiale, y compris l'économie, la politique et la défense; des études en sciences politiques, en administration des affaires ou en économie seront à l'avantage des candidats.
- Une connaissance pratique de l'une des langues de l'Europe occidentale est souhaitable.

Présentez immédiatement votre demande sur la formule CSC 100F, et faites-la parvenir à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4**. Veuillez mentionner le numéro de concours 65-2551-A.

**LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL**  
**AVOCAT**

**FONCTIONS:**  
 Donner des avis légaux, préparer des opinions, particulièrement en matière d'expropriation, de responsabilité contractuelle ou quasi délictuelle, de droit ouvrier et de droit scolaire.

Egalement, rédiger des procès-verbaux et des contrats, plaider à l'occasion.

**QUALIFICATIONS:**  
 Minimum de 3 ans de pratique active. Expérience des tribunaux et, si possible, connaissance du droit ouvrier.

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT:**  
 Nombreux avantages marginaux. Le poste devrait intéresser tout candidat touchant présentement un revenu annuel de \$8,000.00.

**CANDIDATURE:**  
 S'adresser à Me Jean Marcoux, conseiller juridique de la Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36. Téléphone 325-6311, poste 250.

Le secrétaire  
**Sylvio de GRANDMONT.**

**AVIS PUBLIC**  
**CITÉ DE HULL**  
**INGÉNIEUR MUNICIPAL**

La Cité de Hull demande des offres pour le poste d'assistant-ingénieur au service du génie municipal.

L'ingénieur sera appelé à travailler sous les directives de l'ingénieur en chef, responsable de ce service

**Qualifications:** ingénieur ou ingénieur junior, membre de la C.I.Q.

**Expérience:** 0 à 3 années;

**Date limite du concours:** 17 mai, 1966.

Les postulants pourront obtenir leurs formulaires de sollicitation du greffier de la Cité et les retourner à l'attention de l'Office du Personnel.

Ces sollicitations seront confidentielles.

**FIRME DE COMPTABLES AGRÉÉS**  
 recherche

Un jeune C.A. qualifié pour prendre la direction d'une équipe de vérification.  
 Brillant avenir.

Ecrire à: **A. L'Écuyer,**  
**HARRY, I. CRAIMER, GREENFIELD, NOZETZ, L'ÉCUYER & CIE**  
 1435 rue St-Alexandre, Suite 1270, Montréal

**SECRETARE BILINGUE**  
 demandé par

**L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT**  
 à Saint-Lambert, P.Q. (Rive-Sud)

Ceci est une position intéressante et permanente pour un secrétaire d'expérience, parlant couramment le français et l'anglais. Cette position offre un bon salaire — avantage de promotion et excellents bénéfices marginaux incluant un plan d'assurance-santé et vie — fonds de pension — 3 semaines de vacances annuelles — 37 1/2 heures — 5 jours par semaine.

Les bureaux sont situés dans notre nouvel édifice à air climatisé, à l'Écluse de St-Lambert.

S'il vous plaît, répondez par écrit à C. D. Milne, Administrateur du Personnel, Case postale 97 — St-Lambert, P.Q. ou téléphoner à 672-4110 pour une entrevue

**AVOCATS**

Avocats demandés pour les divers ministères et agences du Gouvernement du Canada.

Aux termes d'une entreprise de recrutement continué récemment annoncée (Référence 66-473), on invite les membres d'un Barreau du Canada à soumettre un "curriculum vitae" ou une demande officielle en vue d'obtenir une des positions d'avocat qui peut survenir dans un des services gouvernementaux. En général les fonctions d'un avocat peuvent inclure plusieurs aspects intéressants du travail légal, tels que fournir des avis légaux, la préparation et la rédaction de documents légaux complexes, agir comme conseil de comités et autres.

Les avocats intéressés à ce genre d'emploi sont priés de faire demande; cette demande sera incorporée à un répertoire de postulants; les candidats seront alors considérés à mesure que les vacances se produiront.

Une vacance à combler IMMÉDIATEMENT commandant un salaire de \$13,700 - \$15,400. Pour cette position, une réponse est nécessaire avant le 13 MAI 1966.

Les demandes doivent être adressées à la

**COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA OTTAWA 4, ONTARIO**

Pour plus de renseignements, écrire à M. P. Haskins, Commission du service civil, Ottawa 4, Ontario

Prière d'indiquer le numéro 66-471

**La Commission Scolaire Régionale de la Côte Nord**  
 demande

**pour l'année scolaire 1966-67**

**A — Au cours secondaire:** des professeurs dûment qualifiés pour l'enseignement des diverses matières du programme ainsi que six (6) professeurs-documentalistes.

**EXIGENCES —** On donnera la préférence aux professeurs qui possèdent au moins un Brevet "A" ou un Baccalauréat en Pédagogie. Une spécialisation universitaire et quelques années d'expérience dans l'enseignement seront des éléments complémentaires dans la détermination des critères pour le choix des candidats.

ÉCHELLE DE SALAIRE	Minima	Maxima
Catégorie I (12 ans)	\$4,800.	\$ 7,800.
Catégorie II (13 ans)	5,300.	8,300.
Catégorie III (14 ans)	5,800.	9,175.
Catégorie IV (15 ans)	6,300.	9,675.
Catégorie V (16 ans)	6,800.	10,550.
Catégorie VI (17 ans)	7,300.	11,050.
Catégorie VII (18 ans)	7,800.	11,550.
Catégorie VIII (19 ans)	8,300.	12,050.

**B — Au service d'orientation:** un psychotechnicien. Salaire intéressant, conditions de travail avantageuses, bénéfices marginaux.

**TERRITOIRE**

Le territoire de la susdite Commission Scolaire Régionale s'étend sur la côte nord du Golfe Saint-Laurent de Tadoussac à Baie-de-la-Trinité (185 milles) et comprend également Ville de Gagnon (185 milles de la côte, à vol d'oiseau). Le centre démographique de la région est Baie-Comeau-Hauterive.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser à:

**Georges Labrecque,**  
 Directeur général des Écoles,  
 30, avenue Mance,  
 Baie-Comeau, (Saguenay).

**THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA LIMITED**  
 aurait positions vacantes.

**Un mécanicien de machines fixes Classe 2A** ayant expérience de l'équipement de brûleurs à l'huile.

**Un mécanicien de machines fixes 3A.**

Si intéressé, aurait l'avantage d'étudier pour classe 2A et d'acquies l'expérience de la réfrigération et de l'air climatisé. De préférence avant 3 ou 4 ans d'expérience de l'entretien d'usine. Ces deux positions seraient permanentes.

S'adresser au bureau des relations industrielles,  
 2875, rue Centre, Montréal.

**INGÉNIEUR VENDEUR**

Un manufacturier de Vancouver fabricant d'appareils à vapeur, de vannes, et d'appareils pour contrôle de la température, pour industries de pulpe et papier, mines, pétrole et autres demande un ingénieur vendeur pour son siège social dans la région de Montréal. Le candidat aura la responsabilité complète des ventes dans les provinces de l'Ontario, Québec et les Maritimes. **QUALIFICATIONS:** connaissance des procédés de fabrication et expérience de la vente en génie.

Bilinguisme un atout. Traitement ultime.

Envoyez curriculum vitae à:

**SIRCO CONTROLS**  
 1675, rue Venables, Vancouver 6, C.B.  
 Notre gérant des ventes, M. G. Falk, sera à Montréal pour les entrevues dans la semaine du 15 mai

**REDACTEUR PUBLICITAIRE**

L'emploi: conception et création d'une part, traduction ou adaptation de l'anglais d'autre part, de campagnes publicitaires et d'annonces, au service français d'une agence de publicité d'envergure nationale, à ses bureaux de Montréal. Salaire attrayant.

Le candidat que nous recherchons est âgé de 25 à 30 ans; il est dynamique, inventif, imaginaire; il possède un talent d'écrivain et une parfaite connaissance de la langue française; il est bilingue; il a si possible une éducation de niveau universitaire et une certaine expérience de la publicité, du journalisme, ou d'une branche connexe.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à la

**CASE POSTALE 327, LE DEVOIR, MTL.**

**CONSEILLERS FINANCIERS RÉGIONAUX**  
 VANCOUVER, WINNIPEG, TORONTO, MONTRÉAL, MONCTON  
 JUSQU'À \$14,600

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (Immigration) fera partie du nouveau ministère de la Main-d'œuvre à l'immédiatement besoin de fonctionnaires supérieurs des services de finance et de gestion pour conseiller les divers directeurs régionaux en matière de finance, et pour surveiller l'administration régionale de la vérification.

Les diplômés d'université dans une discipline pertinente et les membres d'associations reconnues de comptables professionnels qui possèdent une longue expérience dans ce domaine sont invités à présenter immédiatement leur demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de concours 66-607.

REMARQUE: Pour le poste de Montréal, il faut connaître l'anglais et le français; pour le poste de Moncton, il faut connaître l'anglais, mais une connaissance de l'anglais et du français sera à l'avantage des candidats.

**UN INGÉNIEUR EN SÉCURITÉ NUCLÉAIRE**

**FONCTIONS:** Etudes de sécurité de la conception et de l'opération des réacteurs nucléaires.

**COMPÉTENCES:** Personne de langue française avec diplôme d'ingénieur ou des sciences avec spécialisation et plusieurs années d'expérience préférentiellement en rapport avec l'énergie atomique. Connaissances de l'instrumentation et du matériel de contrôle avantageuses.

**TRAITEMENT INITIAL:** Jusqu'à \$10,950 dépendant des compétences et expérience.

**TRANSMETTRE "curriculum vitae" à:**

**L'Administrateur**  
 Commission de contrôle de l'énergie atomique  
 B.P. 1046  
 Ottawa 4, Ontario

**GERANT RÉGIONAL DES VENTES**  
**PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES**

Nous désirons embaucher à Montréal un gérant des ventes pour la province de Québec et l'est de l'Ontario.

Les fonctions comprennent la direction et la supervision de cinq représentants; l'administration du bureau des ventes et de l'entrepôt; la supervision des commandes et le contrôle de l'inventaire. Devra pouvoir renseigner les cultivateurs relativement aux programmes de vaporisation et de pulvérisation; de façon générale, devra être compétent dans le service connexe des ventes techniques.

Nous recherchons pour cette position, un agronome possédant un baccalauréat; de préférence un spécialiste en entomologie économique et pathologie des plantes et ayant une certaine connaissance du contrôle des mauvaises herbes. Doit être bilingue et âgé de 35 à 40 ans.

Les agronomes intéressés sont invités à téléphoner à 874-3635 pour obtenir une formule de demande d'emploi, ou ils peuvent offrir leurs services par écrit en fournissant les détails de leurs aptitudes et leur expérience à:

**Officier, Service de l'emploi**  
**Canadian Industries Limited**  
 B.P. 10, Montréal



Vingt-trois techniciens et garagistes de France sont venus à Montréal pour se renseigner sur le procédé de remodelage connu sous le nom de clinique de l'automobile, au garage Lepage. Les visiteurs viennent de toutes les régions de la France. Ci-dessus, M. Yvon Lepage explique le procédé à deux d'entre eux.

## Outremont: la campagne en faveur d'un centre culturel et récréatif s'intensifie

"La construction du futur Centre culturel et récréatif d'Outremont devrait commencer au début de l'automne 1966".

C'est ce qu'a déclaré M. Paul Dumas, C.L.U., président de la corporation Le Manoir d'Outremont, au cours de l'assemblée annuelle des membres-gouverneurs tenue à Outremont.

Il a informé les gouverneurs qu'un comité spécial créé pour étudier la nature des besoins avant la construction du futur

## Goodyear érige une usine à Valleyfield

La compagnie Goodyear a annoncé hier la construction d'une fabrique de pneus de tracteurs à son usine de Valleyfield. La construction commencera dans quelques semaines et sera terminée au début de 1967. Les travaux coûteront \$4 millions. L'usine procurera 75 nouveaux emplois. On y fabriquera des pneus de tracteurs de diverses dimensions.

M. Leland Spencer président et directeur général de la compagnie, a souligné qu'il s'agit de la troisième expansion des établissements de Goodyear-Canada au Québec depuis que la compagnie a entrepris la production de pneus d'automobiles de tourisme à Valleyfield l'automne dernier. Une semaine après l'inauguration, elle annonçait une expansion de \$750.000 pour accroître de 50 pour cent la production de pneus d'automobiles de tourisme et, en novembre, la construction d'une fabrique de pneus de camions au coût de \$3,5 millions.

Une fois la fabrique de pneus de tracteurs terminée, Goodyear-Canada possèdera une immobilisation permanente de \$13,25 millions à Valleyfield.

## COLONIE DE VACANCES

Dans les Laurentides complètement équipée pour 200 personnes (camps et personnel), 60 arpents, cabines modernes, lac privé. Propriétaire. Pas d'agent.

Ecrire à case 102, "Le Devoir"

## Une mise en garde contre la vitamine "D" dans le lait

Le directeur du service de santé de la ville de Montréal, le Dr Roland Lamquin, a lancé un avertissement aux adultes pour leur faire prendre conscience des dangers possibles de consommer en trop grande quantité du lait enrichi de vitamine "D". Il a exprimé l'opinion que ce lait devrait être réservé aux bébés et aux enfants.

Faisant évidemment allusion au projet d'une grande laiterie d'ajouter de la vitamine "D" au lait ordinaire le Dr Lamquin a observé que sauf dans de très rares exceptions, "il n'y a aucun comité national sur la nutrition qui recommande l'ingestion de lait enrichi de vitamine "D" par les adultes".

Il a ajouté qu'une trop forte absorption de lait vitaminé peut causer le durcissement des artères. "Si l'on enrichit le lait, a-t-il poursuivi, on doit le faire selon la loi fédérale qui permet l'incorporation de 400 unités internationales de vitamine "D" par 40 onces — une pinte — de lait; et les contenus devraient s'indiquer."

Le président a ajouté que la réalisation du centre repose maintenant sur des bases solides. Les membres ont appuyé le conseil d'administration du Manoir d'Outremont dans ses démarches afin que soit réalisé dès l'automne 1966 le projet qui est maintenant accepté par tous les corps publics ainsi que le conseil de ville de la cité d'Outremont.

Au cours de cette même assemblée, les personnes suivantes ont été élues ou réélues membres du conseil d'administration: président: M. Paul Dumas, C.L.U.; vice-présidente: Mme Marie-L. Chevalier; vice-président: M. Jean Gagnon; secrétaire: Dr Jean-Louis Borduas; assistant-secrétaire: M. Roger Craig; trésorier: M. Pierre Mauffette; administrateurs: M. Raoul Bernier, Dr Marcel Boisvert, M. Guy Charbon, M. Jean Guimond, M. Laurent Hirbort, Mme Sylvia Lamothé, M. J.-B. Saint-Pierre et le notaire S. Senzilet.

## SAINT-JOHN, Terre-Neuve

Le complexe hydro-électrique de Baie d'Espoir sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve sera doublé dans ses dimensions, a annoncé jeudi le premier ministre de cette province, M. Smallwood. Il a précisé que les travaux seraient exécutés au coût de plus de \$65 millions. Selon lui la première phase du développement de ce

## ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-5636

## SOMMET TRINITE

Altitude 300 à 315 pieds, 2 terrains boisés dans la montagne vis-à-vis le monastère. 7.378 pi. car. et 11.006 pi. car. Tous les services seront en place dès janvier 1967. Site unique. Le pi. car. coûtera \$1.00 d'ici un an. A vendre en bloc, \$11.000, soit 60c le pi. car. Cause: départ. Tél.: 658-6888.

## 80 T.E.Q. sont choisis

QUEBEC — Le service de l'aide aux étudiants du ministère de l'éducation vient de choisir plus de 80 étudiants des universités et collèges classiques du Québec pour participer au programme d'action sociale étudiante de l'été 1966. Ces étudiants ont été sélectionnés parmi 1.500 candidats. Entreprise l'an dernier, l'action sociale étudiante avait recruté environ 47 étudiants qui ont travaillé dans différentes régions de la province durant les quatre mois de l'été. Les T.E.Q. (travailleurs étudiants du Québec) ont demandé l'engagement d'au moins 300 étudiants cette année. Une partie des quelque 80 étudiants choisis travailleront en collaboration avec la CSN et la FTO, à un programme d'organisation intersyndicale et à un plan pour les accidents du travail sur les chantiers de l'Expo 67. D'autres T.E.Q. feront de l'animation avec les métallurgistes de la région de Montréal, travailleront à organiser des loisirs dans les quartiers Champlain et St-Roch, à Québec, se pencheront sur le problème des budgets familiaux dans ces deux quartiers, etc.

téléphonez... vos billets de train vous arrivent par la poste

Pas besoin de vous déranger. Téléphonez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement en voyez par la poste.

montréal 877-5650  
877-6550

# LE DEVOIR

MONTRÉAL, VENDREDI 6 MAI 1966 TROIS

COGNAC  
**Jules ROBIN**  
V.S.O.P.  
JULES ROBIN & CIE, FRANCE

## Les professeurs laïcs du collège Notre-Dame estiment avoir été "roulés" par la direction

Les professeurs laïcs du collège Notre-Dame ont la certitude d'avoir été "roulés" au cours des récentes et laborieuses négociations en vue de la

signature de leur première convention collective et c'est pourquoi 28 des 34 professeurs laïcs quitteront cette institution à la fin de la présen-

te année scolaire soit en démissionnant soit en n'étant pas réengagés par ce collège que dirigent les cleres de Ste-Croix. Mais en même temps que les

professeurs, "ce sont tout aussi bien les étudiants et leurs parents qui ont été roulés" par cette institution, affirme M. Claude Rouleau, président du Syndicat professionnel des enseignants (CSN), dans un communiqué qu'il a publié hier.

Dénonçant "la mauvaise foi flagrante du collège dans ses relations avec ses professeurs laïcs", le président du S.P.E., auquel sont affiliés les professeurs de Notre-Dame, affirme: "A la suite des démissions massives ou des non-réengagements des professeurs laïcs du collège Notre-Dame, le S.P.E. somme la direction du collège d'expliquer publiquement son attitude, car il est clair que les parents et les étudiants sont aussi "roulés" finalement que l'ont été les professeurs."

A l'origine de ces démissions et de ces "non-réengagements", explique le syndicat, "il y a la longue et pénible histoire de la négociation d'un contrat collectif où l'attitude des négociateurs du collège apparaît comme une fumisterie pure et simple."

Après le début de septembre dernier les professeurs laïcs ont signé un contrat individuel, acceptant sans discuter des conditions de travail établies plusieurs années auparavant, parce que cette entente individuelle était sujette à révision selon la convention collective alors en négociation. Or, les professeurs ont dû se résoudre, après les interminables tergiversations et l'entêtement final du collège, à accepter une convention qui n'entrera en vigueur qu'en septembre prochain.

Les professeurs ont plusieurs fois affirmé leur décision de déclencher une grève mais ils ne l'ont pas fait devant la détermination des autorités du collège de faire venir d'ailleurs des cleres de Ste-Croix pour remplacer les grévistes laïcs. La convention a été signée il n'y a que quelques semaines.

Signalant que "le comportement tendancieux de la direction du collège Notre-Dame est indigne de la maison d'é-

ducation que celui-ci prétend être", le président du S.P.E. continue: "Alors que les frais d'inscription et le coût de la scolarité y sont plus élevés que partout ailleurs au Québec, le collège renouvelle son personnel enseignant à tous les deux ou trois ans et lui offre les conditions de travail les plus minables des collèges métropolitains (c'est-à-dire de la région de Montréal)."

Faisant allusion au fait que le collège Notre-Dame a refusé la requête des professeurs réclamant l'association à un comité paritaire pour étudier les questions d'ordre professionnel, comme cela existe dans les écoles du gouvernement et dans plusieurs collèges, le S.P.E. affirme qu'en "refusant d'associer à sa mission la majorité de ses professeurs (qui est composée de laïcs), le collège ne peut que faillir à la grande tâche qu'il doit assumer et ne peut que devenir une sorte d'épicerie, où l'on vend des denrées qui s'appellent "cours" et où l'on trouve des professeurs qui sont des commis."

"Le collège Notre-Dame rend ainsi un très mauvais service à la cause qu'il veut défendre, celle d'une "institution privée dirigée par des religieux", comme son porte-parole, le frère Bastien, l'a déclaré à La Presse.

"Les parents et les étudiants sont donc en droit, eux aussi, d'exiger une explication, à savoir: quelle sorte de corps professoral le collège entend-il engager?"

"Il est évident, continue le S.P.E., que par le climat qu'il instaure, par les conditions de travail qu'il impose, la formation ne peut recruter les meilleurs éléments" de la profession enseignante. Le S.P.E. reconnaît la nature particulière du collège Notre-Dame, mais dans la mesure où "les privilèges auxquels il veut se cramponner ne vont pas contre les intérêts des étudiants et de la société québécoise. Sinon, précisez-il, cela sera considéré comme une autre "trahison des cleres".

## M. J.-J. Bertrand insiste sur l'urgence de créer un ministère de la jeunesse et des loisirs



Prenant la parole à une assemblée de mise en candidature dans Montréal-Mercier, hier soir, M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a particulièrement insisté sur l'urgence de créer un ministère de la jeunesse et des loisirs de qui relèvera un haut-commissariat des sports.

"L'idée n'est pas neuve, a-t-il souligné. Dès 1962, l'Union nationale l'inscrivait son programme. Ce ministère qui s'inspirera de la philosophie moderne des loisirs et des sports, compte bien dresser une politique de planification à l'échelle provinciale."

Me Bertrand a expliqué que tous les ministères concernés par le problème des loisirs seront appelés à coordonner leurs efforts; les personnes et

les groupes qui se dévouent depuis si longtemps pour la promotion du sport amateur seront aidés concrètement; quant au rôle conjoint du gouvernement et des municipalités, des commissions scolaires et corps intermédiaires, il sera bien précisé et pensé afin que chacun ait le droit de s'exprimer librement et de participer efficacement à l'élaboration et à l'organisation de programmes de loisirs.

"Pour ce qui est des sports, l'Union nationale créera un haut-commissariat aux sports, qui aura pour tâche de développer dans tout le Québec la pratique des sports", a ajouté le député de Missisquoi.

"Bien sûr, a-t-il précisé, que l'Union nationale n'a pas oublié les sports de participation comme la chasse et la pêche, par exemple. Notre programme contient à l'intention des chasseurs et pêcheurs des réformes bien précises comme celles-ci: accroître l'accessibilité des lacs et forêts aux pêcheurs et chasseurs; enseigner les lacs et protéger plus efficacement la faune."

## Le Canadien Pacifique répond à l'Association des cinéastes

L'Association professionnelle des cinéastes reproche au Canadien Pacifique de dépenser largement à l'étranger des sommes d'argent que l'on pourrait utiliser au Canada dans la production de spectacles de cinéma qui seront présentés au pavillon Canadien Pacifique - Cominco de l'Expo 67.

Le Canadien Pacifique répond à cette affirmation en fournissant les explications suivantes: les quelque quatre millions de dollars que consacreront le Canadien Pacifique et la société Cominco au pavillon d'Expo 67 seront

dépensés au Canada, à l'exception des émoluments versés au réalisateur du film et des dépenses de laboratoire, dans le cas du film principal. Les dépenses de laboratoire que nécessite la production d'un pareil film ont dû être confiées à l'étranger parce que la seule maison capable de le faire au pays était l'Office national du film, qui dut refuser en raison des restrictions de sa charte.

D'autre part, les contrats de production de films destinés à nos stands d'exposition sont confiés à deux maisons montrealaises, qui en assureront la production et l'entretien. De plus, l'outillage de projection, les écrans, les haut-parleurs, les accessoires électriques et acoustiques sont achetés au Canada et une maison montrealaise en assure l'installation et la mise en service.

Bien que le réalisateur, Francis Thompson, de renommée mondiale, ne soit pas Canadien, il est stipulé dans les ententes que le film entier sera réalisé avec l'aide d'artistes canadiens.

On peut souligner à ce propos que trois des caméramans sont des Montréalais. Rappelons que l'apport du Canadien Pacifique à l'industrie cinématographique canadienne a été considérable. C'est ainsi que l'Associated Screen News, président de l'Office national du film, et propriétaire du Canadien Pacifique, a produit, sur une période de 40 années, quelque 100 films documentaires entièrement canadiens, a participé également à l'entraînement de techniciens qui sont aujourd'hui au service de l'industrie cinématographique privée ou gouvernementale. Le Canadien Pacifique a recours aujourd'hui à des réalisateurs indépendants du Québec et de l'Ontario. L'une des dernières réalisations confiées à l'un d'eux est un semi-documentaire intitulé "Profils canadiens", qui sera distribué en 13 langues et que l'Office national du film et le gouvernement canadien ont choisi pour promouvoir à travers le monde les manifestations du centenaire et de l'Expo 67.

## Me Noël Dorion: le pardon doit compléter la réhabilitation

QUEBEC. — Me Noël Dorion, ancien solliciteur général du Canada a déclaré qu'il serait important que l'on songe à instituer au pays un système de pardon comme il en existe présentement en France.

Prenant la parole devant les membres du club Richelieu de la vieille capitale, Me Dorion a souligné le fait que les ex-détenus, après leur réadaptation, doivent surmonter de dures étapes dans la société. Il a attiré l'attention des membres du club Richelieu sur cette question en affirmant que la réhabilitation totale d'un délinquant qui n'en est qu'à une première offense, ne peut être complétée qu'en débarrassant ce dernier de son dossier judiciaire qui est "un vrai boulet" pour un moment d'égarement dans sa jeunesse, boulet qu'il est obligé de traîner toute sa vie, a-t-il dit.

Me Dorion a rappelé qu'il avait déjà préparé un projet de loi en vue d'établir un système de pardon envers les ex-détenus mais que ce projet n'avait pas eu l'heure de plaire aux députés. Il a ajouté qu'il croyait que les députés étaient insuffisamment renseignés sur le problème de la réhabilitation.

## Un nouvel ouvrage de M. Walter Gordon

TORONTO — L'ancien ministre des finances dans le cabinet Pearson, M. Walter Gordon, a lancé hier un nouvel ouvrage où il entend démontrer quels sont les moyens de surmonter ce qu'il estime être une menace de domination des Etats-Unis sur l'économie canadienne. Le livre, intitulé "A Choice for Canada", paraîtra cette semaine chez McClelland and Stewart. M. Gordon a nié, à la même occasion, que ce livre marque le point de départ de nouvelles ambitions politiques personnelles. Il a également déclaré qu'il ne songeait pas à poser sa candidature à la tête du parti libéral — du moins tant que M. Pearson n'aura pas pris sa retraite.

## Johns-Manville exploitera un gisement d'amiante à Timmins

La compagnie Johns-Manville, un des plus importants producteurs d'amiante, ouvrira une nouvelle mine près de Timmins, en Ontario. La production commencera en 1968, à raison de 25.000 tonnes de fibres par année. La compagnie exploite déjà le gisement d'Asbestos, celui de Baie-Verte à Terre-Neuve et un autre en Californie. M. Carl Lindell, président du conseil de la compagnie, a dit que la décision a été prise à cause de l'augmentation de la demande d'amiante dans le monde.

La mine de Timmins sera à ciel ouvert sur un terrain que la compagnie possède depuis 1953. Les travaux d'arpentage et d'exploration, complétés l'an dernier, ont démontré la rentabilité à long terme de l'exploitation du gisement. La production servira à la fabrication de produits d'amiante-béte principalement de tuyaux pour l'irrigation et les égouts. Le gisement est situé à un mille d'une nouvelle autoroute et à dix milles de la voie ferrée.

O.F.C.  
UN WHISKY CANADIEN  
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens  
EXPORTÉS AVEC FIERTE VERS PLUS DE 50 PAYS  
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBouteillé à VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCOTCH DISTILLERS LTD.

## Le NPD lance un service d'aide et d'information qui s'adresse à N.D.G. et aux autres quartiers

Beaucoup de gens ont des problèmes avec leur pension de vieillesse, sécurité sociale, problèmes légaux, et toutes sortes de difficultés, dit-il. Ils souffrent peut-être d'injustice ou de discrimination. La chose importante est de savoir à qui s'adresser pour obtenir une solution à nos problèmes, car le gouvernement est tellement gros que la plupart du temps on ne sait pas à qui présenter ses demandes.

Le Service d'information NPD sera anonyme, confidentiel et gratuit. Mlle Fournier demandera quelques détails aux personnes qui lui téléphoneront, ensuite elle les rappellera le plus vite possible afin de leur fournir la source d'information dont ils ont besoin. "Personne ne sera refusé à cause de ses vues politiques, de sa race, de sa religion ou de son salaire, dit M. Gifford. Notre service s'adresse aux gens de Notre-Dame-de-Grâce, mais il est à la disposition de toutes les personnes de la ville de Montréal."

EAU DÉGOUTTE ?  
Faites installer les  
**GOUITTIÈRES**  
"PRIMEAU"  
GALVANISÉES • ALUMINIUM  
OUVRIÈRES  
Estimation gratuite  
+ MONTRÉAL — 322-4160  
+ QUÉBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

PROPRIÉTÉ À VENDRE  
A LANORAIE  
Sur le fleuve maison de 8 pièces, nouvellement décorée, entièrement meublée, grand living, foyer naturel, tout fini pin arboré, terrain 30.000 pi.2, arbres magnifiques, 3 garages, 1 remise \$28.000, à discuter. Propriétaire. Pas d'agent.  
254-8041  
Soir: 254-8987

Pour la fête des mères  
Offrez-lui repas et vins dignes d'une reine

CONDUISEZ  
Jusqu'à notre stationnement intérieur et vous serez à un pas d'une nourriture et d'un service insurpassables...

4 Seasons RESTAURANT

BUFFET CHAUD ET FROID \$3.75  
DINERS POUR GOURMET  
A PARTIR DE \$2.50  
ENFANTS — MOITIE PRIX  
ET  
MENU INTERNATIONAL A LA CARTE

1005 GUY  
Rue de  
Dorchester

Reservations au RESTAURANT  
866-4611  
Grand stationnement intérieur

Où est le plus grand risque?

Visiblement peu pressé de recevoir la dernière tranche du rapport Parent, M. Lesage a tout fait, depuis un mois, pour retarder le rendez-vous que sollicitait le président de la commission d'enquête.

Aucune loi n'oblige, en fait, le gouvernement à livrer sur-le-champ au public un rapport de commission d'enquête. Il peut même arriver des cas où, pour des raisons de sécurité ou d'efficacité judiciaire, certains documents doivent être gardés secrets tant que des précautions élémentaires n'ont pas été prises contre des individus déterminés.

Mais une longue pratique veut que, de manière très habituelle, le public soit saisi d'un rapport de commission d'enquête à peu près en même temps que le gouvernement. Le rapport Dorion, document particulièrement explosif s'il en fut, fut remis à la presse quelques heures à peine après que le gouvernement en eut été saisi.

L'opinion publique voit avec raison, dans cette pratique, un gage de l'indépendance des commissions d'enquête, de l'absolue liberté dont elles doivent disposer jusqu'à la fin de leur travail dans leurs relations avec le pouvoir. Un rapport publié tout de suite échappe au risque d'ingérence et de retouche de la part du pouvoir.

pouvoir de neutraliser l'effet du document par des tactiques dilatoires est combattue à la source.

M. Lesage connaît bien cette tradition. Il trouvera puérils, à la réflexion, les arguments qu'il a invoqués mercredi pour justifier un retard éventuel dans la divulgation du rapport Parent. Ni le pouls, ni la capacité de lecture, ni l'humeur d'un chef de gouvernement ne sauraient entrer en ligne de compte dans le fonctionnement de ce rouage vital d'une démocratie vigoureuse.

Ce que redoute le gouvernement, c'est en réalité "l'impact" électoral d'une divulgation immédiate du rapport Parent. On craint, semble-t-il, que, livré en pâture aux fauves, le document ne déclenche une lutte passionnée qui fasse plus de tort que de bien à la cause de l'éducation.

Le risque est réel. Certains voutours n'attendent que l'apparition de la proie pour la dévorer à belles dents. On n'hésitera point, en quelques milieux, à courir, pour gagner quelques votes, le risque d'une querelle religieuse.

Mais ce risque, avant d'être accepté pour de l'argent comptant, doit être mis en regard d'autres risques non moins graves. Quel que soit le contenu du rapport Parent, la polémique est désormais engagée à son sujet. Loin de cesser avec la politique du silence que veut adopter M. Lesage, elle ne fera que s'aviver à mesure que progressera la campagne électorale. Les mauvaises langues préféreront probablement n'avoir pas eu la chance de lire le rapport pour être plus libres de l'attaquer sans nuance, d'agiter à son sujet des épouvantails qui n'ont peut-être aucun fondement dans le contenu même du document. A ce climat dangereux, ne faut-il pas préférer d'emblée la confrontation virile que provoquerait au contraire une divulgation immédiate du document? Certains redoutent la démagogie. Nous leur répondons: nous y sommes plongés à plein par l'atmosphère présente d'incertitude. Le danger d'escalade existe sûrement, mais seule une politique de vérité permettra de le conjurer. Ne serait-il pas un gouvernement piteux, celui qui aurait été élu, de son propre aveu, par un public au jugement duquel il aurait refusé de faire confiance?

Pour le parti libéral — dont le sort n'est pas étranger aux pensées secrètes du chef du gouvernement — l'attitude de M. Lesage fait naître un autre risque: celui de se voir acculé à la défensive par une opposition devenue doublement agressive. Il y a maintenant cinq ans qu'en matière de confessionnalité et de financement scolaire, le Québec vit dans un climat d'incertitude. Quoi que fassent les libéraux, les partis d'opposition leur demanderont des explications à ce sujet; le public exigera de son côté qu'ils disent clairement où ils veulent conduire le Québec. Cela est d'autant plus normal que, par la volonté même du gouvernement actuel, l'éducation a cessé d'être une chasse gardée, qu'elle a été "rapatriée" pour ainsi dire dans l'orbite du processus démocratique. De quel droit, au moment où ce processus va connaître l'étape de l'élection qui en est le sommet, priverait-on le public d'un document dont celui-ci a besoin pour se former une opinion sur les questions en jeu? Il faudra certes veiller, une fois le rapport publié, à éclairer l'opinion sur la portée exacte d'un document émanant d'une commission royale. Il faudra veiller à ce qu'on n'identifie pas nécessairement les vues de la commission avec celles du gouvernement. Il faudra éviter de prêter a priori au parti au pouvoir toutes les opinions émises par un organisme indépendant de celui-ci et du gouvernement. Cette tâche sera particulièrement urgente et délicate en temps d'élections. Il faut quand même préférer les risques qui s'y rattachent à ceux qu'entraînerait l'occurrence d'une faute d'omission.

Le jour de l'événement, les journaux italiens ont amplement parlé de la rencontre entre le chef de l'Eglise et le ministre des Affaires étrangères de l'URSS. Dans l'avenir les observateurs politiques se référeront sans doute souvent à ce jour historique, comme les chroniqueurs religieux évoqueront la récente rencontre de l'évêque de Rome et l'archevêque de Canterbury. Les journaux italiens ont unanimement relevé le caractère exceptionnel de l'événement. Divergences idéologiques et convergences pratiques. Ils ont été également unanimes à souligner le caractère particulier de cette rencontre: tout en partant de positions doctrinales différentes, opposées, voire inconciliables, les interlocuteurs — reconnurent "l'existence d'un terrain commun ou dialoguer: la sauvegarde de la paix du monde", selon l'expression d'un quotidien pro-communiste. Les divergences idéologiques n'empêchent pas certaines convergences diplomatiques. Même s'ils n'ont pas la même conception de la paix, Paul VI et M. Gromyko croient pouvoir conjurer leurs efforts pour mettre fin aux conflits actuels et prévenir une nouvelle conflagration mondiale.

Journaux de gauche et feuilles libérales s'accordent également à reconnaître qu'une évolution parallèle a permis la rencontre historique du 27 avril: le Saint-Siège se montre aujourd'hui disposé au dialogue, sans pour autant renoncer à la défense des libertés religieuses et à l'affirmation de la vérité. Tandis que, de son côté, l'URSS, de moins dans la personne de ses chefs suprêmes, semble renoncer à considérer le Vatican comme l'allié des bellicistes et à le dénoncer comme le complice du colonialisme et du capitalisme.

Un revirement. Le communiqué officiel du Vatican était sobre. Il mettait en rapport la rencontre du 27 avril avec la conversation que Paul VI et M. Gromyko eurent à l'ONU le 4 octobre dernier, après les discours du Pape sur la paix. A ce propos, La Stampa, Turin, rappelle ce fait intéressant. Après la rencontre du Saint-Père et du ministre russe au Palais de Verre, l'attitude de la presse soviétique envers le Vatican changea. La veille, les journaux russes se félicitaient d'ignorer la visite du Pape à l'ONU. Le lendemain, ils en parlèrent amplement, en citant plusieurs passages du plaidoyer de Paul VI en faveur de la paix. C'est que — pense Le Stampa —, connaissant désormais mieux l'attitude de Rome, M. Gromyko avait donné à nos nouvelles commissions à la presse de son pays.

Présence de l'Eglise du silence. Le Stampa marque les trois points de l'exposé de Paul VI à son visiteur russe, dans la matinée du 27 avril: efforts du Saint-Siège pour la sauvegarde de la paix, conditions douloureuses de l'Eglise derrière le rideau de fer, enfin, en connexion avec ces deux thèmes, nature et mission de l'Eglise. (N'est-ce point pour développer ce dernier point que le Pape offrit à M. Gromyko, en deux exemplaires, la traduction russe de la Constitution dogmatique de Vatican II sur l'Eglise?) Le Journal de Turin ajoute que les ministres russes, écoutés avec une grande attention l'exposé du Saint-Père.

Le Saint-Siège n'est pas au service d'un parti politique. Quelques journaux de la péninsule se font l'écho des préoccupations, des inquiétudes et même du scandale que la rencontre du Chef de l'Eglise et du ministre des Affai-

res étrangères de l'URSS peut provoquer auprès de certains gens, croyants et incroyants: Paul VI ouvre les portes du Vatican à une personnalité communiste, alors que la veille il s'était vu fermer les portes de la Pologne par M. Gomułka. Certains redoutent les conséquences fâcheuses que la rencontre pourrait avoir pour la démocratie chrétienne lors des prochaines élections municipales (12 juin). Le Corriere della Sera repousse ces craintes en observant que le Chef de l'Eglise universelle n'a pas à régler son action sur les intérêts d'un parti politique et que, par ailleurs, les citoyens de la péninsule gagneraient lors des prochaines élections à faire usage de leur tête et à réfléchir aux objectifs qui commandent toute la politique du parti communiste: renverser les institutions actuelles pour construire un Etat marxiste, hostile à la liberté religieuse.

Tenir les deux bouts de la chaîne. Quant à lui, l'Archevêque d'Ita-

La visite de Gromyko au Vatican peut amorcer de grands changements

LETTRÉ DE ROME

par Georges HUBER

lia, principal quotidien catholique de la péninsule, invite les chrétiens troublés par l'attitude du Pape à considérer qu'elle découle d'une inspiration religieuse. Une position doctrinale de fond commune à tous les catholiques peut se traduire dans différentes options pratiques, selon qu'elle se développe en matière diplomatique, sur le plan politique ou dans le domaine religieux. Il importe de distinguer les différentes activités, sans jamais oublier leur inspiration commune. Et il convient aussi de tenir compte de l'esprit plus authentiquement chrétien que Vatican II a été efforcé d'éveiller dans le catholicisme d'aujourd'hui, en invitant les chrétiens à unir mieux que dans le passé l'attitude de défense à des positions de saine ouverture et de prudentes coopérations.

Bref, les chrétiens sont hommes de synthèse: au lieu de river leur attention sur un seul aspect, si important qu'il paraisse, ils considèrent l'ensemble: ils s'efforcent de tenir les deux bouts de la chaîne.

Quant à lui, l'Archevêque d'Ita-

lia, principal quotidien catholique de la péninsule, invite les chrétiens troublés par l'attitude du Pape à considérer qu'elle découle d'une inspiration religieuse. Une position doctrinale de fond commune à tous les catholiques peut se traduire dans différentes options pratiques, selon qu'elle se développe en matière diplomatique, sur le plan politique ou dans le domaine religieux. Il importe de distinguer les différentes activités, sans jamais oublier leur inspiration commune. Et il convient aussi de tenir compte de l'esprit plus authentiquement chrétien que Vatican II a été efforcé d'éveiller dans le catholicisme d'aujourd'hui, en invitant les chrétiens à unir mieux que dans le passé l'attitude de défense à des positions de saine ouverture et de prudentes coopérations.

Bref, les chrétiens sont hommes de synthèse: au lieu de river leur attention sur un seul aspect, si important qu'il paraisse, ils considèrent l'ensemble: ils s'efforcent de tenir les deux bouts de la chaîne.

LETTRÉ DE PARIS

Vers la réforme du système général de sécurité sociale

de notre correspondant Jean BOISSONNAT

Instituée en France depuis vingt ans, la Sécurité sociale arrive à l'âge des réformes. Les commissions se multiplient; les rapports s'accumulent; les controverses se développent. Connaissant les risques de tels débats, le gouvernement s'interroge sur l'opportunité d'une réforme avant les élections du printemps 1967. Mais personne ne doute de la nécessité de procéder à une mise à jour; c'est une question d'opportunité, ce n'est plus une question de principe.

La sécurité sociale joue un rôle très important dans la vie économique et sociale en France. Grâce à elle, une famille de trois enfants reçoit, chaque mois, près de 300 F de prestations; un malade ne débourse que 3 F lorsqu'il va chez le médecin et il est remboursé à 80 p.c. de ses dépenses pharmaceutiques; un retraité perçoit une pension de l'ordre de 300 F par mois. En outre, la sécurité sociale joue un rôle important pour amortir les effets des crises économiques, car elle continue de distribuer les mêmes prestations lorsque les affaires vont mal. Grâce à tout cela, la natalité est redevenue normale, alors qu'avant la dernière guerre, il y avait en France, chaque année, plus de décès que de naissances. Voilà dix ans que les Français dépensent plus d'argent pour soigner, aujourd'hui, ils dépensent près de deux fois plus d'argent pour se soigner que pour boire. Sur l'ensemble du revenu national, près d'un cinquième représente des prestations sociales.

Expansion continue

Malgré ces progrès considérables, la sécurité sociale ne bénéficie pas encore à toutes les catégories sociales, mais cela ne va plus tarder car le gouvernement doit déposer dans les semaines à venir, un projet de loi créant un système d'assurance-maladie obligatoire pour les industriels, commerçants, artisans et professions libérales. A ce moment là, on pourra considérer que la quasi-totalité de la population française participe à un régime de sécurité sociale. Certes, tous les régimes ne

sont pas aussi avantageux, mais ils existent. Le plus important d'entre eux, celui des salariés du commerce et de l'industrie, dépense onze millions de salaires. Il est basé selon le principe mutualiste, c'est-à-dire que les intéressés élisent eux-mêmes les administrateurs des caisses; en pratique, l'Etat joue un rôle très important puisqu'il fixe le montant des cotisations et celui des prestations. Pour qu'il veuille réformer, aujourd'hui un système aussi impressionnant?

Comme cela arrive souvent ce sont les contraintes financières qui ont conduit à poser le problème de la réforme. Lors de l'élaboration du Ve Plan pour le développement de l'économie entre 1966 et 1970, on a constaté que les différents régimes de sécurité sociale pourraient présenter en 1970 un déficit proche de 10 milliards de F, si on laissait les choses évoluer spontanément. Cela résulte de ce que, de plus en plus de Français sont affiliés à un régime de sécurité sociale; celle-ci verse des prestations de plus en plus importantes parce que les régimes de retraite arrivent à maturité et parce que les Français se soignent davantage avec l'élévation du niveau de vie; et surtout, sous l'effet de la scolarisation d'une part et de l'allongement de la vie humaine d'autre part, le nombre des travailleurs décroît relativement par rapport à celui des personnes qui ne participent pas directement à la production. Il en résulte que les ressources de la sécurité sociale ne suivent pas la progression de ses dépenses.

Quelques propositions

Une Commission du Plan vient de faire des propositions concrètes pour essayer d'en sortir. Elle suggère tout d'abord de faire supporter par l'Etat des dépenses qui incombent, anormalement, aujourd'hui, à la sécurité sociale. Les syndicats réclament cela depuis plusieurs années. Ensuite, elle propose une augmentation de certaines cotisations, augmentation plus forte pour les cadres que pour les

Voir page 6: Vers la réforme

Les crédits militaires d'une journée pour lutter contre l'analphabétisme?

Lundi dernier, le gouvernement iranien faisait don à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'une somme de \$700.000 correspondant à l'équivalent "d'une journée des dépenses militaires annuelles de l'Iran". En même temps, le chah adressait aux chefs des Etats membres de l'UNESCO une lettre personnelle les conviant à imiter son geste dans le but de financer une campagne mondiale contre l'analphabétisme, campagne qui s'étalerait sur plusieurs années, sinon sur plusieurs dizaines d'années.

C'est en septembre dernier lors de la conférence mondiale sur l'analphabétisme, tenue à Téhéran, que le chah avait formulé le vœu que tous les Etats consentent à affecter une petite part des crédits militaires à une offensive systématique d'alphabetisation. La conférence avait accueilli chaleureusement cette proposition et en avait salué l'inspiration généreuse. Le gouvernement iranien vient de démontrer qu'il ne s'agissait pas simplement pour lui d'un vœu pieux et il fait un geste qui ne peut manquer d'avoir un large retentissement.

\$325 millions par an!

Il paraît douteux cependant que la plupart des gouvernements imitent celui de Téhéran, non pas certes qu'ils ne souscrivent pas à l'entreprise difficile de l'alphabetisation — clé du développement économique et social dans le tiers monde — mais parce qu'ils estiment (pour les plus importants d'entre eux) faire déjà un effort considérable en matière de coopération internationale. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, la France et l'Allemagne occidentale assument ensemble 65 p.c. du budget de l'UNESCO: c'est sensiblement la même situation à l'ONU et dans les grandes organisations internationales qui en dépendent.

Ces pays et quelques autres fournissent, d'autre part, plus des trois quarts des \$9 à \$10 milliards consentis chaque année au titre de l'assistance bilatérale pour le tiers monde. Même si les experts s'accordent à reconnaître que cet effort reste nettement insuffisant (qu'il faudrait le multiplier par deux ou trois), les gouvernements des grandes puissances ne paraissent pas enclins à augmenter massivement dans l'immédiat leur contribution ou à réduire sensiblement leurs dépenses militaires, de manière à réorienter une part des crédits vers les oeuvres de coopération internationale.

Conséquences prévisibles

Les crédits affectés aux fins militaires sont actuellement de l'ordre de \$120 à \$125 milliards par année dans le monde entier, soit environ \$325 millions par jour. La proposition du chah d'Iran aboutirait à dégager une telle somme (\$325 millions), chaque année, pour une lutte gigantesque contre l'analphabétisme. Pour les seuls Etats-Unis, cela voudrait dire une contribution supplémentaire de \$165 millions, correspondant à leurs dépenses militaires quotidiennes. En saluant le geste de l'Iran, le directeur général de l'UNESCO, M. René Maheu a souhaité qu'il ait valeur d'exemple. Sans doute, ne se fait-il pas d'illusions sur le nombre de gouvernements qui imiteront l'Iran. Du moins, l'initiative de Téhéran comporte deux avantages. D'une part, elle démontre que certains des pays victimes de l'analphabétisme entendent sérieusement "s'aider eux-mêmes" à en sortir, ce qui devrait inciter les pays développés à accroître leur concours; d'autre part, elle peut faciliter l'approbation par l'ensemble des Etats membres de l'UNESCO du projet de budget pour les années 1967 et 1968.

L'automne prochain, l'Assemblée générale sera invitée par M. Maheu à autoriser une hausse de 30 p.c. du budget biennal (qui passerait à \$63 millions pour les années 67 et 68, non compris les \$58 millions du programme spécial des Nations unies).

Plusieurs grandes puissances avaient manifesté leur opposition à une pareille hausse du budget de l'UNESCO: il semble désormais qu'elles l'accepteront et qu'une fois de plus, M. René Maheu aura gain de cause. L'Organisation disposerait ainsi de près de \$122 millions pour mettre en oeuvre son programme dans les deux prochaines années.

A la recherche du français

Le parti libéral du Québec a inscrit dans son programme un article relatif à la reconnaissance officielle du français comme langue prioritaire. Cette priorité, laisse-t-on entendre, devrait notamment s'exprimer dans les relations du travail, dans les moyens de communication et dans l'affichage public sous toutes ses

BLOCS NOTES

formes. Quel que soit le gouvernement au pouvoir le 6 juin, il devra sans délai accomplir ce strict minimum. En attendant, il importe de saluer quelques initiatives récentes ou la poursuite d'entreprises anciennes dans l'effort de revalorisation de la langue.

Ainsi, le comité d'étude des termes de médecine, dont on sait l'heureuse activité, vient de publier un "glossaire des termes médico-hospitaliers". C'est avec la collaboration de l'Office de la langue française (ministère des affaires culturelles) et grâce à une subvention des laboratoires Ayerst qu'a été publiée cette élégante plaquette d'une cinquantaine de pages, dont on souhaiterait que non seulement les médecins et les étudiants en médecine mais tous les personnels des hôpitaux et des cliniques, les fonctionnaires du ministère de la santé, etc. la lisent et en tiennent désormais le plus grand compte.

En deux ans, le Comité d'étude des termes de médecine (secrétariat: 857, rue du Chanoine-Martin, Ste-Foy, Québec, 106) s'est imposé comme l'un des instruments les plus efficaces pour la défense de la langue dans un secteur vital. (1)

La société Canadian Industries Limited, possédée, depuis quelques mois, un "comité de linguistique" qu'anime M. Hubert Potvin. Ce comité publie un bulletin mensuel, dont la deuxième livraison vient de paraître, des glossaires (termes particuliers à l'industrie de la peinture-carrosserie, manuel architectural des peintures de finition), enfin des fiches techniques portant sur le vocabulaire de l'industrie chimique, de l'emballage, etc. L'initiative de la CIL mérite d'être suivie de près et devrait susciter des imitateurs chez d'autres grandes sociétés.

Il faut également signaler, une fois encore, la qualité des fiches et du bulletin "C'est-à-dire" publiés par le comité linguistique de la société Radio-Canada. Les fiches sont consacrées non seulement au vocabulaire de la radiodiffusion et de la télévision mais à une grande partie du vocabulaire de la conversation courante et, à cet égard, devraient intéresser tous les milieux. On regrettera toutefois que les travaux et les recommandations du comité de linguistique ne fassent pas da-

lettres au DEVOIR

L'école d'hier

Mme Thérèse Belzile. Votre lettre adressée à madame Jeanne Lapointe ("Le Devoir", 11 avril 1966) renferme une série d'affirmations un peu loufoques qui risquent de faire.

Voici quelques traits, les plus cocasses, qui semblent venir d'observations faites sur un autre continent ou une autre planète: a) "Les écoles d'aujourd'hui ne sont plus les heureux écoliers d'autan". Et pourquoi donc? Manqueraient-ils à ce point la douce caresse de la férule ou les heures passées à genoux dans un coin?

b) "Pourquoi nous reprocher d'envoyer nos enfants dans des écoles privées où l'on sait qu'on veillera sur eux, même au moment des loisirs?" A croire que la surveillance est prohibée par le ministère de l'éducation dans les écoles publiques.

c) "Nous étions joyeux et sans souci... Bravo! Il aurait peut-être été mieux de se faire du souci et nous ne serions pas aujourd'hui de quelques générations en retard sur les autres systèmes d'éducation."

d) "Jusqu'à nos jours, tout élève vraiment brillant, riche ou pauvre à toujours fini par jour de l'enseignement supérieur mis à leur disposition par nos bons vieux séminaires". Quel paradis de beauté! Dans quel paradis les vivants, tout en l'ignorant! Que ne me l'expliquiez-vous pas dit plus tôt!

vantage loi à Radio-Canada même, où l'on continue à tolérer de la part de certains "commanditaires" le recours au patois et à la vulgarité. Il est vrai que par rapport à certaines stations privées, Radio-Canada donne l'impression d'un temple du beau langage. Tôt ou tard, on devra bien admettre l'intervention des pouvoirs publics pour mettre un terme à l'entreprise de dégradation linguistique et d'abâtardissement que poursuit trop de stations de radio et de télévision. Enfin, saluons la réapparition depuis quelques mois du

"Bulletin de linguistique" de l'Académie canadienne-française, rédigé avec mesure, justesse et humour par l'un des Canadiens français qui possèdent le mieux, le plus intimement leur langue, M. Victor Barbeau. Il serait heureux que ce bulletin — tout comme les fiches de Radio-Canada — soit diffusé massivement parmi les étudiants québécois... et beaucoup de leurs aînés.

J. - M. L. (1) Certaines fautes d'impression ayant été relevées dans la première édition, une nouvelle édition est en cours.

Guy JULIEN, St-Jean-Port-Joli, L'Islet.

Le Canada, le R.-Uni et l'Allemagne sont les principales victimes de l'émigration des "cerveaux" aux E.-U.

PARIS. — Sur 15.248 ingénieurs et scientifiques européens qui ont émigré aux Etats-Unis pendant les sept années 1956-1963, 552 viennent de France, révèle une statistique de la "National Science Foundation" publiée par le "Progress scientifique", revue mensuelle de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Comparez aux 4.933 Britanniques et aux 2.804 Allemands le nombre de Français est assez faible. Ceux-ci émigrent peu, les scientifiques et les ingénieurs comme les autres. Les statistiques publiées par la NSF montrent que l'immigration des scientifiques et ingénieurs de toutes provenances aux Etats-Unis est passée de 1.234 par an en 1949 à 5.333 personnes en 1963. Les statistiques ne tiennent pas compte des cas de retour au pays d'origine.

En sept ans (de 1957 à 1963), les Etats-Unis ont accueilli 25.737 ingénieurs et 8.422 scientifiques dont plus de la moitié étaient des chimistes. Il s'agit d'un appoint appréciable pour le potentiel scientifique et technique américain. En 1961 sur les 631 membres de la National academy of sciences, 109 étaient

nés et avaient été formés à l'étranger. Le même sur 34 prix Nobel attribués en physique et chimie à des Américains de 1907 à 1961, 9 sont allés à des savants d'origine étrangère dont Félix Bloch, originaire de Suisse, prix Nobel de physique 1952 et Rudolf Moessbauer, originaire d'Allemagne, prix Nobel de physique 1961. De plus, six lauréats étrangers du prix Nobel de physique et chimie ont émigré aux Etats-Unis après avoir reçu cette distinction, en particulier l'Allemand Albert Einstein et l'Italien Enrico Fermi.

La moitié des scientifiques et ingénieurs entrés aux Etats-Unis pendant la même période venaient d'Europe, les autres provenaient du Canada (8.515), d'Asie (4.114) et d'Amérique du Sud (2.858). En Europe, ce sont l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, la Suède qui fournissent le plus d'émigrants de ces catégories. La France vient en sixième position.

Les Etats-Unis sont pleinement conscients de l'importance de cette arrivée de personnel qualifié et de l'avantage que leur pays en tire. Une nouvelle loi sur l'immigration, signée le 3 octobre 1965 et

qui entrera progressivement en vigueur, bouleversera entièrement la législation actuelle sur l'immigration en mettant fin à la discrimination selon l'origine géographique et en renforçant les mesures favorables au personnel qualifié.

En Europe, cette ponction de matière grise ("brain-drain") est ressentie comme une menace dans certains pays, en particulier en Allemagne et en Grande-Bretagne. Le gouvernement fédéral a créé en 1965 un "service pour les relations avec les scientifiques allemands à l'étranger" qui travaille avec l'Office des échanges universitaires pour maintenir des contacts avec les scientifiques établis à l'étranger et surtout pour faciliter le retour de ceux qui veulent revenir.

Une des causes de l'émigration réside dans le foyer d'attraction que sont les Etats-Unis à cause de leur dynamisme qui se concrétise dans de grands projets. Mais de grands projets comme le C.E.R.N. ont déjà montré leur efficacité scientifique et leur pouvoir mobilisateur. D'autres projets à l'étude permettront peut-être de retenir les savants européens. (AFP)

MONTREAL, VENDREDI 6 MAI 1966

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOY
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LÉFEBVRE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

**Il manque encore 31 candidats à l'Union nationale**

A venir à ce jour l'Union nationale a choisi son candidat dans 76 des 108 comtés de Québec. C'est dans le district d'organisation de Montréal que cette opération est la moins avancée puisqu'il reste 26 candidats à choisir sur 65 comtés. Dans le district d'organisation de Québec, il ne reste que cinq candidats à choisir sur 43 comtés: Bonaventure, Des-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Louis-Hébert et Rimouski. L'organisation du parti à Montréal dit que le choix des candidats devrait être terminé dans une semaine environ. Le choix des candidats est cependant terminé dans certaines régions comme dans les cinq comtés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les 4 comtés de la région du Nord-Ouest québécois. C'est surtout sur l'île de Montréal même que le choix des candidats est peu avancé.

**M. Maurice Casteau, candidat de l'UN dans Dorion**

Tout comme le parti libéral qui a choisi mercredi soir le lutteur Johnny Rougeau comme porte-étendard dans le comté montréalais de Dorion, l'Union nationale n'a pas elle non plus choisi de candidat d'origine italienne même si la moitié des électeurs de cette circonscription appartiennent à ce groupe ethnique. Un communiqué de l'Union nationale annonce que le candidat du parti dans Dorion sera une figure bien connue du régime duplessiste, l'ancien ministre d'État Maurice Casteau. Ce dernier avait été défait dans Jeanne-Mance en 1962 par le député libéral Aime Brisson.

**M. Maurice Bellemare revient à l'accusation de dirigisme d'Etat contre le gouvernement**

ANOS — Orateur au congrès de nomination de l'Union nationale dans Abitibi-Est, mercredi soir, le doyen de l'Assemblée législative, M. Maurice Bellemare est revenu aux accusations de dirigisme d'Etat contre le gouvernement libéral. Le député sortant de Champlain a affirmé que si le parti libéral était réélu le 5 juin, il implanterait le dirigisme d'Etat pour de bon. "Ce dirigisme d'Etat, a-t-il précisé, s'étendrait dans l'agriculture, dans la fonction publique, dans la presse et dans l'éducation". Ce serait ni plus ni moins, a ajouté, le député de Champlain, la dictature qui s'implanterait dans tous les domaines, et c'est un grave danger qui menace la population du Québec". M. Bellemare a dénoncé le

**M. Jean-Paul Lefebvre n'a pas démissionné de la CECM**

Le candidat libéral dans Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, directeur du service d'éducation des adultes à la CECM, ouvrira sa campagne dimanche soir par une assemblée qu'il tiendra à 8 h. à l'école secondaire Mgr Georges Gauthier, au 750 est, boul. Gouin. M. René Lévesque sera l'un des orateurs tandis que M. Lefebvre donnera les raisons pour lesquelles il vient d'adhérer au parti libéral. D'autre part, on a précisé à la Commission des écoles catholiques de Montréal que M. Lefebvre n'avait pas démissionné de son poste, non plus qu'il était en congé sans solde. Il ne fait que prendre ses vacances annuelles pendant la campagne électorale.

**Johnson à Drummondville le 12, et à Lévis, le 14**

La tournée de M. Daniel Johnson commence à se préciser. Le secrétaire du parti à Montréal vient de laisser savoir que le chef de l'Union nationale tiendra une assemblée régionale à Drummondville, jeudi le 12 mai et une autre à Lévis, samedi le 14 mai. On sait que la première assemblée de M. Johnson aura lieu dimanche après-midi à Acton Vale, dans le comté de Bagot.

**Bourgault à Lac-Mégantic, Mont-Laurier et Valleyfield**

Le président du RIN, M. Pierre Bourgault, se rendra à Mont-Laurier, dimanche, et à Valleyfield, lundi. A ce dernier endroit, il tiendra une assemblée, le soir, à la salle Tougas Nicholson. L'endroit et l'heure

de l'assemblée de Mont-Laurier ne sont pas encore annoncés, mais on précise que M. Bourgault prendra le souper à l'annonce.

Mardi soir, M. Bourgault tiendra une assemblée à Laval, à la salle des loisirs Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides. Aujourd'hui, M. Bourgault est dans la métropole où il a convoqué une conférence de presse. Samedi soir, il assistera au congrès de nomination de son parti dans Frontenac, à Lac-Mégantic. D'autre part, le RIN annonce que le professeur Michel-Guy Huot, vient d'être choisi candidat dans le comté de Chauveau, en banlieue de Québec, tandis que M. Louis Gravel, professeur de philosophie a été choisi dans Vaudreuil-Soulanges.

Le parti annonce également les deux congrès de nomination suivants:

Vendredi soir, dans Limoilou; M. Gaston Bernier, bibliothécaire, sera candidat.

Samedi soir, à 8 h. 30, dans Frontenac, au sous-sol de l'église de Lac-Mégantic; M. Albert Turcotte, professeur sera candidat. M. Pierre Bourgault y prendra la parole.

**M. Wray a l'appui de Mme Kirkland-Casgrain**

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des transports, et communications appuie, M. Norman Wray comme candidat libéral dans le nouveau comté de Baldwin. A la suite des protestations qui ont suivi cette semaine l'investiture de M. Wray par le congrès de nomination, Mme Kirkland-Casgrain a demandé aux membres de la Fédération libérale du comté de se rallier au candidat. Le comté de Baldwin a été taillé dans l'ancien comté de Jacques-Cartier que représentait le ministre. L'autre partie a formé le comté de Marguerite-Bourgeois, où Mme Kirkland-Casgrain sera candidate.

**Autres candidats libéraux**

Le parti libéral annonce le choix des candidats suivants lors de congrès de nomination: Dans Champlain: M. Roger Boisvert, publiciste pour la Domtar; dans Labelle, M. Henri Jolicoeur, homme d'affaires de St-Philippe-de-Néri; dans Pontiac: M. Cliff Robillard, fonctionnaire provincial; dans

Brôme: M. Glen Brown, député sortant; et dans Beauharnois, M. Gérard Cadoeux, député sortant.

Le parti annonce d'autre part les assemblées suivantes: le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, ouvrira sa campagne samedi soir dans le comté de Drummond. L'assemblée se tiendra à la salle paroissiale de Wickham. M. Pinard tiendra également une assemblée à la salle paroissiale de Ste-Jeanne d'Arc, dimanche matin, et une autre dimanche soir, à la salle paroissiale de St-Germain.

Par ailleurs, le parti libéral tiendra son congrès de nomination lundi le 9 dans le comté de Westmount. Le député sortant, M. Richard Hyde, ministre du revenu, présentera sa candidature. L'assemblée aura lieu à 8 h. p.m. au Victoria Hall, salle Prud'homme, 4026, ouest Sherbrooke.

Le jeune professeur de 29 ans, qui a été l'un des principaux artisans de la préparation du programme de l'U.N., a déclaré: "Dans une première étape, il s'agira de créer une structure administrative qui assurera la coordination entre les universités existantes. Puis, selon les besoins et les possibilités, l'université du Québec établira des centres universitaires ou de nouvelles facultés dans

**Cinq nouveaux candidats de l'UN**

Plusieurs candidats de l'Union nationale ont été choisis par des congrès de nomination mercredi soir. En voici la liste:

Dans Rouville: M. Yvon Hamel, agent d'affaires; dans Jonquière: M. Roger Dufault, principal d'école; dans Chicoutimi: M. Jean-Noël Tremblay, avocat et professeur à l'université Lav'". M. Trem-

blay est l'ancien député conservateur de Roberval aux Communes. Dans Abitibi-Est, M. Raymond Bégin, d'Amos, un candidat de 29 ans, maître en sciences sociales, qui est administrateur de l'œuvre Caritas du diocèse d'Amos. Dans Iberville, M. Alfred Croisetière, expéditeur, a également été choisi. Trois autres congrès de nomination avaient lieu hier soir: soit dans Mercier, Yamaska et Duplessis.

**Masse explique comment l'université du Québec assurerait la coordination et la décentralisation de l'enseignement**

Le candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm, M. Marcel Masse, a expliqué hier soir lors d'une assemblée tenue à St-Jacques de Montcalm quel processus suivrait un gouvernement de l'Union nationale dans la création de l'université du Québec qui constitue, au chapitre de l'éducation, l'un des principaux articles du programme du parti.

Le jeune professeur de 29 ans, qui a été l'un des principaux artisans de la préparation du programme de l'U.N., a déclaré:

"Dans une première étape, il s'agira de créer une structure administrative qui assurera la coordination entre les universités existantes. Puis, selon les besoins et les possibilités, l'université du Québec établira des centres universitaires ou de nouvelles facultés dans

n'importe quelle région du Québec, là où il faut répondre immédiatement aux besoins que ne peuvent satisfaire les universités actuelles."

M. Masse a précisé que l'enseignement universitaire pourra ainsi être décentralisé et devenir accessible à un plus grand nombre d'étudiants.

Le candidat dans Montcalm a ajouté que la création de l'université du Québec permet-

tra également de résoudre le problème de la coordination au niveau universitaire. "Il y a présentement trop d'énergie qui se perd, trop d'efforts dispersés: l'étudiant et le professeur sont ceux qui en souffrent le plus: il faut arrêter cela. L'université du Québec ne nationalisera pas les universités existantes, mais elle sera munie de pouvoirs suffisants pour résoudre dans l'ordre tous ces problèmes".



Tout le monde est D'ACCORD

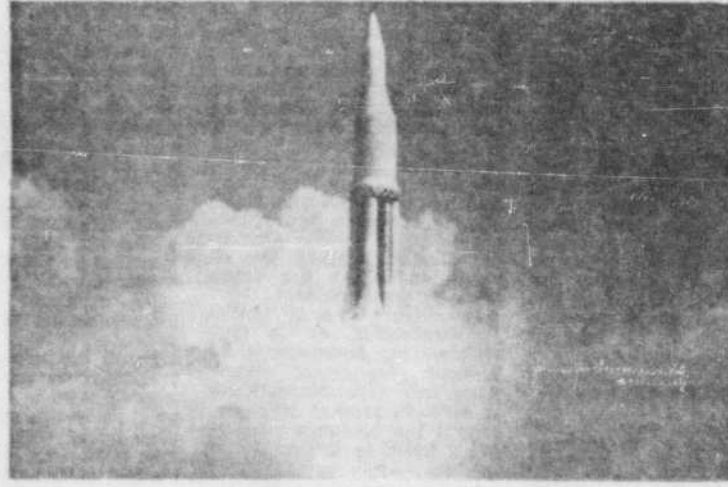


que c'est chez Model Auto Sales le premier vendeur Rambler à Montréal que vous obtenez plus et mieux.

**MODEL AUTO SALES**  
6995 boulevard St-Laurent  
272-5761



**Pourquoi attendre 1967, 68, 69? OFFREZ-VOUS DÈS MAINTENANT L'ÉCHAPPEMENT À REVÊTEMENT DE CÉRAMIQUE**



L'échappement d'une voiture American Motors ne consiste pas uniquement de métal en feuille. Il est protégé par un revêtement de céramique, tout comme le nez d'une fusée interplanétaire. La céramique résiste à l'effet corrosif et à la chaleur des gaz d'échappement. Elle ne craint pas la rouille. Elle résiste à l'usage en toute saison et d'une année à l'autre. Un échappement à revêtement de céramique est aussi un facteur de sécurité, car il réduit les dangers de fuite des gaz toxiques. Voilà donc une autre des caractéristiques d'avant-garde que vous offre American Motors dès maintenant — des caractéristiques que vous ne trouverez pas dans d'autres voitures pendant plusieurs années à venir.

American Motors croit à la qualité dans la construction; c'est pourquoi nous vous offrons des caractéristiques d'avant-garde que vous ne trouverez nulle part ailleurs. En voici quelques-unes:

**Construction monocoque.** Le châssis et la carrosserie de toutes les voitures American Motors forment un tout soudé ensemble. Résultat: une voiture d'une solidité et d'une sécurité remarquables, exempte de grinements.

**Freins à double sécurité.** Nos voitures possèdent deux systèmes de freinage. Si l'un fait défaut, l'autre continue de fonctionner. (Depuis 1962 nous offrons, en exclusivité, les freins à double sécurité sur tous nos modèles, sans frais supplémentaires. Certains fabricants viennent d'annoncer qu'ils ont l'intention de faire la même chose... mais seulement en 1967.)

**Le meilleur traitement antirouille du monde.** Toutes nos voitures prennent un "bain". Elles sont plongées jusqu'au toit dans six différents bains d'antirouille. Elles sont ensuite plongées dans un bain d'apprêt, puis elles reçoivent une autre couche d'apprêt par vaporisation. Enfin, nous cuisons sur la voiture trois couches d'émail Lustra-Gard, résistant au sel et à la corrosion. Il en résulte un fini superbe et une protection durable contre les ravages de la rouille.

**Les moteurs standard les plus puissants de leur catégorie.** Des six cylindres nerveux, à sept paliers. De puissants V8. Choisissez.

**Le plus vaste choix de sièges qui soit.** Luxueux sièges inclinables.

**Sièges baquet.** Appuis-tête et appuis-bras. Des ressorts en spirale dans tous les sièges de tous les modèles. (Il n'y a qu'une seule voiture nord-américaine qui offre de tels sièges... et c'est une voiture de luxe.)

**Isolant de plafond en fibre de verre et doubles bourrelets autour des portières.** Une grande amélioration par rapport aux plafonds de tissu et aux simples bourrelets. La voiture se trouve insonorisée et protégée contre les courants d'air.

**Attention aux détails.** Quelques exemples seulement: panneaux de protection intérieure en plastique sur les portières; tablette en métal sous la fenêtre arrière; cendriers montés sur coussinets. Ce ne sont que des détails, mais ils ajoutent à la qualité générale.

**Caractéristiques luxueuses.** Quel choix! Toutes les servo-commandes que vous désirez; changement de vitesse au plancher; tapis épais à poil rasé; voiles de roue à rayons métalliques; panneaux de noyer à l'intérieur; tissu pied-de-poule; nouveaux motifs du vinyle. Les nouveaux modèles Ambassador DPL, Rambler Rogue et Rambler Rebel sont particulièrement luxueux.

**Qualité des voitures neuves.** Nous croyons que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute. Nous prenons le temps de construire ce qu'il y a de mieux, dès le début. C'est ce que nous avons toujours fait: c'est ce que nous continuerons de faire.

**Qualité des voitures d'occasion.** Les caractéristiques avantageuses des voitures American Motors en font des voitures d'occasion recherchées.

**VOYEZ L'AMBASSADOR, LA RAMBLER CLASSIC ET LA RAMBLER AMERICAN, FABRIQUÉES PAR AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.**

où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>MODEL AUTO SALES INC.</b><br>4995 boul. St-Laurent — CR 2-3741                                    | <b>MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.</b><br>11 Avenue Westminster Sud — 489-5331   | <b>CHALET MOTORS LTD.</b><br>7110 boul. Decarie, pres Sherbrooke — 481-0151  | <b>ARBOR AUTOMOBILES LTEE</b><br>10300 Boulevard Pie IX — 323-4339               |
| <b>MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE</b><br>1027 rue Jean-Talon est.<br>St-Leonard-de-Port-Auroux — 725-3887 | <b>VIAU RAMBLER LTD.</b><br>1027 boul. des Laurentides<br>Point-Viau — 387-5314 & 605-2891                                     | <b>ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE</b><br>835 rue Notre-Dame, N. No. 2<br>Repentigny — 381-5786, 381-5781, 381-5782 | <b>MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE</b><br>3995 Ave. Bannantyne, Verdun — 746-4122 |
| <b>A.L. ROBERT AUTO</b><br>2303 rue De La Salle — 354-4517   | <b>A MA BAIE AUTOMOBILE INC.</b><br>9490 boul. Lalande, Pierrefonds — 484-4400 16 Rabastallière, St-Bruno — 631-2300, 631-2444 | <b>LEROUX AUTOMOBILE INC.</b><br>1000 St-Jacques — 381-5786, 381-5781, 381-5782                                    | <b>LAKESHORE MOTORS LIMITED</b><br>960 Lakeshore Drive, Dorval — 431-9591        |
|  | <b>LAVAL AUTO INC.</b><br>4600 80e rue, Laval-Ouest — 627-2748   | <b>ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD</b><br>860 boul. Taschereau (pres Towers)<br>Greenfield Park — 676-7901              |  |

La seule façon commode d'acheter la **SPEARMINT WRIGLEY** ...le populaire gros paquet à 10c

Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

**LE NOUVEAU DISQUE SUR COLUMBIA**  
**JACQUELINE LEMAY**  
12" LONG-JEU "HI-FI"  
FL. 336  
Mono: Rég. \$4.20

**2.99**

Au que j'ai vu le matin — Pourquoi le bonheur — Quand les temps sont gris — Chanson de peine — Mon père avait l'Amour — "Un Canadien errant" — Ecoutez ma vie — L'Avoir — Et ce terme.

**AU MEME BAS PRIX:**  
Brel, Aznavour, Ferré, Vigneault, Lévillé, etc.

**CENTRE DU DISQUE MONTROSE**  
3162 est. rue Bélanger — RA. 9-2833  
Montreal

**COMMANDES POSTALES**  
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus  
Suggérez un deuxième choix  
Signifiez si Mono ou Stéréo

Ouvert les jeudis et vendredis  
soir jusqu'à 9 heures

### Vers la réforme

(Suite de la page 4)

autres salariés; ainsi, estiment les auteurs du rapport, la solidarité (qui constitue l'originalité de la sécurité sociale par rapport aux autres systèmes d'assurance) se manifesterait-elle concrètement par le moyen des cotisations, tandis que les prestations resteraient les mêmes pour tout le monde. A vrai dire, on commence à se demander sérieusement s'il est légitime de verser les mêmes prestations familiales pour une famille dont le père est manoeuvre, avec un salaire de 400 F par mois, et pour une famille dont le père est ingénieur avec un salaire de 3.000 F par mois. Cette égalité devant les prestations (dans le régime des salariés), fondée en 1945 dans une économie de pénurie, vaut-elle encore en 1966 quand près de la moitié des Français a une automobile et un appareil de télévision? La Commission du Plan n'a pas osé poser ouvertement cette question, mais on la trouve, implicite, dans tout le rapport.

Celui-ci demande, d'autre part, que les retraites les plus basses soient revalorisées de 6% par an quand les autres ne le seraient que de 3%; en effet, la France a du retard en ce domaine et plusieurs centaines de milliers de vieux n'ont encore que 5 F par jour pour "vivre". Dans le même esprit, la Commission propose de réserver l'allocation de salaire unique qui doit permettre aux mères de rester à leur foyer, aux seules familles ayant au moins quatre enfants ou ayant des enfants de moins de trois ans; dans le même temps, cette allocation, bloquée depuis plusieurs années, serait sensiblement revalorisée.

La commission fait d'autres propositions concernant des économies sur les frais pharmaceutiques, par exemple. Son rapport n'a pas été très bien accueilli car, dans ce domaine, toute réforme apparaît comme la remise en cause de droits acquis; or ceux-ci ont toujours des défenseurs farouches. En outre, l'idée de solidarité, qui est à la base de tout système de sécurité sociale, est difficile à maintenir dans une société en développement rapide. On est beaucoup plus solidaire dans la misère que dans la prospérité. La misère, devenue marginale dans la France d'aujourd'hui, est facilement négligée. Et tandis que le souci de la "sécurité" progresse dans les catégories sociales les plus aisées, celui de la solidarité s'affaiblit. A travers les débats sur la réforme de sécurité sociale, transparaissent ainsi les mutations profondes d'une société et des mentalités.

Jean BOISSONNAT

### DÉCÈS

**BELNET** — A Outremont, le 3 mai 1966, est décédé Ernestine Cloutier, épouse de feu Flacide Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.S. Vallée Ltee, 10111, 10113, 10115, rue Laurier à St-Hubert, pour se rendre à l'église St-Osmerain où le service sera célébré à 9h. Et de là à St-Thérèse de Blainville, cimetière de Terrebonne où un libre sera chanté. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**MALO** — A Montréal, le 3 mai 1966, âgé de 89 ans est décédé, M. Henri Malo, époux en 1er mariage de feu Germaine Dubuc et en 2ème de M. de Laurence Emard, il laisse dans le deuil ses enfants, trois fils Denis, François (son épouse Jeannine Paquette), Paul (son épouse Catherine Tremblay) et une fille Marie-Berthe. Les funérailles auront lieu samedi le 7 mai. Le convoi funéraire partira du salon Patrick Proulx Inc., 4000, rue Adam, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Vincent-de-Jean où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de St-Constant à Laprairie. Lieu de sépulture: Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

### Le juge

(Suite de la 1ère page)

timait que les tâches confiées à Spencer entraient fort bien dans un programme d'espionnage.

#### Oui-dire

M. Rankin a objecté que le témoignage de M. Kelly contient un grand nombre d'allégations contre Spencer. Le juge Wells a convenu qu'il y avait du oui-dire, ajoutant que ses attributions lui permettent de considérer un témoignage de ce genre.

M. Rankin a dit qu'il ne serait pas satisfait tant que les témoins ne comparaitraient pas qui ont fourni à la GRC les renseignements contenus dans le rapport du commissaire adjoint.

Le juge a rétorqué qu'il faudrait pour cela dévoiler les méthodes des services de renseignements du pays et à répétition son observation au sujet de la publicité.

L'objet spécifique de l'enquête royale est de faire la lumière à savoir si Spencer avait été renvoyé injustement de son poste de commis aux postes à la suite de certaines allégations faites à son sujet.

Le juge Wells s'est dit en désaccord avec une observation de M. Rankin selon laquelle les déclarations du commissaire Kelly sont l'élément clé de toute l'affaire. Il a dit que la clé était bien plutôt dans les déclarations de Spencer.

Le Dr Stanley Sunshine, qui a témoigné au sujet de l'histoire médicale de Spencer et de sa condition mentale, a déclaré qu'il avait traversé une crise psychologique à la suite de l'ablation d'un poulmon cancéreux l'an passé. Il a dit que le commis des postes ne se considérait pas comme un espion.

Le document rendu public par le juge mercredi ressemble à une histoire d'espionnage; il relate comment les Russes ont obtenu des informations sur toutes sortes de sujets allant des groupes ethniques au Canada jusqu'aux pipelines et même les tombes des morts.

Il s'agit d'une copie de la lettre, datée du 12 avril, de l'audience privée tenue à Ottawa du 13 au 15 avril, et au cours de laquelle le sous-commissaire W.H. Kelly de la Gendarmerie royale du Canada, directeur des services de la sécurité et de contre-espionnage, a raconté comment Spencer avait fait au moins sept voyages à Ottawa afin d'entrer secrètement en contact avec des agents russes.

Au cours de ces visites, a dit le commissaire adjoint, Spencer avait fourni aux agents soviétiques des films et des rapports oraux et écrits sur des sujets tels que les fermes à vendre près de la frontière américaine, les groupes ethniques au Canada et leurs sentiments politiques, la marche à suivre pour passer la frontière canado-américaine, des photos des taudis de Vancouver, du pipeline qui traverse les Rocheuses, et même les noms et les dates de décès sur les tombes dans un cimetière de Vancouver.

#### Déclaration

Le document contient une déclaration faite à la GRC par Spencer et qualifiée de "très secrète" dans laquelle l'ancien postier âgé de 62 ans confir-

me qu'il avait travaillé pour les Russes pendant plusieurs années. Le document est une copie de la lettre, datée du 12 avril, de l'audience privée tenue à Ottawa du 13 au 15 avril, et au cours de laquelle le sous-commissaire W.H. Kelly de la Gendarmerie royale du Canada, directeur des services de la sécurité et de contre-espionnage, a raconté comment Spencer avait fait au moins sept voyages à Ottawa afin d'entrer secrètement en contact avec des agents russes.

Par ailleurs, en ce qui touche l'uniformisation de la taxe scolaire, les observateurs ne seraient aucunement surpris d'une telle recommandation à la suite du rapport Bélanger, paru il y a quelques mois, et que a traité de la fiscalité au Québec.

Le gouvernement a déjà accepté, afin de donner suite à une recommandation du rapport Bélanger, de créer une régie d'évaluation foncière. Selon des experts interrogés lors de cette décision, seule une régie d'évaluation amenant une évaluation juste et réelle des biens dans chaque municipalité de la province pouvait conduire à l'uniformisation de la taxe scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement qui serait dispensé aux Indiens et aux Esquimaux, on ne connaît présentement aucun détail particulier sur les modalités que recommande la commission Parent.

## L'Expo 67 attend un 73ème pays

par Yves MARGRAFF

Le commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967, Son Excellence l'ambassadeur Pierre Dupuy, a manifesté hier soir le grand espoir qu'un 73ème pays s'ajoute incessamment à la liste de ceux qui ont d'ores et déjà promis leur participation au grand rendez-vous de Sainte-Hélène. Ce 73ème pays (M. Dupuy avait même ajouté, en confiance, que d'autres participations seraient bientôt annoncées) ce sont les Philippines où le commissaire général a fait plusieurs visites dans l'espoir de convaincre le gouvernement de Manille. A l'heure qu'il est, un représentant philippin est en route vers Montréal pour prendre

### Rapport Parent

(Suite de la 1ère page)

le rôle des commissaires des écoles et surtout leur nombre. Ces commissaires des écoles, dont le nombre sera tout d'abord réduit, perdraient leur statut d'administrateurs et se verraient plutôt confier une représentation de la population au sein de ce nouveau système administratif.

Ces transformations entraîneraient également la disparition des commissions scolaires locales. Dans les milieux de l'éducation, on s'attend depuis un certain temps à une telle recommandation. C'est au cours d'une réunion privée que Mgr Alphonse-Marie Parent aurait confirmé indirectement à un administrateur scolaire la disparition des commissions scolaires locales.

D'un autre côté, on croit que le contrôle et la surveillance prévue du ministère de l'éducation sur toutes les institutions d'enseignement, qu'elles soient publiques ou privées, sauf pour l'enseignement supérieur, serait une suite logique au régime d'institutions associées annoncé récemment.

D'après ce nouveau programme, une institution privée pourrait recevoir des étudiants d'une commission scolaire régionale et serait financée entièrement à même les fonds publics. Le développement des institutions de la commission scolaire et du secteur privé pourrait ainsi être coordonné.

En ce qui concerne la confidentialité, on se souvient que le ministre de l'Éducation avait déclaré le 4 février dernier, à la législature, "que la commission Parent proposera sûrement un jour l'institution d'écoles non-confessionnelles afin de répondre aux exigences de notre société pluraliste". C'est là, croit-on, une sérieuse indication des intentions du gouvernement.

Par ailleurs, en ce qui touche l'uniformisation de la taxe scolaire, les observateurs ne seraient aucunement surpris d'une telle recommandation à la suite du rapport Bélanger, paru il y a quelques mois, et que a traité de la fiscalité au Québec.

Le gouvernement a déjà accepté, afin de donner suite à une recommandation du rapport Bélanger, de créer une régie d'évaluation foncière. Selon des experts interrogés lors de cette décision, seule une régie d'évaluation amenant une évaluation juste et réelle des biens dans chaque municipalité de la province pouvait conduire à l'uniformisation de la taxe scolaire.

Pour ce qui est de l'enseignement qui serait dispensé aux Indiens et aux Esquimaux, on ne connaît présentement aucun détail particulier sur les modalités que recommande la commission Parent.

## Nouveau record en avril de l'indice du coût de la vie

OTTAWA. — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que l'indice des prix à la

consommation a augmenté de 8-10 d'un point à un niveau record de 143.2 au mois d'avril.

L'augmentation des prix des aliments et la hausse de la taxe de vente provinciale de l'Ontario de 3 à 5 p.c. sont à l'origine de cet état de choses.

L'indice, qui est calculé sur la base de 100 pour l'année 1949 a atteint 141.2 en janvier, 142.1 en février et 142.4 en mars. L'indice du mois d'avril est de 143.2, supérieur à celui du mois correspondant de l'année précédente alors qu'il était de 137.7.

Il n'y a pas, à proprement parler d'indice des revenus. Cependant l'indice des salaires payés dans l'industrie et des traitements, qui est calculé sur la base de 100 pour l'année 1961 s'établissait à 118.9 au mois de décembre dernier.

Au cours du mois d'avril, l'alimentation a augmenté de 143.4 à 143.7.

### Radio-Canada

(Suite de la 1ère page)

"Il m'est difficile de répondre," a bafouillé M. Walker. "C'est une question de degrés. M. LaPierre projetait trop sa personnalité, ne dissimulant pas suffisamment ses opinions et dominait trop les invités dans les entrevues qu'il dirigeait."

"Croyez-vous qu'il sera facile de trouver de nouveaux animateurs?" a demandé M. Mackasey.

"Non, ce sera très difficile. Mais je ne prétends pas que ce sera impossible. Il nous sera certainement relativement aisé de remplacer M. LaPierre."

"Le remplaceriez-vous par un autre Canadien français?" a poursuivi M. Mackasey.

"Je ne puis vous le dire puisqu'il s'agit d'une décision qui appartient aux réalisateurs de l'émission," a répondu M. Walker, déclenchant un grand éclat de rire parmi l'auditoire qui, depuis la veille, l'avait entendu répéter à plusieurs reprises que les réalisateurs n'avaient pas été consultés avant le congédiement de M. Watson et LaPierre.

Parmi les éléments que la direction de Radio-Canada a décidé de retrancher de l'émission *This Hour has Seven Days* se trouvent les satires. "Il est extrêmement difficile de créer une bonne satire, a

dit M. Walker, et une mauvaise satire ne plait à personne." Il a précisé que la société Radio-Canada n'entretenait pas d'objection de principe à la satire politique, mais qu'elle reprochait les satires sur des sujets tels que Sa Majesté la Reine, Sa Sainteté le Pape, le premier ministre, le président des États-Unis, etc...

Le président élu de l'organisation de promotion commerciale, M. Edward Ernst, avait insisté sur ce souci des hommes d'affaires israéliens de ne pas manquer l'occasion offerte par le Canada et son Expo. L'ambassadeur d'Israël au Canada, Son Excellence Gershon Avner, après avoir rappelé aux Israélites du Canada leur dette envers la patrie juive, avait lui aussi manifesté son appui à l'Exposition universelle du Canada.

Parmi les personnalités qui présidaient ce banquet, on retrouvait aussi le secrétaire général de la Chambre, M. Stephen Barber, M. Alan Bronfman et M. Sam Steinberg dont l'intérêt qu'ils portent à l'Expo et aux échanges Canada-Israël est bien connu.

Dans un exposé très intime sur l'Exposition universelle, après avoir dit aux hommes d'affaires ce qu'ils trouveraient et aux amateurs de belles choses combien sera brillant le Festival mondial des Beau-Arts de 1967, le commissaire général Pierre Dupuy a mis l'accent sur le côté humain du rendez-vous des peuples. Il a fait ressortir, devant un auditoire très propre à mesurer la grandeur d'une telle promesse, que la Terre des Hommes était vierge de préjugés.

### Lesage

(Suite de la 1ère page)

"Mais ce n'est pas encore suffisant." Soulignant que le budget de l'éducation avait plus que triple en six ans, M. Lesage a dit que l'enseignement demeurerait la plus grande priorité au Québec. "Il est vrai que ça coûte cher, mais l'éducation des jeunes et des adultes est une responsabilité collective de la nation. Tant va la force de notre peuple. Autrement, c'est la disparition des Canadiens français."

M. Lesage a d'autre part répondu aux critiques voulant que la tenue d'un scrutin le dimanche porte atteinte au respect dominical. Bien au contraire, dit-il, l'expérience tentée au niveau municipal s'est révélée salubre à tout point de vue: nombre accru de votes enregistrés, respect plus grand de la loi, notamment à cause du fait que le scrutin se déroule dans des écoles où la surveillance est grandement facilitée.

Passant en revue des mesures d'ordre économique, le premier ministre a notamment dit: "Nous avons mis Sidbec en marche" mais il n'en a pas dit plus sur ce brûlant sujet. Il a signalé que l'aménagement régional était à la base de la politique économique de son gouvernement. "Les forces économiques naturelles tendent à tout centraliser vers Montréal, centre que notre politique ne prive aucunement. Mais nous devons agir pour décentraliser l'industrie, pour exercer une sorte de "péréquation" de notre développement économique, afin que les régions les plus éloignées et les plus défavorisées participent pleinement à la prospérité générale."

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce, a accueilli le premier ministre à l'aéroport de Bonaventure, où s'étaient rendus un nombre imposant d'électeurs. Le benjamin du cabinet a été choisi, sans opposition évidente, candidat libéral officiel dans le comté de Bonaventure.

La réunion était présidée par M. André Dufé, président de la Fédération libérale du Canada, section Québec, qui se trouve par hasard le principal organisateur de Gérard Lévesque.

M. Lesage visite aujourd'hui quelques usines du comté et se dirige ensuite vers Sept-Îles.

Le premier ministre, le président des États-Unis, etc...

## L'absence de Kierans a déçu les professionnels du gouvernement

Les six syndicats professionnels, de la fonction publique ont reporté la grève à lundi, en espérant que l'intervention du ministre Eric Kierans pourra conduire à la conclusion d'une entente avec le gouvernement. M. Kierans a été désigné par le conseil des ministres pour représenter le gouvernement dans les négociations qui touchent 1.600 professionnels. La grève devait éclater hier midi, mais les syndicats ont décidé de la retarder après que le ministre leur eut suggéré, mercredi soir. Hier cependant, M. Kierans n'était pas à la table de négociation. Les représentants syndicaux en ont été profondément déçus, d'autant plus qu'il n'y a eu aucun progrès véritable.

Une nouvelle séance de négociation a lieu aujourd'hui, et il semble qu'elle sera décisive. Si le ministre n'y est pas ou s'il n'y a aucun progrès, la grève ne pourra plus être évitée. Parmi les professionnels de la fonction publique, hier, on croyait que le gouvernement pourrait profiter du délai pour prendre des procédures légales afin d'empêcher la grève. Si cela se produit, on peut s'attendre à la démission en bloc d'une bonne partie des professionnels.

Les négociations ont commencé au mois de décembre pour la signature d'une première convention. Elles ont été bloquées sur les salaires. Sur ce sujet, les contre-propositions des négociateurs du gouvernement doivent être agréées par le conseil des ministres, ce qui occasionne des délais. Aussi la présence d'un membre du gouvernement à la table des négociations pourrait accélérer les choses. D'ailleurs en annonçant la nomination de M. Kierans comme représentant du gouvernement, le ministre Lesage a précisé que les négociations seraient

poursuivies avec le plus de célérité possible. Les six syndicats, qui se sont regroupés en un conseil syndical, maintiennent en place les structures de la grève.

MADRID. — Une centaine d'étudiants de l'université de Madrid, après avoir tenu une "assemblée libre" à la faculté des sciences économiques, ont pénétré jeudi dans les bureaux du recteur et y ont commis des dégradations avant d'être dispersés par la police.

Le doyen des restaurants français

# chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners d'affaires	Tables d'hôtes
\$1.75	\$3.50

Cartes de crédit acceptées: Stationnement gratuit, Air climatisé, Licencé

2149, rue Mackay, Montréal  
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.  
VI. 2-9139

CHAMPAGNE

# Charles Heidsieck

REIMS



Pour elle, chaque année de mariage, c'est: 362 voyages à l'école avec les enfants, 997 repas à préparer, 67 lessives à faire, 52 budgets hebdomadaires à boucler, et trois rubéoles à soigner... Pourtant, toujours gaie et patiente, elle réussit à en faire une année de bonheur.

Votre mariage, c'en sera demain l'anniversaire. Et une femme comme elle, vraiment, vous ne pouvez faire moins que de l'amener à la **Salle Bonaventure** du Reine Elisabeth.

Ce soir et samedi: Jose Greco et son ballet espagnol  
A compter du lundi 9 mai: Gordon MacRae

Max Beauvais *Conced*  
385 St. James Street W.

et  
A L'HOTEL REINE-ELISABETH

Soyez confortable... dans le tissu poids-plume **BURMA** confection par Shiffer-Hillman

Voici un complet poids plume vraiment exceptionnel qui vous assurera le summum du confort et de l'élégance durant les journées torrides de l'été. Nos complets "BURMA" sont taillés dans les coloris les plus nouveaux par Shiffer-Hillman.

Prix modique: \$105.



Le pape Paul VI, qui n'a pu se rendre en Pologne pour prendre part aux manifestations qui ont marqué le millénaire de l'évangélisation de ce pays, a célébré la messe mercredi, 3 mai, dans les grottes du Vatican, devant une image de la Vierge de Czestochowa. Cette cérémonie coïncidait avec l'ouverture des fêtes polonaises.

# Va-t-on vers une détente dans les relations Eglise-Etat en Pologne?

**VARSOVIE** — Les cérémonies de Czestochowa ont confirmé à la fois la résolution du cardinal Wyszynski de persévérer sans concessions sur la voie qui est la sienne et sa volonté d'éviter la polémique et l'affrontement.

Du côté gouvernemental, on peut penser que les plus grandes fêtes religieuses du millénaire étant maintenant terminées, les attaques contre la hiérarchie se feront moins fréquentes. Toutefois, il serait erroné de croire que la ligne générale du régime en ce domaine puisse être changée, notamment, si le primat de Pologne persiste dans son attitude.

Tels sont les principaux commentaires des observateurs étrangers qui, après avoir assisté aux grandes cérémonies de Czestochowa, tentent d'en tirer les leçons.

Alors que le sanctuaire de Jasna Gora retrouve peu à peu son aspect habituel, ces observateurs se demandent si les cérémonies qui viennent de se dérouler sont de nature à confirmer l'impression de détente dont avaient fait état certains commentateurs.

Certes, remarquons-les, les membres de la hiérarchie ont évité, dans leurs sermons, la polémique directe avec le régime ou la mise en accusation de celui-ci. Cependant, ils n'ont pas négligé l'allusion. En effet, les grands thèmes des cérémonies n'étaient pas

sans revêtir, dans la conjoncture présente, une signification bien précise, notamment, ceux concernant l'absence du pape et, surtout, la réaffirmation du pardon contenu dans le message de décembre aux évêques allemands.

"Le pape avait voulu venir en pèlerin pour célébrer avec nous le millénaire. Mais son legs remplira ses hautes tâches et, au nom du pape, je vous transmets ses salutations apostoliques, a déclaré le cardinal Wyszynski à son arrivée

au sanctuaire de Jasna Gora à Czestochowa.

"Paul VI s'est adressé personnellement à la représentation polonaise à Rome, pour obtenir l'autorisation de venir ici. Il semble que ce voyage n'était pas dans les desseins de Dieu, mais le temps viendra sûrement où nous vivrons cet instant, a poursuivi le cardinal, salue par les applaudissements nourris des fidèles massés dans la nef de la cathédrale et dans la crypte de la Vierge Noire.

### L'émission TMOIGNAGE

Du 9 au 14 mai 1966

LUNDI: Jean Galot, S.J.: Prière paternelle (J. Bré)

MARDI: Marcé Marquette, S.J.: "Ne jugez pas"

MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M.: Educateurs de la foi

JEUDI: Guy de Tison: Une femme de sentir, d'aimer, de penser

VENDREDI: Emile Müller, S.J.: "De toi, j'aurai toujours fait"

SAMEDI: Françoise David: Guides d'aujourd'hui, femmes de demain


A Montréal et aux environs, écoutez  
CRAC 730 à 7 h. 30 du soir  
CKRS 1240 à 7 h. de l'après-midi

Vient de paraître aux Editions

## SAINT JOSEPH

dans les écrits des Pères

de saint Justin à saint Pierre Chrysologue



par Guy-M. BERTRAND, c.s.c.

Une étude lucide et remarquablement vivante, de la présence de saint Joseph dans les écrits des Pères de l'Eglise.

201 pages • table analytique • \$3.00

En rappel

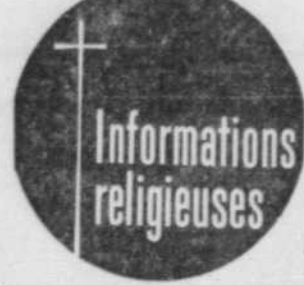
### LE FRERE ANDRE, 1845-1937 et L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT ROYAL

par le chanoine Etienne CATTÀ

volume relié • 1146 pages • 51 heliogravures  
index analytique • bibliographie • \$13.50

En vente dans toutes les librairies

254 est, boulevard Dorchester, Montréal 18  
861-9621



## Informations religieuses

### Une assemblée jettera les bases du MMT

Une assemblée constitutive, réunissant 45 organisations appartenant à 35 pays, se tiendra à Rome du 23 au 29 mai prochain, pour jeter les bases du Mouvement mondial des travailleurs chrétiens. Les représentants du Canada à ces assises seront M. Jacques Champagne et le père Laurent Denis, o.m.i., respectivement secrétaire général et aumônier du Mouvement des travailleurs chrétiens (autrefois la LOC). L'assemblée sera précédée par la célébration du 75e anniversaire de la première encyclique sociale "Rerum Novarum" promulguée par le pape Léon XIII en 1891. Plus de 20,000 travailleurs assisteront alors à une célébration en la basilique Saint-Pierre qui sera suivie d'une audience solennelle au cours de laquelle Paul VI adressera un message aux travailleurs. L'assemblée proprement dite débutera le lendemain, avec la participation d'un groupe restreint de délégués et durera une semaine.

### Numéro spécial de "Relations" sur la famille

La revue "Relations", publiée à Montréal par un groupe de pères de la Compagnie de Jésus, consacre son numéro de mai à un groupe d'articles spéciaux sur "la famille au Québec". "Nulle institution, après l'Eglise, n'a plus que la famille contribué au façonnement psychologique et à la survivance du peuple canadien-français. Aussi convenait-il que nous lui accordions une attention particulière dans cette série d'études que nous publions sur l'état de la société canadienne-française à l'heure de la révolution tranquille", écrit le directeur de la revue, le

### Congrès des Foyers Notre-Dame à Sherbrooke

Les Foyers Notre-Dame tiendront leur 7e congrès national à l'Université de Sherbrooke, les 21 et 22 mai prochains, sur le thème "la sécurité dans la famille". Parmi les conférenciers invités, on signale: le professeur Jacques Henripin (la sécurité sociale de la famille), le Dr Frans Manouvrier, sexologue, (la sécurité dans l'amour), le chanoine Jacques Grand-Maison (vision chrétienne des problèmes de la famille); ainsi qu'une table ronde, animée par Mme Jeanne Sauvé et composée d'un père et d'une mère de famille, d'une travailleuse sociale et de deux étudiants, qui portera sur le thème: le problème de la sécurité et l'épanouissement. Le congrès sera sous la présidence de Mgr Georges Cabana, évêque de Sherbrooke et M. Richard Joly, secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, prononcera une causerie au banquet de clôture.

Marcel Adam au club du Vendredi à l'Oratoire

Marcel Adam, chargé de l'information religieuse à "La Presse", gagnant du prix de journalisme Olivier Asselin, offert par la Société Saint-Joseph-Basile de Montréal, sera le conférencier invité ce midi au club du Premier Vendredi du mois à l'Oratoire de Saint-Joseph. Il parlera des séjours qu'il a faits à Rome où il a "couvert" les quatre sessions du deuxième concile du Vatican.

# Une étude décrit Saint-Jean comme un diocèse jeune, original et contrasté

L'étude du bureau de recherches pastorales montre que le diocèse de Saint-Jean-de-Québec a une population d'un peu plus de 240,000 âmes, dont plus des deux tiers habitent la zone métropolitaine de Montréal.

Cette appartenance au milieu métropolitain d'une grande mesure à donner au diocèse de Saint-Jean un aspect original et contrasté. Il est original en ce sens qu'il est différent des autres diocèses québécois; il est contrasté parce que la population qui le compose présente peu d'homogénéité dans l'ensemble et qui souvent les extrêmes se voient.

Saint-Jean est avant tout un diocèse urbain ceinturé par un arrière-pays rural qui groupe 14 p.c. de la population totale. Cette population urbaine, en ce qui concerne l'appartenance religieuse, la plus cosmopolite et le plus diversifiée de tous les diocèses du Québec, à l'exception de Montréal.

Plus de 20 p.c. de la population est d'origines ethniques autres que française tandis que le pourcentage des non-catholiques s'élève à 14 p.c. Des villes où dominent les gens de culture britannique: St-Lambert, Greenfield Park, voisin des villes à très forte majorité française: Jacques-Cartier par exemple. A Greenfield Park, 61,5 p.c. des gens appartiennent à différentes confessions non catholiques; dans plusieurs autres municipalités: St-Lambert, St-Bruno, Prévile, les majorités catholiques sont peu élevées. La majorité de la population active du diocèse de St-Jean œuvre dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire qu'elle occupe surtout des emplois administratifs et professionnels ou travaille dans les bureaux et les services.

Environ 53 p.c. des éléments actifs de la population diocésaine sont ce que l'on qualifie habituellement de collets blancs. Ce fort pourcentage d'occupations tertiaires est révélateur. Plus la proportion de collets blancs est importante dans un milieu, plus ce milieu est urbanisé.

La main d'œuvre ouvrière ou les collets bleus, groupe pour sa part 37,3 p.c. de la population active. Les cultivateurs, qui de plus en plus occupent un second emploi, souvent dans l'industrie manufacturière ne représentent plus que 7,1 p.c. des travailleurs.

Le niveau des occupations est fort différent selon les villes. Des villes où les occupations est fort différent selon les villes. Des villes où les occupations est fort différent selon les villes. Des villes où les occupations est fort différent selon les villes.

### Saint-Jean publie une carte révisée de son territoire

SAINT-JEAN. — Le diocèse de Saint-Jean-de-Québec est un des rares diocèses, sinon le seul, qui publie périodiquement une carte géographique révisée de son territoire.

La troisième édition de cette carte, préparée par le bureau de recherches pastorales, a les mêmes dimensions que les deux précédentes: 24 pouces par 18 pouces. Elle est à l'échelle de trois milles au pouce ou 1/195,000.

Le verso est réservé à la géographie religieuse du diocèse: limites des paroisses et dessertes, découpage des zones pastorales, ainsi qu'un historique retraçant l'évolution du diocèse au cours des trente dernières années.

Aux côtés de quelques villes dans lesquelles la tendance est nettement vers le vieillissement: Saint-Lambert, Longueuil, on trouve des villes extrêmement jeunes. A Candiac et Saint-Bruno, 35,3 p.c. et 34 p.c. de la population a moins de dix ans. On y recense par contre très peu d'adolescents et d'adultes de 45 ans et plus, mais un très grand nombre de gens dont l'âge varie entre 25 et 44 ans.

Dans d'autres villes, notamment Jacques-Cartier, Lafleche, Saint-Hubert, Delson, les 0-9 ans sont encore nombreux.

# Session estivale de catéchèse en juillet à l'un. de Montréal

Pour répondre aux besoins actuels de l'enseignement religieux dans notre milieu, l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal, en collaboration avec l'Institut supérieur de sciences religieuses, organise une nouvelle session estivale de catéchèse qui se tiendra du 4 au 30 juillet prochain.

Les cours se donneront à l'Université même. Et une attestation d'études de 90 heures sera accordée aux étudiants qui auront suivi les cours, participé aux séminaires, rédigé les travaux personnels exigés par les professeurs et passé avec succès les examens.

La direction générale de cette session a été confiée au P. Norbert Fournier, c.s.v., chargé de cours de pastorale catéchétique à l'Institut de sciences religieuses, qui a réuni un corps enseignant composé de spécialistes canadiens et européens.

Parmi les professeurs invités, on note les noms suivants: le chanoine Joseph Colomb, p.s.s., directeur de l'Institut de catéchèse de Strasbourg; l'abbé René Berthier, directeur adjoint de l'enseignement religieux en France; le P. Pierre Babin, o.m.i., directeur à Lyon du centre de recherche sur la catéchèse auprès des adolescents; l'abbé Jean Le Du, professeur à l'Institut de pastorale catéchétique de Paris; le P. Francis-de-la-Croix, o.c.d., et le chanoine Aimé-Georges Martimort.

Les étudiants seront répartis en quatre sections:

- la première section s'adresse aux éducateurs de tous les niveaux. Elle est consacrée à une initiation générale à la catéchèse.
- la deuxième section, consacrée à l'approfondissement doctrinal et catéchétique, s'adresse aux éducateurs qui ont déjà suivi une ou plusieurs sessions.
- la troisième section s'adresse aux prêtres et séminaristes qui ont terminé deux années d'étude théologique et porte sur la pastorale catéchétique dans ses rapports avec le ministère paroissial.
- une quatrième section, consacrée aux recherches sur la catéchèse des adolescents, s'adresse enfin à des candidats nommément désignés par les directeurs diocésains ou autres organismes d'éducation et possédant une solide formation sinon un diplôme en catéchèse.

Pour tout renseignement, on peut téléphoner à 733-9951, poste 456, ou écrire à l'Université de Montréal, 2e session de catéchèse, C.P. 6128, Montréal 3.

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif  
Edifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue Lagacière — Tél. 861-1891

<b>ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR &amp; CIE</b> Comptables agrés Donat Marchand, C.A., Henri Boivin, C.A., Gérard Arbour, C.A., Paul Lafleur, C.A., Roger Archambault, L.S.C., C.A. 159 o. rue Craig, 861-1491	<b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables agrés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563	<b>MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE &amp; ASS.</b> Comptables agrés Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A., Guy Guenette, C.A., Pierre Messier, L.S.C., C.A., Roger Poirier, C.A., Robert Bourgeois, S.A., C.A. 50 Place Crémazie — Suite 422 Montréal 11 — 387-4422
<b>ARMAND, FILLION &amp; ASSOCIES</b> Comptables agrés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601 Ville Mont-Royal	<b>GERARD LABELLE</b> Comptable agré 85 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945	<b>NADEAU, PAQUET &amp; CIE</b> Comptables agrés Jacques Nadeau, C.A., André Paquet, C.A., Gilles St-Onge, C.A., Roger Guin, C.A., E.G.M. Mulgrew, C.A. 1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 842-6812
<b>AUDET, POUPART &amp; CIE</b> Comptables agrés R. Audet, L.S.C., C.A., G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A. 7073 St-Denis Montréal 10 272-8751	<b>LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD &amp; CIE</b> Comptables agrés Bernard Lachance, C.A., Pierre Y. Brousseau, C.A., Denis Allard, C.A., Roger Morin, C.A., Georges Gagnon, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323	<b>NADON, NADON &amp; ASSOCIES</b> Comptables agrés J. Emilian Nadon, C.A., André Nadon, C.A., André Lacroix, C.A., Robert Gagnon, C.A., Robert Nadon, C.A. 215 ouest, rue St-Jacques 845-8051
<b>BASTIEN, BARRIÈRE &amp; ASSOCIES</b> Comptables agrés F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A., G. Bourdais, C.A., B. Poirier, C.A. 620 ouest, boul. Dorchester 2 bl. Desaulniers, St-Lambert Montréal 866-5886	<b>LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSEUR, NOISEUX, SENEVAL</b> Comptables agrés H. Lavallée, C.A., R. Lyonnais, C.A., Gascon, C.A., R. Lusseau, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Sénéval, C.A., P. Bedard, L.L.C., D. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A., M. Hardy, C.A., P. Hébert, C.A. 215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791	<b>PRICE WATERHOUSE &amp; CO.</b> Comptables agrés 606 rue Cathcart 866-9701 Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
<b>LORENZO BELANGER &amp; ASSOCIES</b> Comptable agrés 1980 ouest, rue Sherbrooke Suite 306 937-4238	<b>PAUL E. BONNIER</b> Comptable agré 360, St-Jacques Montréal 1 842-4691 842-2761	<b>PROULX, D'ORSONNEKS &amp; CIE</b> Comptables agrés Rend Proulx, B.A., C.A., Guy D'Orsonneks, S.A., C.A., 360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 VI. 4-3017
<b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables agrés R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A., M. Cameron, C.A., W.M. Caron, C.A., L.J. Carré, C.A., D.J. Finlay, C.A., J.B. Gila, C.A., A.W. Gilmore, C.A., G. Gignac, C.A., J.P. Graveline, C.A., G.P. Keating, C.A., K. Mackenzie, C.A., J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A., D.C. Scott, C.A. Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver	<b>LEBLANC &amp; CIE</b> Comptables agrés Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A. 436 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638	<b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE &amp; CIE</b> Comptables agrés J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., J. Pare, C.A., J. Brisson, C.A., L.P. Rochette, C.A., J. Girard, C.A., J.P. Roy, C.A., G. St-Pierre, C.A., C. St-Denis, C.A., R. Gagnon, C.A., E. Saucier, C.A. La Tour de la Bourse Montréal 3, Qué. 378-2691
<b>COULOMBE, BESNER, TREMBLAY &amp; CIE</b> Comptables agrés C. André Coulombe, C.A., Marcel Besner, C.A., H. Denis Tremblay, C.A. 426 ouest, rue Fleury Montréal 12 — Tél. 389-5995	<b>LEMIRE, ROULEAU &amp; CIE</b> Comptables agrés R. Lemire, C.A., R.M. Rouleau, C.A. 33 ouest, St-Jacques, ch. 505 Tél.: 844-3475	<b>RIDDELL, STEAD, GRAHAM &amp; HUTCHISON</b> Comptables agrés 630 ouest, boul. Dorchester 866-7351 Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver
<b>COURTOIS, FREDETTE, CHARTRE &amp; CIE</b> Comptables agrés F. Fredette, C.A., G. Chartre, C.A., R. Courtois, C.A., M. Larivière, C.A., L. Robitaille, C.A., M. Mercier, C.A., J.C. Savoie, C.A., B. Brelvielle, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A. 507 Place d'Armes Tél.: 842-8621	<b>MAHEU, NOËL &amp; CIE</b> Comptables agrés J.E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A., R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A., A.R. Maheu, C.A., M. Hartigan, C.A., G. Amodeo, C.A., G. Landry, C.A., L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A., M. LaFleur, C.A., Y. Séguin, C.A., A. Harel, C.A., J. Côté, C.A., G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A., G. Yrpeau, C.A. 507 Place d'Armes Montréal — Tél.: 842-6651	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables agrés 7000, Ave du Parc, Suite 301 Montréal 15 — CR. 4-2797
<b>DECARUFEL, DECARUFEL &amp; L'ESPERANCE</b> Comptables agrés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 — Tél. 384-1890	<b>RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN &amp; CIE</b> Y. Normandin, C.A., J.R. de Cotret, C.A., E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A., A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A., G. Normandin, C.A., P.R. de Cotret, C.A., A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A., J. Lecavallier, C.A., C. Gosselin, C.A., M. Verrier, C.A., G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891 Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet	<b>SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX &amp; ASSOCIES</b> E. H. Knight & Co. Comptables agrés MONTREAL QUEBEC — RIMOUSKI Représentants aux États-Unis en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du Sud
<b>DENIS, DESMARAIS HOULE &amp; CIE</b> Comptables agrés F.P. Denis, B.A., S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A., Duncan Mony, C.A. 57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208	<b>DESCHAMPS &amp; GROTHE</b> Comptables agrés J. Arthur Deschamps, C.A., René-P. Grothe, C.A. 1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248	<b>TOUCHE, ROSS, BAILEY &amp; SMART ET CHABOT, FORTIER &amp; HAWAY</b> Comptables agrés Edifice de la Banque Royale Place Ville-Marie — 861-8531 Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, North Bay, Toronto, Vancouver, Victoria, Nanaimo, Vancouver, Victoria, Etats-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde
<b>ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'ETE</b> Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancé et institut pour professeurs, du 20 juin au 12 août. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire. Intéressés peuvent écrire au Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College Winooski, Vermont, U.S.A.	<b>AIMÉ GALARNEAU ET COMPAGNIE</b> Comptables agrés Aimé Galarneau, L.S.C., C.A., Donat Houard, C.A. 237 ouest, boul Saint-Jacques Montréal 8 — 274-2534	<b>THORNE, MULHOLLAND, HOWSON, &amp; McPHERSON ET MIDDLETON HOPE &amp; CO.</b> Comptables agrés R.J.P. Dawnson, C.A., J.P. Lewis, C.A., C.A. Potvin, C.A., W.G. Hoop, C.A., A.C. Shackell, C.A., H. Garbacz, C.A., G. Sabin, C.A., G. St-Georges, C.A. Associés-ressortis Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nesso-Bahamas
<b>GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT &amp; ASSOCIES</b> Comptables agrés Roger Gauvin, C.A., J.-Omer Ducharme, C.A., Jean-Paul Rouleau, C.A., Georges Prenovost, C.A., Bernard Dumais, C.A., Louis P. Brault, C.A., Pierre Lajoie, C.A. 561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 — Tél. 381-8011	<b>GILLES MENARD</b> Comptable agré 3310, avenue Malpewood Appartement 9 Montréal, Qué. RE. 7-9725	<b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIES</b> Comptables agrés C.A. Desrosiers, C.A., Fernand Rheault, C.A. 210 o., b. Crémazie OU 8-2521 VIAU & ROBIN Comptables agrés L.-D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chadihan, C.A., Armand H. Viau, C.A., J. Serge Girvais, C.A., Jacques Guérin, C.A., J. J. Viau, C.A. 4926 ave. Verdun — Verdun 769-3871

théâtre • musique • cinéma • variétés

A COMPTER DU 27 MAI

Pour les jeunes "littéraires", week-end avec Vigneault, Leclerc et des livres

Les poètes-chansonniers Gilles Vigneault et Félix Leclerc, M. Guy Beaulne, une personnalité dans le domaine du théâtre, et des équipes de spécialistes en littérature et cinéma, apporteront leur concours pour la réalisation d'un nouveau projet des Jeunes Littéraires du Canada français.

La présidente du mouvement, Sœur Rose de l'Assomption, de la communauté des Filles de la Sagesse, a annoncé que des week-end littéraires seront organisés à compter du 27 mai, à l'intention d'étudiants et d'étudiantes depuis la onzième année, classe de versification, ou l'équivalent.

Parmi les activités des quatre week-end consécutifs, le programme inscrit notamment des colloques autour d'une oeuvre d'Anne Hébert, et une autre d'Yves Thériault; des soirées de poésie et chansons du Québec, des projections de films adaptés de romans de célèbres écrivains tels que Dostoïevsky et Mauriac; une table ronde portant sur français.

Ces réunions auront lieu dans le cadre enchanteur du Village des Jeunes, dirigé par les Filles de la Sagesse, à Saint-Côme, comté de Joliette. Le secrétaire des Jeunes Littéraires est situé à l'École Normale Notre-Dame de la Sagesse à Dorval.

Le soir sera consacré à des oeuvres importantes et méconnues du cinéma mondial. On se renseigne à: UFOLEIS - 3, rue Racine, Paris 7e.

EN FRANCE Un festival 16 mm La 4ème Semaine internationale du film 16 mm organisée par l'UFOLEIS se déroulera sous le signe du CINEMA TROIS MOIS DE SON TEMPS du 1er au 5 juillet à Evian (France).

LES SOIRÉES seront consacrées à des oeuvres importantes et méconnues du cinéma mondial. On se renseigne à: UFOLEIS - 3, rue Racine, Paris 7e.

le crime parfait!! un Mr qui attend... CE SOIR À 8H.15 Parc Richelieu

CE SOIR À 9H.30 THEATRE ANJOU 1204, RUE DRUMMOND UN. 1-7494-5

LA POUPIÉE AU MEME PROGRAMME UN FILM DE ARNE MATISSON

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec



"Une folie". Ahur, le client (Georges Groulx) écoute béatement les savoureux discours que lui sert le docteur Flache (François Rozet) sur l'amour, les femmes, le mariage et le divorce.

Le concours international de violon 1966 se tiendra à Montréal, à compter du 31 mai

C'est le 31 mai que sera inauguré le Concours International de violon 1966 qui est le deuxième Concours de l'Institut International de Musique du Canada.

Après les pianistes, les violonistes. Le concours de l'an prochain, année du Centenaire et année de l'Expo, n'a pas encore été fixé.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

le bruit de la ville

PROLONGATION Rappelons que "Les Trois sœurs" de Tchekhov dans une mise en scène de I.M. Raevsky connaît actuellement un triomphe.

IMPO QUÉBEC — Le chef du contentieux de la ville de Québec, Me Benoit Pelletier, a suggéré mardi aux autorités municipales de cesser les procédures entreprises en Cour municipale contre le théâtre de l'Égrot, pour le non-paiement de taxes d'affaires se chiffrant à \$2,693.

VERDI Une erreur d'information a laissé croire que le Festival Verdi qui se tiendra à la Place des Arts à compter du 21 juin et auxquels participeront des noms aussi prestigieux que Renata Tebaldi, Del Monaco, Gobbi, etc., était organisé par la Scala de Milan.

horaires des spectacles

THÉÂTRE ANJOU — "Un monsieur qui attend" 8.30 — "Relâche" 11.30

CINÉMA CINÉMA THEATRE — "Relâche" 8.30 — "Relâche" 11.30

CINÉMA CINÉMA THEATRE — "Relâche" 8.30 — "Relâche" 11.30

RADIO-SELECTION VENDREDI 6 MAI 8 heures, Chez Miville.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION VENDREDI 6 MAI CBFT 2 16.30 Musique

CFTM 10 8.00 Aire Musique 8.15 Bien l'bonjour

CFTM 10 8.00 Aire Musique 8.15 Bien l'bonjour



"Une folie". Ahur, le client (Georges Groulx) écoute béatement les savoureux discours que lui sert le docteur Flache (François Rozet) sur l'amour, les femmes, le mariage et le divorce.

Le concours international de violon 1966 se tiendra à Montréal, à compter du 31 mai

C'est le 31 mai que sera inauguré le Concours International de violon 1966 qui est le deuxième Concours de l'Institut International de Musique du Canada.

Après les pianistes, les violonistes. Le concours de l'an prochain, année du Centenaire et année de l'Expo, n'a pas encore été fixé.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

Le Concours se tiendra du 31 mai au 19 juin. Il comportera un concert d'inauguration qui aura lieu à la Grande Salle de la Place des Arts, le 31 mai.

le crime parfait!! un Mr qui attend... CE SOIR À 8H.15 Parc Richelieu

CE SOIR À 9H.30 THEATRE ANJOU 1204, RUE DRUMMOND UN. 1-7494-5

LA POUPIÉE AU MEME PROGRAMME UN FILM DE ARNE MATISSON

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

LES TROYENNES DERNIERES pour voir ce chef-d'oeuvre de théâtre grec

# L'univers féminin

## A l'intention des éducateurs et des parents :

### Huguette UGUAY lance un nouveau microsillon : "Exercices de prononciation"

(une entrevue de Solange CHALVIN)



Il n'y a peut-être qu'au Québec qu'un tel microsillon pouvait voir le jour. En effet, la majorité des francophones dans le monde n'ont pas à corriger leur langue, mais bien à l'enrichir, à la perfectionner, à lui donner une certaine virtuosité dont nous ignorons ici jusqu'au rythme, nous dit Huguette Uguay.

Chargé de cours des travaux pratiques de français oral dans un département de linguistique, Huguette Uguay lance son deuxième microsillon intitulé cette fois: "Exercices de prononciation". Le premier visait surtout à corriger des expressions orales, le second édité par le Centre de psychologie et de pédagogie, est destiné à tous ceux qui veulent améliorer leur prononciation. Parents, éducateurs et écoliers auront profit à l'écouter et à mémoriser tout aussi bien la phrase que l'intonation. Le but ultime de cette méthode fondée sur la répétition systématique, nous dit l'auteur, ne sera atteint que lorsque l'étudiant aura non seulement maîtrisé les exercices enregistrés, mais surtout lorsqu'il aura suffisamment assimilé les sons corrigés de façon à pouvoir les transposer dans la conversation courante.

Mme Huguette Uguay se préoccupe depuis quinze ans de phonétique. A-t-elle remar-

qué chez les étudiants une amélioration constante de la langue parlée?

— Oui sans doute, mais si peu. Ce qui leur manque, c'est une réelle motivation pour mieux parler, pour s'exprimer plus correctement. Les professeurs des niveaux primaires et secondaires ne se rendent pas

compte des méfaits qu'ils accomplissent auprès des jeunes en n'ayant pas une langue plus châtiée. Le français bien parlé n'est pas prestigieux auprès des jeunes; on considère trop souvent que cela fait "snob", on ne sent pas le besoin réel de s'exprimer clairement. Puis que voulez-vous, ce n'est pas en lisant partout "pat" au lieu d'essence et "char" au lieu de voiture que les jeunes apprendront les mots justes.

La priorité au français au Québec vous semble-t-elle un moyen raisonnable de sortir de l'impasse?

— Oui, à condition que cette priorité n'est pas seulement une volonté mais s'applique rapidement à tous les échelons et particulièrement chez les professeurs et dans l'affichage.

Les "Exercices de prononciation" sont dits, sur disque, par Hélène Loiselle, Huguette Uguay, Jean-Paul Dugas, et Jacques Lefebvre. Le microsillon s'accompagne d'une plaquette où étudiants et professeurs trouveront la base du matériel enregistré. Pour les éducateurs qui voudraient faire usage de ce disque à l'intérieur d'une classe active, Mme

Uguay note que les "exercices de prononciation" ne devraient pas être employés avant le niveau d'une 5e année primaire. Quand elle n'enseigne pas, Huguette Uguay joue la comédie pour les enfants à la télévision sous le nom de Madame Bee Sec à la BOITE A SURPRISES. A la maison, elle joue la même comédie mais pour un adorable bambin de 4 1/2 ans, Patrice. Elle aime le théâtre, bien sûr, mais préfère l'enseignement.

### Popularité des dispositifs intra-utérins

GENÈVE — En moins de quatre ans, le nombre des dispositifs anticonceptionnels intra-utérins utilisés est passé de quelques milliers à plus d'un million et cette méthode constitue désormais la base des programmes de "planning familial" de plusieurs gouvernements. C'est ce que révèle un rapport de l'Organisation mondiale de la santé publié hier.

Étudiant le risque de cancer de la paroi interne et du col de l'utérus qui pourrait comporter l'emploi de ces dispositifs, le rapport indique que de nombreux examens effectués sur des centaines de femmes et sur une période de 3 à 10 ans n'ont révélé aucun cancer de l'endomètre ni aucune lésion pré-cancéreuse.

La popularité des dispositifs intra-utérins, anneau d'acier ainsi que divers plastiques moulés est due à la marge de sécurité qu'ils offrent. Sur quatre femmes qui adoptent cette méthode, dit le rapport, trois obtiennent le résultat escompté. Le taux d'échec varie avec le type d'appareil, mais pour les modèles les plus efficaces, il y a environ 1,8 à 2,9 grossesses pour 100 insertions au cours de la première année.

Le rapport ajoute que si une grossesse inattendue survient avec le dispositif en place, il n'en résulte aucun effet fâcheux, ni pour la mère ni pour l'enfant.

## GASTRONOMIE

### Trêve de complexe: notre cuisine est enfin appréciée des Parisiens!

Vous l'ignoriez, mais la cuisine canadienne est non seulement connue, mais appréciée à Paris. Vous en doutez encore? On nous a prouvé, une fois de plus, qu'il est possible de dresser un menu gastronomique entièrement avec des produits de chez nous. Si vous avez des complexes quant à notre cuisine, il faut vous en libérer une fois pour toutes.

L'édition matinale de l'émission **PRESENT**, dans une entrevue en direct, nous faisait entendre, hier, les commentaires de quelques convives enthousiastes qui ont assisté, ces jours derniers au dîner gastronomique organisé par le ministère du Tourisme du Québec pour faire échec au dicton voulant que la cuisine canadienne n'existe pas.

Une centaine d'invités de marque choisis parmi les personnalités politiques et littéraires s'étaient réunies au restaurant "LE DOYEN", établissement de grande réputation fondé en 1792, et qui a enseigné au Rond-Point des Champs Élysées, à Paris.

Le chef René Doreau, un Français, a élaboré le menu canadien selon les dictées de quelques fines gueules canadiennes exilées dans la Ville Lumière. Tous les composants du menu ont été expédiés par avion de Montréal, mais les plats, bien sûr, ont été exécutés sur place.

L'écriture de ce dîner canadien comportait, en amuse-bouche, du saumon, des huîtres et de l'anguille fumée; en apéritif, un cocktail au champagne qui a bien réussi à faire muser la conversation.

Suivit ensuite la soupe aux pois à la canadienne, absolument inconnue des Français et qu'on avait baptisée pour l'occasion **SOUPE AUX POIS JAUNES**. Comme entrée, le doré anadine, poisson de nos



Mlle Monique LeSiège, fille de M. et Mme Jean LeSiège et le Dr Jean-Jacques Gauthier, fils de M. Armand Gauthier décédé et de Mme Gauthier, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. C'est le Rév. Père Marcel Harbour, c.s.c. qui a béni les fiançailles. Le mariage aura lieu prochainement.

## Retour au traditionalisme chez les couturiers italiens

TORONTO — Pour leurs collections automne-hiver

### La mère canadienne en tournée à Ottawa

OTTAWA — Les enfants demeurent un sujet de conversation passionnant pour une mère, que son mari soit premier ministre, chef de l'opposition ou marchand à Rivière-Madeleine.

C'est pourquoi la "Mère canadienne de l'année", Mme Jeanne-Pauline Beaulieu, âgée de 52 ans, avec madame Lester B. Pearson, et plus tard avec madame John Diefenbaker, ont abordé ce sujet de prédilection, au cours de sa visite à Ottawa.

Pour sa première visite, Mme Beaulieu, qui ne parle que français, était accompagnée de Mme Hedard Robichaud, épouse du ministre fédéral des pêcheries.

La Mère de l'année s'est rendue ensuite, chez madame Diefenbaker en compagnie de Mme J. Russell Keays, épouse du député du comté de Gaspé.

Mme Beaulieu a offert en cadeau à mesdames Pearson et Diefenbaker des objets d'art réalisés par son fils, Eric, âgé de 19 ans. L'épouse du premier ministre a reçu une sculpture sur bois représentant le rocher de Percé; une peinture montrant un paysage de la côte gaspésienne fut offerte à l'épouse du chef de l'opposition.

1966, les couturiers italiens délaisseront les conceptions géométriques et s'attacheront surtout aux lignes classiques, a déclaré le professeur Nicolas Pinto, président de l'Alta Moda Italiana, la plus importante association dans le domaine vestimentaire en Italie.

Au cours d'une entrevue accordée récemment à Toronto, M. Pinto a précisé que les collections pour l'automne et l'hiver seront présentées à Florence du 15 au 18 juillet, et à Rome du 19 au 22 juillet.

Les couturiers italiens se proposent d'offrir des modèles convenant davantage aux femmes qui ont dépassé l'âge de 25 ans, mais les jeunes ne seront pas oubliées pour autant dans ces prochaines collections.

Le professeur Pinto a prédit que les jupes ultra courtes resteront en vogue "pour un an, peut-être", en ajoutant que, pour sa part, "son attention serait plutôt attirée à la vue du décolleté d'une robe que par des genoux à découvert".

Le dimanche au Ritz  
SALLE OVALE  
Buffet le soir — Trio Arys  
CAFÉ DE PARIS  
Dîner et souper  
HOTEL RITZ CARLTON

CAMP KANAWIO  
Si-Calixte, Québec  
Camp bilingue pour garçons de 6 à 16 ans - Lac privé - 45 milles de Montréal - Motel individuel - \$40 par semaine  
SPECIALITES: cours d'anglais, conversation seulement - cours de math.  
ACTIVITES: équitation - tir à l'arc - tir à la carabine - ski nautique - natation - films, etc.  
SIEGE SOCIAL: N. Lauzon, B.A., Lic.Péd., directeur  
660, ave Raymar, Greenfield Park, Qué. — Tél. 671-8971 (Prospectus gratuit sur demande) 671-6353

DUBONNET  
un apéritif à la française... importé de France  
EN VENTE PARTOUT  
C D C, 30 Kieber, Paris 16, France

Repas, Vin, Danse et Plaisir pour tous chez Tonio  
REPAS Dîner exquis à partir de 11:30 a.m. et table d'hôte, à la chandelle tous les jours dès 5h. p.m.  
VIN Un bar salon des plus intime.  
DANSE Avec le Trio de Montréal, les jeudis, vendredis et samedis soir de 7:30 a.m. à minuit.  
Pour réservations, composer 861-8154.  
Cartes de crédit acceptées.  
Vaste stationnement le soir.  
Atmosphère agréable dans un décor romantico-cornélien au cœur du vieux Montréal.  
RESTAURANT TONIO INC.  
626 OUEST, RUE NOTRE-DAME  
A quelques pas de la Place Victoria.

Aujourd'hui... pour demain  
ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC  
Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

### L'ordinateur IBM travaillera-t-il à la place des écoliers de demain?

NEW YORK — Grâce au cerveau électronique, les écoliers américains pourront se dispenser, dans un proche avenir, d'étudier l'arithmétique pour se consacrer à la solution de problèmes mathématiques avancés. Tel est du moins le but d'une expérience conduite actuellement par une école catholique de New York et la société des ordinateurs électroniques IBM.

La direction de l'école a mis à la disposition de six étudiants, âgés de 16 ans, un cerveau électronique installé à 50 milles de New York qui transmet par téléphone, en quelques secondes les résultats de calculs algébriques et mathématiques les plus compliqués. Il ne s'agit pas, pour ces six étudiants, d'échapper ainsi à leurs devoirs, a souligné le directeur de l'école, mais, bien au contraire, de leur laisser davantage de temps pour réfléchir aux problèmes posés sans avoir à perdre leur temps dans des calculs pénibles. C'est l'ordinateur électronique qui s'en charge.

La communication avec l'ordinateur IBM est établie à l'aide d'un appareil spécial ressemblant à une machine à calculer de 12 touches, branché sur le téléphone. Additions, soustractions, multiplications, divisions et racines carrées sont posées sur l'appareil selon un code établi à l'avance. Une voix enregistrée sur bande magnétique donne immédiatement la réponse — toujours juste — au téléphone. Si la question a été mal posée ou si l'étudiant a fait une erreur, la voix le lui dit et lui demande de reposer le problème.

La société IBM se propose de remplacer prochainement le téléphone par un écran de

télévision. Des cours entiers de mathématiques pourront ainsi être enseignés, a précisé le directeur de l'école.

Un porte-parole d'IBM a laissé entendre que ce système pourrait être généralisé, non seulement dans les écoles, mais également à la maison pour être à la disposition des parents comme des enfants.

POUR LA FETE DES MERES  
Evitez-lui la corvée de la cuisine...  
Venez déguster un repas fin  
avec toute la famille  
Le Pavillon et Le Cavalier  
RESERVEZ MAINTENANT

HOTEL DE La Salle  
1240, rue DRUMMOND — UN. 6-6492  
Membre de: DINERS' CLUB, CARTE BLANCHE et AMERICAN EXPRESS

TROP BEAU POUR COUVRIR  
Soyez fier de l'apparence d'un parquet en bois pour votre foyer.  
Consultez un de nos représentants dès aujourd'hui!  
Prospectus sur demande...  
CANADA FLOORING LIMITED  
Téléphone 739-7701, poste 33

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS  
LAURENT LAMY  
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER  
768, Wilder  
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.  
décorateurs-ensembliers  
Jacques Viau Bernard Morisset  
Luc Sauvé Marguerite Senay  
720, boul. Décarie  
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES  
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY  
ARCHITECTES  
3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal — 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU  
ARCHITECTES  
MONTREAL 34 — 526-1654

Les mots croisés du "DEVOIR"  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1- Qui ont perdu tout optimisme  
2- Qui dépasse ce que l'on pourrait prévoir  
3- Qui rend un son aigu - Infinifit  
4- Prise de possession des biens par décision judiciaire - Voyelles - Romains  
5- Ne concerne pas la campagne  
6- Il ramasse une récolte  
7- Terme d'une division  
8- Vases anciens - Ce qu'est parfois le béton  
9- Habitants - En ski  
10- Mal élevée - Favorable  
11- Mesure, chinoise - Prénom - Souverain d'Iran  
12- Enfonce profondément - Obtenue  
VERTICALEMENT  
1- Qui n'a aucune similitude avec  
2- Greffe - Serrée par des amis  
3- Étonnantes  
4- Non mentionné - A qui l'on peut se confier - En sol  
5- Héros canadiens-français - Pas assez  
6- Vieille - Supprime - Monarque  
7- Son huile est utilisée en peinture - Accord de plusieurs voix  
8- Travaille à l'hôpital  
9- Possessif - En réserve près de Sorel  
10- En Belgique - Pays natal d'Hitér  
11- Médicament liquide - Ressource naturelle du Québec  
12- Oiseau chanteur - Aride - Exclamation  
Solution d'hier  
Horizontalement  
1- ECHIQUERS  
2- FOETUS - TEINT  
3- FURIEUSES - EU  
4- IREN - RENTE  
5- CA - ETENDARDS  
6- AGIRA - RE  
7- CELA - OIE - ONU  
8- LIBREMENT  
9- FAIRE - OIE  
10- ENCENSOIR - MU  
11- EO - EUS - ETAT  
12- US - ATRES - ILS  
Verticalement  
1- EFFICACITE  
2- COURAGE - ANES  
3- HERE - ILLICO  
4- ITINERAIRE  
5- QUE - TA - BENET  
6- USURE - OR - SUR  
7- SENTIE - USE  
8- ETEND - EMOI  
9- RESTA - ETE  
10- SI - ERRONE - TI  
11- NE - DENT - MAL  
12- ETUIS - FUTS

# Canadien Pacifique

## 85<sup>ème</sup> assemblée générale des actionnaires

4 mai 1966

### Discours du président général



M. N. R. Crump—Président général et chef de la direction

Depuis notre dernière assemblée, nous avons déploré la disparition de deux dirigeants de notre Compagnie, M. G. W. G. McConachie, président de la Canadian Pacific Air Lines, est décédé en juin 1965 à l'âge de 56 ans, et M. R. A. Emerson, président de notre Compagnie, en mars dernier, à l'âge de 54 ans. M. McConachie avait participé en 1942 à la formation de notre ligne aérienne, qui doit dans une large mesure à son dynamisme créateur d'être devenue ce qu'elle est. M. Emerson était entré au service du Canadien Pacifique en 1935, imitant en cela son père et son grand-père. Il consacra toute son énergie à la Compagnie et réussit en lui ses plus nobles traditions. Ces deux disparitions ont été particulièrement sensibles à tous ceux qui les connaissaient ou travaillaient avec eux.

Ce n'est pas mon intention de passer ici en revue les réalisations et les difficultés de l'exercice 1965; le rapport annuel en fournit tous les détails. Qu'on me permette cependant de souligner que, dans l'ensemble, l'année 1965 a été caractérisée par une rapide expansion économique qui, jointe à certains facteurs, comme la reprise des expéditions considérables de blé à l'U.R.S.S. et à la Chine, a grandement stimulé l'activité des marchés que dessert la Compagnie. En octobre 1965, par exemple, le volume du trafic-marchandises acheminé par le Canadien Pacifique a marqué un précédent impressionnant. L'exercice a établi un sommet pour la Canadian Pacific Air Lines et l'allure des autres sociétés de transport dans lesquelles vous détenez une participation a été de pair avec l'expansion des marchés. La forte demande pour les produits miniers, forestiers et autres de nos filiales qui ne s'occupent pas de transport a également déterminé des résultats intéressants dans leurs secteurs respectifs. Comme vous en informez le rapport annuel, on a poursuivi la diversification et l'expansion des sociétés.

La courbe de l'économie, à la hausse depuis soixante-trois mois, ne montre présentement aucun signe de fléchissement. Tout au contraire, il faut plutôt craindre que nos moyens de production ne demeurent en deçà de la demande. L'expansion considérable des dernières années semble avoir réquisitionné presque toutes nos réserves dans ce domaine. Comme l'a fait observer le Conseil économique, l'expansion future du Canada dépendra de l'accroissement de nos moyens de production et surtout de notre productivité. Le problème consiste donc présentement à maintenir l'expansion économique à un niveau qui permette une utilisation aussi complète que possible de nos moyens de production, mais tout en nous gardant de l'inflation et de ses excès. Autrement, notre élan s'arrêtera court. Bien que le Gouvernement fédéral ait adopté de nombreuses mesures pour restreindre la demande, tant dans son récent budget que dans sa politique financière, il ne peut à peu près rien faire directement pour enrayer la hausse des prix provoquée par des augmentations appréciables du coût de la main-d'œuvre que l'économie est nettement impuissante à absorber même si la productivité s'améliore. Les conséquences de la hausse considérable des frais constituent un grave sujet d'inquiétude et pour les sociétés et pour l'économie en général. Le Canada ne peut grandir et prospérer que s'il peut soutenir la concurrence internationale. Il ne peut assurer le plein emploi si ses prix ne sont pas compétitifs.

Grâce à l'expansion soutenue de l'économie et à l'adoption de nouveaux principes de commercialisation, les recettes nettes du rail, au cours du premier trimestre de 1966, ont été de \$2.1 millions plus élevées qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière. Les recettes du service-marchandises, qui a enregistré un accroissement du trafic dans presque tous les secteurs, ont sensiblement augmenté.

Le transport du blé, fortement stimulé par la vente de millions de boisseaux à la Chine et à la Russie l'année dernière, s'accroît à l'expansion considérable notée dans les autres secteurs du trafic. Principal transporteur de blé, notre Compagnie a mis tous ses efforts à honorer ses engagements envers la Commission du blé tout en transportant d'autres produits importants de consommation courante destinés à l'exportation et en répondant aux exigences croissantes des marchés intérieurs. La première expédition de blé que la Compagnie s'engageait à transporter en août dernier était d'environ 190,000 wagons, ou 5% de moins que les 200,468 wagons de l'année agricole 1963-64, alors que les

ventes à la Russie avaient porté nos exportations de blé à un volume sans précédent. Bien que le contrat fut moins important et malgré des conditions météorologiques extrêmement défavorables dans les Prairies et en Colombie-Britannique, la Compagnie a réussi effectivement, dans les huit premiers mois de la présente année agricole, à acheminer 5% plus de wagons de blé qu'au cours des mêmes mois de 1963-64. À la mi-mars, la Commission du blé revisait à la hausse son programme d'expédition pour les quatre derniers mois de l'année agricole. En vertu de ces nouvelles dispositions, notre Compagnie devra dépasser le rendement record établi au cours de l'année agricole 1963-64 tout en absorbant une augmentation prévue d'environ 6% du trafic autre que celui du blé.

Bien qu'on estime que les recettes du service-marchandises ferroviaire continueront d'augmenter tout au long de 1966, on ne prévoit pas que le taux d'accroissement des recettes nettes du rail se maintiendra au niveau du premier trimestre.

L'expansion rapide du trafic-marchandises ferroviaire ces dernières années a nécessité des immobilisations considérables. L'acquisition de nouveaux wagons et locomotives diesel ainsi que l'achat de terrains représenteront plus de \$94 millions en 1966. Afin de pouvoir répondre à ces exigences, on a émis \$25 millions d'obligations sur le matériel par fidéicommis au début de l'année.

Des groupes d'employés syndiqués ont soumis au Canadien Pacifique de même qu'aux autres sociétés ferroviaires canadiennes leurs exigences quant aux salaires et aux conditions de travail, exigences qui pourraient avoir des conséquences très graves. Les demandes relatives aux salaires ne tiennent pas compte de la réalité ni de la concurrence et des facteurs économiques qui prévalent dans l'industrie ferroviaire. Les Chemins de fer, non plus que l'économie en général, ne peuvent absolument pas supporter les conséquences des exigences qu'on leur a formulées et il est à espérer que les employés, faisant preuve de modération et du sens des responsabilités, achèveront les pourparlers, actuellement au stade de la conciliation, vers un règlement réaliste et équitable.

Des changements à la Caisse de retraite du Canadien Pacifique sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril à la suite de négociations avec les représentants des employés. La Caisse de retraite du Canadien Pacifique a été intégrée à celles du Canada et du Québec pour éviter le chevauchement des bénéfices et des cotisations.

Les recettes nettes de la Canadian Pacific Air Lines ont été plus élevées au cours du premier trimestre. Cette augmentation est attribuable à l'essor soutenu des marchés que dessert cette société. Peu après le dernier rapport annuel, le ministre des Transports a exposé dans ses lignes générales au Parlement la politique du Gouvernement en ce qui a trait à l'aviation civile. Le Gouvernement considère Air Canada et Canadian Pacific Air Lines comme ses ressources tout indiquées dans le domaine du transport international. Les champs d'action dévolus à la Canadian Pacific Air Lines sont l'ensemble du Pacifique, tout le continent asiatique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le sud et le sud-est de l'Europe et l'Amérique du Sud. En outre, notre ligne aérienne continuera de desservir les Pays-Bas. Quant au principal service intérieur, le Gouvernement a décidé de recourir à un conseiller spécial en aviation afin de juger si l'expansion de ce service pourrait donner lieu maintenant à un certain degré de concurrence et, si tel était le cas, de recommander les meilleurs moyens à prendre pour assurer, en temps opportun, ces extensions de service.

L'autorisation accordée en 1965 à notre ligne aérienne d'établir une liaison directe entre Montréal et Amsterdam s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle politique gouvernementale, tout comme l'autorisation d'instaurer un service sans escale entre Toronto et Amsterdam, et la décision de confier à C.P.A. la ligne Vancouver-San Francisco, l'un des quatre nouveaux services créés en vertu d'une entente conclue en janvier entre le Canada et les États-Unis.

Notre Compagnie s'intéresse à l'aviation depuis 1919, année où le Parlement lui accordait une charte l'autorisant à posséder et exploiter des appareils à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. En 1936, au moment où l'on étudiait la formation d'Air Canada, un projet fut mis de l'avant qui prévoyait la participation à égalité de notre Compagnie et du Canadien National dans l'entreprise. Par la suite, le Gouvernement modifia le projet pour accorder à notre Compagnie le droit de choisir seulement les tiers des administrateurs tout en fournissant la moitié du capital. Une telle proposition parut inacceptable à notre Compagnie, qui s'attendait à un statut d'associé à part entière. Finalement, en 1942, on forma la société Canadian Pacific Air Lines, Limited, dont le réseau s'étend sur plus de 52,000 milles et dessert 16 pays dans cinq continents.

Les résultats de votre participation dans d'autres sociétés de transport ont été mixtes au cours du premier trimestre de 1966. Pour ce qui est du transport maritime, les recettes-nettes ont continué d'augmenter et les recettes-passagers de diminuer, par suite des problèmes de marchés et de prix de revient qui se posent dans ce secteur. Conformément à notre programme de diversification, la Canadian Pacific (Bermu-

da) a entrepris le transport des produits de consommation courante en vrac sur le Pacifique et l'on a mené à bien terme les négociations en vue de la construction de deux cargos de 27,000 tonnes réelles destinés au transport de produits forestiers et qui seront nolisés par une importante société forestière intégrée. L'exploitation de notre filiale de camionnage a été gravement touchée par la grève des camionneurs en Ontario.

Le programme d'expansion de la Canadian Pacific Investments et de ses filiales se poursuit. La Canadian Pacific Oil and Gas effectuera des travaux de forage considérables en 1966 et Marathon Realty a annoncé la mise en oeuvre d'importants projets à Calgary et Nanaimo. C.-B. Coninco va énergiquement de l'avant dans la réalisation de son programme général d'expansion.

Tout en poursuivant son programme d'expansion et de diversification, notre Compagnie a dû adopter des mesures de compression dans certains secteurs, en raison de l'évolution des marchés, des frais et de la concurrence. La règle de notre Compagnie a toujours été et demeure toujours de répondre à la demande réelle, c'est-à-dire à une demande qui permette d'absorber le coût du service. Or, la demande réelle du service-voyageurs ferroviaire a constamment baissé depuis la fin de la dernière guerre à mesure que se répandait l'habitude de voyager en automobile et en avion. Le Canadien Pacifique s'est efforcé à maintes reprises d'enrayer cette diminution en prenant des mesures énergiques; entre autres, la mise en service du "Canadien" au milieu des années '50, une commercialisation poussée comportant des modifications de tarif et l'utilisation—qui constituait une innovation dans le domaine ferroviaire—des autorails diesel rapides, légers, climatisés. Le succès de ces initiatives ne fut que de courte durée. Il apparut impossible d'empêcher la baisse de la demande réelle, et la diminution du trafic nécessita la suppression des trains de voyageurs sur la plupart des embranchements et des lignes secondaires, des modifications de fréquence et des réductions de service. Il faut noter qu'en dépit des changements apportés au service, le déficit imputable aux trains de voyageurs de notre Compagnie a été de \$23.5 millions en 1965. L'exploitation du "Dominion" a subi des remaniements et la Commission des Transports autorisa sa suppression au début de la présente année.

Cette dernière mesure a semblé marquer dans l'esprit de beaucoup de gens, surtout dans l'Ouest, la fin d'une époque à laquelle ils restaient attachés, et la ligne de conduite présente et future de la Compagnie en ce qui a trait à son service-voyageurs a fait l'objet de nombreux débats tant au Parlement qu'à l'extérieur. Au cours des séances du Comité permanent de la Chambre des Communes sur les Transports et Communications, vos dirigeants ont expliqué la règle de la Compagnie relative au service des trains-voyageurs, règle qui tient à la nécessité où se trouve le Canada d'améliorer sa productivité, ainsi que le rappelait le ministre des Transports à la Chambre des Communes le 15 février 1966, dans les termes suivants:

"Je ne connais que deux moyens, monsieur le président, qui permettent aux Canadiens de faire les frais de leurs services de transport: une partie doit être payée d'une façon et l'autre partie, d'une autre façon si nous voulons avoir une ligne de conduite raisonnable et pratique dans ce domaine. Le transport peut être payé ou par les usagers ou par les contribuables. Je ne vois pas de troisième moyen. Nous pourrions peut-être recourir, pendant quelque temps, au moyen proposé par quelques députés, c'est-à-dire faire en sorte que le Canadien Pacifique assure le transport à un prix considérablement inférieur au prix actuel et affecte les profits qu'il retire de ses autres entreprises au transport pour combler le déficit. Mais je doute qu'un tel régime puisse durer longtemps. Je me demande sérieusement quelles repercussions il pourrait avoir sur l'ensemble de l'économie canadienne et je ne connais personne, un tant soit peu au courant de la question qui ait jamais proposé un moyen semblable. Quelle que soit la façon de procéder, la somme globale de notre main-d'œuvre, de nos ressources, de notre capital, de notre savoir-faire consacré au transport devra provenir de la somme totale de ce que nous produisons. Si le montant que nous consacrons au transport est trop élevé par rapport au reste de l'économie du pays, nous n'en serons pas plus riches mais certainement pas plus pauvres. Cela me semble tout à fait évident."

Dans les discussions publiques sur la ligne de conduite de la Compagnie touchant son service-voyageurs, on a avancé l'opinion que les subsides d'argent et de terrains accordés en vertu du contrat original entre le Gouvernement et la Compagnie obligent celle-ci à assurer un service de trains-voyageurs même après la cessation de la demande réelle. J'aimerais replacer ces subsides dans leur contexte.

La construction du chemin de fer du Canadien Pacifique était la première condition matérielle de la formation du Canada, tel que nous le connaissons aujourd'hui. En 1870, la population des trois provinces Maritimes de l'Est n'atteignait pas le million et ne s'intéressait que de très loin à ce qui se passait à l'Ouest. Au centre, le Québec comptait à peine plus d'un million

d'habitants, et l'Ontario environ un million et demi. Entre l'Ontario et la côte Ouest s'étendaient douze cents milles de forêts, de lacs, et de régions désolées, dont la population n'était que de 75,000 âmes. Sur la côte Ouest, les 30,000 habitants étaient en voie d'être assimilés par les États-Unis. Le pays était agricole et possédait très peu de petites industries locales. Le Gouvernement du Canada disposait d'un revenu inférieur à \$20 millions et son crédit était fort mince.

La Confédération fut une réalisation politique remarquable, mais la Colombie-Britannique posa des conditions rigoureuses: l'achèvement avant 1881 d'un chemin de fer reliant la côte du Pacifique au réseau ferroviaire du Canada.

Dans un premier effort pour permettre au pays d'honorer sa promesse et de construire un chemin de fer transcontinental, Sir John A. MacDonald s'adressa à un syndicat dirigé par Sir Hugh Allan et l'on en vint à une entente selon laquelle le Gouvernement consentait à fournir \$30 millions en espèces et 50 millions d'acres de terre. Ce projet avorta cependant et une nouvelle tentative du Gouvernement libéral, qui avait succédé à celui de MacDonald, de construire le chemin de fer comme entreprise d'Etat s'avéra pénible, coûteuse et inefficace, ainsi que le souligna la Commission royale de 1882. Après sa réélection en 1878, Sir John entama des négociations avec un groupe associé à George Stephen, président de la Banque de Montréal, et qui avait financé avec beaucoup de succès une entreprise ferroviaire américaine. Ces négociations furent d'abord infructueuses et, en juillet 1880, Stephen écrivait à Sir John:

"Pope (ministre de l'Agriculture), que j'ai rencontré à Montréal samedi, m'a dit que le Gouvernement avait décidé de ne pas fournir plus de \$20 millions. Comme il m'est impossible de réaliser l'ouvrage si la participation financière du Gouvernement est inférieure à \$26½ millions, j'estime préférable de mettre un terme aux négociations, vous laissant entièrement libre d'en venir à l'entente la plus avantageuse possible avec un autre groupe."

MacDonald partit alors pour l'Angleterre dans l'espoir de trouver des financiers qui consentiraient à réaliser le projet à de meilleures conditions que celles de Stephen. Il échoua. Les gens du Grand Tronc refusèrent de construire une voie ferrée entièrement située au Canada et la réponse du Gouvernement britannique fut également négative.

Au retour, Sir John reprit les pourparlers avec Stephen et ses associés. Finalement, le 21 octobre 1880, le contrat était signé. Aux termes de ce contrat, la voie ferrée devait être construite entièrement au Canada et terminée pour le 1<sup>er</sup> mai 1891; le Gouvernement devait réaliser les tronçons reliant Port Moody à Kamloops et Fort William à Winnipeg et, une fois terminés, les céder à la Compagnie; la Compagnie elle-même devait construire les sections du lac Nipissing à Fort William et de Winnipeg à Kamloops; des subsides de 25 millions d'acres de terres et de \$25 millions en espèces devaient être consentis en considération de la responsabilité qu'assumaient Stephen et ses associés de construire le chemin de fer et d'en assurer l'exploitation à perpétuité.

Pour le Gouvernement, l'entente était une véritable planche de salut. Lie par ses engagements envers la Colombie-Britannique qu'il n'avait pu honorer, déçu du peu d'intérêt qu'on avait accordé à ses offres antérieures, d'ailleurs plus généreuses, d'argent et de terres, inquiet des lourdes taxes que nécessiterait la construction du chemin de fer comme entreprise d'Etat, le Gouvernement fédéral se trouvait ainsi soulagé des obligations et des risques qui étaient désormais assumés par l'entreprise privée.

En dépit d'obstacles quasi insurmontables, la construction de la ligne principale progressa rapidement. En moins de cinq ans, la Compagnie avait bâti, équipé et commencé d'exploiter plus de 2,400 milles de nouvelles voies ferroviaires, y compris les tronçons dont la construction présentait le plus de difficultés, comme celui qui suit la rive nord du lac Supérieur et traverse les Rocheuses.

Dans ses premières années, la Compagnie fut aux prises avec des difficultés financières encore plus épineuses que les problèmes de construction. La crise qui suivit l'essor ferroviaire des années 1881-1883 aux États-Unis eut des repercussions au Canada. En outre, une période de mauvaises récoltes rattacha du même coup capitaux et immigrants. En 1883, le Wall Street Daily News affirmait:

"Peu importe que le Gouvernement leur donne la moitié de l'Ouest canadien pour la construction de la voie. Un chemin de fer comme celui du Canadien Pacifique ne peut faire ses frais en une génération."

Les forces d'opposition de l'époque, le Grand Tronc Railway au Canada, le Northern Pacific Railway aux États-Unis et les journaux qui avaient partie liée avec eux s'acharnèrent sans relâche contre la Compagnie et s'employèrent à la discréditer dans les milieux financiers d'Europe et d'Amérique du Nord. Tous ces facteurs

influèrent sur le prix des actions de la Compagnie et sur la valeur de ses terres. Elle fut tenue de remettre des sommes d'argent et des actions au Gouvernement fédéral pour garantir un rapport minimum aux actionnaires et, en 1884 et 1885, dut emprunter un total de \$21.7 millions au Gouvernement fédéral, nantis d'un privilège sur l'ensemble des biens de la Compagnie, y compris toutes ses voies et tout son équipement. Elle fit également des emprunts à court terme en 1882 et 1885. Tous ces emprunts étaient remboursés en totalité avec les intérêts au 1<sup>er</sup> juillet 1886.

Parlant de ces transactions financières, George Stephen était en mesure de faire la déclaration suivante à la cinquième assemblée annuelle des actionnaires:

"La Compagnie se sera donc acquittée de toutes ses obligations envers le Gouvernement et elle aura entièrement remboursé les sommes empruntées cinq ans avant échéance, un fait unique dans l'histoire des chemins de fer canadiens et américains. Et elle aura terminé l'exécution de son contrat pour la construction du chemin de fer en moins de la moitié du temps prévu. Désormais, elle n'attendra et n'aura pas besoin d'attendre quoi que ce soit du Gouvernement, si ce n'est un traitement équitable, ainsi que la volonté de développer méthodiquement le pays en assurant l'exploitation de ses ressources et en veillant à la prospérité générale de toute la population du Dominion, toutes fins auxquelles la Compagnie sera heureuse de collaborer."

Par la suite, des garanties gouvernementales ont été requises à certaines périodes pour des emprunts de la Compagnie, mais ces emprunts sont remboursés en totalité depuis longtemps.

Voilà les faits. Premièrement, il en a coûté beaucoup plus que le subside financier de \$25 millions pour la construction des premières voies; un tronçon de 200 milles sur la rive nord du lac Supérieur a exigé à lui seul \$12 millions. Deuxièmement, pour ce qui est du subside de 25 millions d'acres, il faut rappeler qu'à l'époque on pouvait obtenir ce genre de terrains presque pour une chanson. Les terres étaient quasi illimitées et un subside de cette nature constituait plutôt un actif douteux et une médiocre garantie pour une émission d'obligations. En 1886, quand la Compagnie abandonna 6.8 millions d'acres au Gouvernement en annulation d'une dette, la valeur était seulement de \$1.50 l'acre. Subséquemment, quand la valeur augmenta, on répandit le mythe des bénéfices énormes que représentaient les subsides de terres sans accorder trop d'attention, malheureusement, à la genèse du chemin de fer. De même a-t-on oublié en général les dépenses considérables que la Compagnie a faites pour la colonisation, l'établissement, l'irrigation et autres fins semblables, les conditions généreuses offertes aux colons et le fait que les terres n'avaient aucune valeur commerciale sans l'existence du chemin de fer. Le but du Gouvernement en accordant les subsides était de coloniser l'Ouest et de créer une nation. L'entente avec le Canadien Pacifique lui a permis d'atteindre cette double fin.

Puisque les capitaux étaient rares et que des subsides de terres pouvaient contribuer à la réalisation du chemin de fer, sans lequel le pays ne pouvait être colonisé, il était de toute évidence avantageux pour le Canada d'accorder ces subsides. Dans l'esprit de la Compagnie, les subsides de terres étaient en soi sans valeur tant qu'elle n'aurait pas réalisé le chemin de fer, vendu les terrains et, plus important encore, créé une source de revenu pour le chemin de fer grâce aux récoltes qu'on y ferait et aux autres formes de trafic déterminées par la colonisation. Les intérêts du pays se confondaient avec ceux du chemin de fer. Ils ont grandi et prospéré ensemble comme on l'avait voulu et souhaité.

La réalisation de la ligne principale du Canadien Pacifique constituait donc bien plus qu'un tour de force technique et financier: elle était essentielle à la naissance de la nation canadienne, elle posait les assises mêmes du pays civilisé et prospère que nous connaissons aujourd'hui.

Comme notre pays, la Compagnie n'a cessé de croître et de s'affirmer. Aujourd'hui les ressources de service qu'elle met à la disposition de la nation sont plus grandes que jamais auparavant. Nous sommes convaincus que la Compagnie jouera dans l'avenir du Canada un rôle aussi important que dans son passé. Ce que George Stephen disait en 1886 demeure toujours actuel:

"Désormais, elle (la Compagnie) n'attendra et n'aura pas besoin d'attendre quoi que ce soit du Gouvernement, si ce n'est un traitement équitable, ainsi que la volonté de développer méthodiquement le pays en assurant l'exploitation de ses ressources et en veillant à la prospérité générale de toute la population du Dominion, toutes fins auxquelles la Compagnie sera heureuse de collaborer."

Je m'en voudrais d'ajouter quoi que ce soit aux remarques de Stephen. Tout au plus me permettrait-il de signaler que le développement du pays tient aujourd'hui à l'accroissement de la productivité et à une expansion économique sans inflation.

## Wagner ne perd pas espoir d'obtenir une enquête fédérale sur le crime

Si M. Claude Wagner réclame sans abandonner tout espoir de l'obtenir, une enquête royale nationale sur le crime organisé, il s'oppose d'autre part à ce qu'une commission royale soit instituée pour examiner l'administration de la justice au Québec.

Interviùé à l'émission "Cartes sur table", au réseau français de télévision, M. Wagner a également manifesté peu d'intérêt et même une certaine crainte pour l'institution d'un redresseur de torts, l'ombudsman, tel qu'il existe en Suède. Il a dit préférer à un "sur-

homme, un tout-puissant, un homme au-dessus de tout", l'institution d'un tribunal qui serait autorisé à se prononcer sur les infractions à un bill des droits de l'homme, que le gouvernement du Québec se propose d'ailleurs d'adopter.

En écartant la nécessité d'une commission d'enquête sur l'administration de la justice, M. Wagner a rappelé qu'aucun secteur n'a connu plus de réformes que celui de la justice.

Le ministre a profité de l'occasion pour répéter que les journaux ont systématiquement

exploité sa comparution récente devant le comité disciplinaire du barreau de Montréal, la semaine dernière, lorsqu'il fut cité pour des propos tenus en octobre dernier, à Drummondville, sur le jugement d'une cour.

"Pour la première fois dans l'histoire du barreau, a-t-il dit, un avocat est appelé à donner des explications et tous les journaux, systématiquement, d'une manière concertée, ont eu la manchette en même temps. On se pose la question suivante, dit M. Wagner : est-ce parce qu'il s'agit

de d'un cas très grave, ou bien si c'est parce qu'il s'agit du ministre de la justice? Il y a eu du coulage, du coulage délibéré."

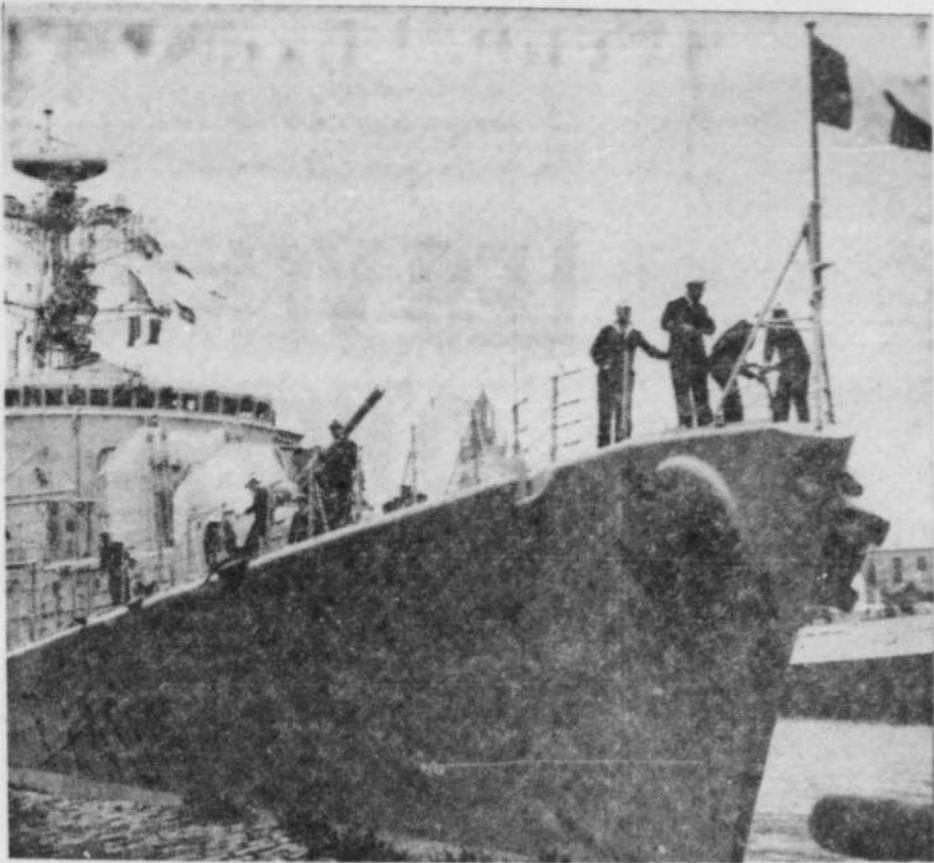
M. Wagner n'est pas opposé à ce que les audiences soient tenues publiquement, mais alors, dit-il, "qu'on ait chaque samedi la manchette sur l'avocat bien connu qui aide peut-être le père par ses gestes et ses actes, lorsqu'il est appelé à donner des explications."

Le ministre a cherché d'autre part à calmer les appréhensions de ceux qui voient

mal comment on peut concilier ses fonctions si le ministre est lié, en même temps, à un parti politique.

"Je me sens parfaitement à l'aise," a-t-il dit, "je suis affilié, mais non lié au parti". M. Wagner d'ailleurs estime qu'il serait plus dangereux encore si un homme qui occupait de si hautes fonctions n'avait pas à répondre de ses actes devant le corps électoral.

Le cas Arthur Vachon, agent de la PP congédié récemment, pour des mobiles qu'on soupçonne de caractère syndical, a à peine effleuré l'émission.



L'avis-escorteur de la marine française "Commandant Bourdais" sera dans le port de Montréal jusqu'à lundi. Samedi et dimanche, le public pourra le visiter entre 2 h. et 5 h. de l'après-midi. Le "Commandant Bourdais" est affecté à l'assistance à la grande pêche, ce qui le conduit chaque année sur les bancs de Terre-Neuve et du Groenland. Il apporte aux chalutiers assistance médicale et technique.

## Québec décentralise l'admission des élèves aux écoles normales

QUÉBEC — Le ministère de l'éducation annonce que l'admission des élèves dans les écoles normales du gouvernement sera dorénavant sujette à de nouvelles modalités qui conféreront aux directeurs de ces institutions une plus large part d'autonomie et de responsabilité.

Les règlements relatifs à l'admission des candidats à la carrière d'enseignant seront en effet, dès l'année scolaire 1966-67, appliqués sur une base régionale, par le truchement d'un comité chargé de statuer sur l'admissibilité ou la non-admissibilité des candidats d'une région donnée, cependant que le choix final des élèves relèvera entièrement de la compétence des directeurs d'écoles normales.

Pour arrêter leur choix, ces derniers devront cependant s'en tenir aux listes de candidats admissibles établies par le comité de leur région respective. Aux fins d'application de ces nouvelles modalités, le ministère de l'éducation a découpé provisoirement le Québec en dix régions dont chacune sera dotée d'un comité d'admission des élèves.

Le processus d'admission d'un candidat, en vertu des

nouvelles modalités, comportera trois étapes qui sont la déclaration d'admissibilité par le comité régional; l'admission proprement dite par le directeur de l'école normale intéressée; l'acceptation officielle comme candidat à un brevet d'enseignement par le ministère de l'éducation.

"Hebdo-Education" le bulletin d'information du ministère, précise que l'admission des élèves du brevet A en pédagogie continuera de s'effectuer en vertu des ententes en vigueur entre le ministère et les universités pour l'attribution

du brevet A aux étudiants en pédagogie et du baccalauréat en pédagogie aux élèves du brevet A.

L'inscription des candidats au baccalauréat en pédagogie se fera par l'intermédiaire du ministère. Celui-ci transmettra à l'université intéressée la liste, les dossiers et les frais d'inscription des candidats. En conséquence, ce sont les services du ministère qui se chargeront de soumettre aux universités la demande des élèves du brevet A qui désirent se porter candidats au baccalauréat en pédagogie.

## CECM: une école offrira les options graduées en 66-67

La Commission des écoles catholiques de Montréal a choisi l'école secondaire Philippe-Perrier pour faire en 1966-1967 "un premier pas dans la voie des options graduées et des promotions par matière", annonce le Bulletin d'information de la CECM.

Les responsables du cours secondaire ont jugé que cette école était celle qui répondait le mieux aux exigences matérielles requises. En septembre prochain, ce sont les élèves de 8e et 10e années qui y bénéficieront du nouveau système et, l'année suivante, ceux des quatre années du secondaire. En septembre 1967, plusieurs autres écoles adopteront le système pour les 8e et 10e années et, l'année suivante, pour les 9e et 11e années.

Graduellement, la CECM offrira ainsi à tous les élèves du cours secondaire le système d'options graduées et de promotion par matière.

Dans le système d'options, la programmation comporte une série de matières facultatives. Celui des options graduées prévoit, en outre, des rythmes différents d'instruction à l'intention d'élèves de talents différents et leur permet des choix qui correspondent à leurs besoins particuliers. Ainsi, par exemple, un cours obligatoire de mathématiques peut se donner à un même niveau en trois versions: enrichie, régulière, pratique; au besoin, des options se grefferont à ce noyau.

Quant au système de promotion par matière, il permet à l'étudiant d'être promu dans chaque matière réussie, de sorte qu'il ne double plus une classe mais reprend les seules matières dans lesquelles il a échoué.

Tenant compte des aptitudes et des ambitions de chaque étudiant, ce système lui permet avec le concours d'un conseiller d'orientation et de ses parents, de se tracer un programme individuel et de poursuivre ses études à son propre rythme.

### Droit d'appel pour le SPEQ

QUÉBEC — Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont accordé aux 13 membres de l'exécutif du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN), et au syndicat lui-même, la permission d'en appeler de l'émission d'une "règle nisi" par le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, le 22 avril.

L'ordre pour l'émission d'une "règle nisi" oblige les intimés à comparaître devant la Cour supérieure et à y donner les raisons pour lesquelles, selon eux, on ne peut les punir de n'avoir pas obtempéré à un ordre de la Cour, telle une injonction intérimaire, par exemple.

Même si le conflit qui opposait le gouvernement et le SPEQ a pris fin officiellement, le ministère de la justice ne peut arrêter les procédures entreprises.

Me Maurice Jacques, l'un des procureurs de la partie gouvernementale, a dit qu'il ne "pouvait présumer des instructions qu'on lui donnera quand les intimés en appelleront de questions de droit, une fois qu'on leur aura accordé la permission d'en appeler".

## À QUÉBEC:

# un million de gallons de bonne bière détruite inutilement?

*De fortes rumeurs reliaient la bière à une étrange maladie dans la ville de Québec. Cependant Dow savait que sa bière à Québec était bonne, et cela avant de se décider à la détruire. Des tests de contrôle de la qualité et des analyses gouvernementales avaient clairement établi la parfaite condition du produit... ceci, le public l'a depuis appris de source officielle.*

Dow était au courant que d'autres brasseries étaient impliquées... un autre fait qui a été confirmé publiquement depuis. Dow le savait mais n'en dit rien, préférant garder le silence jusqu'à la publication des faits plutôt que s'associer à des rumeurs non fondées.

Cette maladie n'étant restreinte qu'à la basse-ville de Québec, Dow n'a jamais pensé que la bière, quelle que soit la marque, puisse en être la cause. *Toutefois, Dow étant la brasserie la plus importante de la région de Québec, accepta à ce titre ses responsabilités et retira volontairement sa bière du marché.*

Malheureusement, ce geste fut mal interprété, et provoqua une réaction défavorable du public.

Mais tant qu'il existait l'ombre d'un doute, et

- si le public consommateur a été rassuré,
- si l'industrie de la bière s'en est trouvée grandie,
- si nous avons fait honneur à notre bonne réputation acquise à produire des bières de qualité depuis 176 ans.
- si nous avons agi de manière à justifier la confiance que vous avez en nous, quels que soient les circonstances et le coût impliqué...

alors, peut-on vraiment conclure que notre geste a été inutile? Nous ne le croyons pas!

Notre bière était bonne. Notre bière est bonne. Et si une telle situation devait se reproduire, nous croyons qu'il serait de notre devoir d'agir de la même façon.

*Telle est l'importance que nous attachons à nos obligations envers le public.*

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE  
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

**FAITES L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE D'ART**

PLUS DE **80%** DE RABAIS SUR UNE VALEUR DE **\$1,000,000** en PEINTURES A L'HUILE

Toutes les toiles sont encadrées avec goût

Un vaste choix de sujets durant notre vente d'écoulement

Ne manquez pas cette occasion!

UN CADEAU UNIQUE POUR LA FETE DES MERES! OU DONNEZ-LUI UN CERTIFICAT-CADEAU

Vous déménagez? Une raison de plus pour vous acheter un nouveau tableau

**HEURES D'OUVERTURE EN FIN DE SEMAINE**

SAMEDI	9 — 6
DIMANCHE	12 — 5
EN SEMAINE	9 — 9

Ces toiles seront en montre aux heures énumérées ci-haut jusqu'à la vente totale de la collection!

**GALERIE ROYALE**  
1420 ouest, rue Sherbrooke (Angle Bishop)  
Tél.: 845-4383 - 845-4677  
Service de livraison spécial — Vaste stationnement

## Le comité de vigilance pour la dignité humaine

# Exposer l'aspect dégradant de St-Henri risque de dévaloriser sa population même

L'exposé des aspects dégradants pour la personne humaine de certains quartiers de Montréal risque de dégrader dans l'opinion les populations mêmes qui vivent dans ces quartiers, fait observer le comité de vigilance pour la dignité humaine de la Fédération des mouvements du sud-ouest de Montréal.

La fédération groupe un certain nombre de comités de citoyens qui, par leur composition et leurs objectifs, représentent une population de 60.000 âmes. Cet organisme couvre le secteur du quartier St-Henri et de la Pointe St-Charles.

Dans un communiqué, la fédération rappelle que depuis trois ou quatre ans, les journaux, la radio et la télévision ont eu l'occasion de "mettre en vedette" ce secteur de la ville, mais presque uniquement pour y exposer les conditions de logement insalubres, les cas de misère.

On en est venu à un point où, pour l'homme moyen, dire "St-Henri" évoque tout de suite l'image des "pauvres", des logements misérables et d'un milieu plus ou moins dégradant. Bien des gens ont fui le quartier parce qu'ils en avaient honte et tous ceux qui y restent essaient du mieux qu'ils peuvent de se faire pardonner le lieu de leur vie quotidienne. C'est insensé.

Avec les meilleures intentions du monde, poursuit le communiqué, des journalistes, des réalisateurs d'émissions ont contribué largement à créer cette image et contiennent encore à l'entretenir auprès du public. Nous croyons dit le comité, que cet état de chose atteint gravement la dignité des citoyens d'un large secteur.

Le comité de vigilance pour la dignité humaine groupe ses observations en sept points:

"1. Etaler publiquement les misères d'une famille en montrant le logement et les personnes en cause ou en les identifiant d'une façon ou d'une autre est une atteinte directe à la dignité humaine. Peu importe que ces gens l'acceptent ou le désirent. On les a tellement exploités dans ce domaine qu'ils ne savent plus s'ils ont encore une dignité et pensent tout simplement qu'ils n'ont plus rien à perdre.

"Nous dénonçons énergiquement ces "photos parlantes" qu'on place en vedette dans certains journaux avec le nom des gens et leur adresse et où l'on voit souvent la famille dans son état de misère: meubles délabrés, personnes en haillons... Même chose pour ces programmes genre "Le cœur sur la main" où on exhibe les malheurs d'une

famille pour attirer les dons des bienfaiteurs qui reçoivent ainsi leur large part de remerciements et de publicité.

"2. On veut aider matériellement ces familles, alerter les pouvoirs publics en produisant des "cas concrets", mais à quel prix? Au prix de ce qui leur reste de plus sacré au monde, leur dignité humaine, leur fierté naturelle. Ils étaient des personnes, ils deviennent des "cas" qu'on montre du doigt. Après une de ces "expériences" auprès d'une famille, des enfants n'osent plus se montrer en classe le lendemain: "Tiens, c'est toi le petit pauvre qui a passé dans les journaux... la mère était à "Coeur sur la main". Il y en a qui sont ainsi marqués pour la vie.

"3. Dénoncer le scandale des taudis et de la misère, c'est excellent, mais pourquoi faut-il procéder à ce lamentable exhibitionnisme des personnes, sous prétexte que la vue des "cas de misère" attirera la pitié et provoquera de salutaires réactions. Qu'on dise les faits sans révéler les noms et sans montrer les personnes. Si ce n'est pas suffisant, cela démontrera qu'il y a quelque chose de plus grave que le problème de la pauvreté, c'est le problème des classes favorisées: leur égoïsme et leur totale indifférence.

"4. Ce qui est dit de la

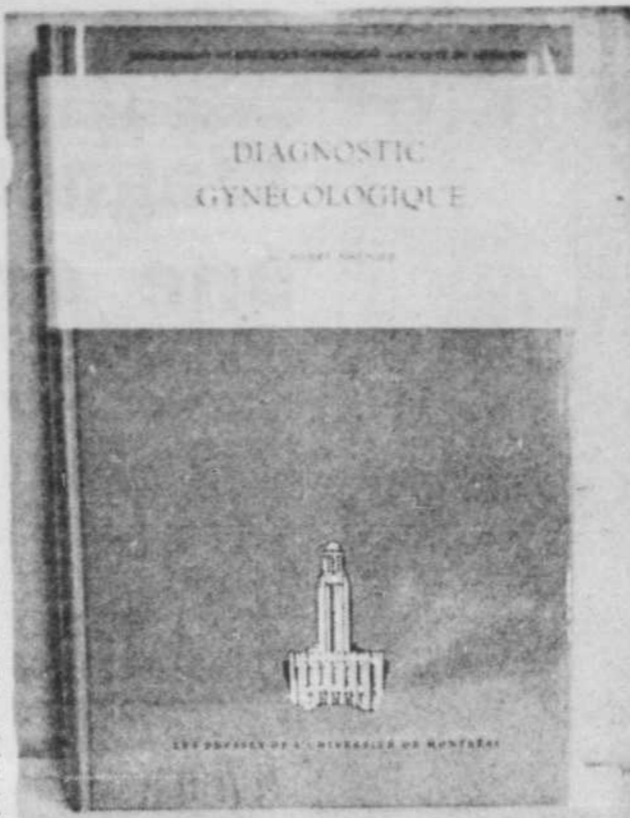
famille peut s'appliquer aussi pour une certaine publicité faite à un quartier. Pour ce qui nous concerne, nous croyons qu'il est faux et injuste de créer une espèce de "mythe" autour de St-Henri, du milieu "détérioré" où il ne semble y avoir que des taudis... Ces problèmes matériels sont réels et graves et c'est pour nous un devoir de tout faire pour alerter l'opinion, dénoncer la lenteur des administrations, etc... Mais encore là, prendre un quartier et le présenter comme une "plaie" sociale, une zone "à part" qui fait la honte d'une société, voilà une façon de dévaloriser toute une population.

"5. Que diraient les gens d'un quartier riche si des journalistes s'employaient à relever chez eux leurs petites misères sociales (fraudes, adultères, capitalisme éhonté...) et nous relaçaient ça de temps à autre dans les journaux pour en arriver à identifier tel quartier à ces cas concrets? La "pauvreté" morale est une plaie aussi grande... Mais il est toujours injuste de ne montrer que les déficiences et c'est un manque de respect pour les personnes qui vivent dans ce milieu.

"6. L'attitude vraie et respectueuse des personnes et des milieux de vie serait celle-ci: on doit dénoncer les maux sociaux de notre société, mais on ne doit jamais traiter les victimes comme des êtres tarés qu'on peut montrer du doigt. Si on veut leur bien, il faut justement leur permettre une intégration progressive à la société et les traiter comme des citoyens à part entière.

"De plus, chaque secteur de la société a ses grandeurs et ses misères. Un quartier "économiquement dévalorisé" peut recouvrir des valeurs humaines insoupçonnées ailleurs. On peut alerter l'opinion publique sur les "bobos" d'un quartier déterminé pourvu qu'il soit réellement vu et accepté comme un milieu aussi important à la société que les autres et que ses citoyens soient considérés sur le même pied que tout le monde.

"7. Respecter la dignité humaine de chacun est une chose très difficile. Personne n'en a plus besoin que ces gens économiquement faibles qui sont habitués à être considérés comme inférieurs et parasites de la société. Notre cri d'alarme est surtout pour eux."



## L'université de Montréal lance le premier ouvrage médical publié en français au Canada

Pour l'étudiant en médecine ou le praticien, il n'existait à peu près pas d'ouvrage sur le diagnostic gynécologique, entre les traités trop spécialisés sur le traitement des maladies une fois le diagnostic établi, ou les manuels trop schématiques. Le Dr Pierre Meunier, professeur titulaire à la faculté de médecine de l'université de Montréal et chef du service de gynécologie à l'Hôtel-Dieu, vient d'en publier un. Il a pour ainsi dire extrait le diagnostic des différentes maladies gynécologiques pour le mettre au relief, en songeant à l'importance d'un diagnostic sûr avant le traitement de toute maladie. Dans la préface de l'ouvrage, M. J.-E. Martel, rédacteur en chef de la revue "Gynécologie pratique" de Paris, parle de la revalorisation du diagnostic clinique, "qui demande plus d'humanité que de mathématiques spéciales", et auquel l'auteur a accordé la place première qui lui revient.

Les étudiants et les praticiens, explique le Dr Meunier, trouveront dans l'ouvrage les éléments essentiels leur permettant de reconnaître telle ou telle lésion organique, d'établir la cause de tel ou tel trouble fonctionnel. Le diagnostic posé, ils pourront ensuite compléter leurs connaissances en consultant les livres mis à leur disposition dans les bibliothèques des hôpitaux pour résoudre un problème particulier.

En plus de vouloir revaloriser le diagnostic, c'est aussi le désir d'offrir aux étudiants en médecine un ouvrage français qui a poussé le Dr Meunier à écrire. A ce niveau, à part certaines monographies sur un sujet bien particulier, c'est le premier ouvrage médical publié en français au Canada, et qui peut avoir un rayonnement dans les autres pays de langue française.

## Les sociétaires de "Désormais" doivent commenter leur journal

La Coopérative des publications "Jeunes-Québec" qui édite le journal étudiant "Désormais" se dit encouragée par l'accueil général fait par le public au numéro-pilote du journal, mais déplore en même temps que les sociétaires, qui sont propriétaires de l'entreprise, n'aient pas fait connaître davantage leurs commentaires sur ce numéro.

Un bulletin d'information publié par la coopérative observe que c'est l'équipe de rédaction du journal qui, somme toute, s'est montrée la plus sévère dans ses remarques à l'endroit du numéro-pilote. Elle en a conclu que l'information de "Désormais" devra être plus diversifiée, les textes plus courts et rédigés "de façon plus professionnelle", la mise en page plus claire, les

grands reportages enfin traités plus en profondeur.

Il en coûte \$10 pour devenir sociétaire de la Coopérative des éditions Jeunes-Québec. Le prix d'un abonnement pour 22 numéros de "Désormais" est de \$2.50 dont \$0.50 revient au vendeur. Les intéressés communiquent avec François Demers, 8401 rue Saint-Hubert à Montréal ou en composant 277-1332 pour faire la demande de formules d'abonnement.

Durant les 10 derniers jours, 91 nouveaux sociétaires se sont joints à la coopérative. Claude Bachand en a recruté cinq: Madeleine Jacques, Simon Marcolle, André Gauthier et Ghislain Paradis, quatre chacun; Lucie Bernard et Jacques Larivière, trois chacun, etc.

## Marie le Franc aura sa place en Bretagne

VANNES — M. Raymond Marcellin, ministre de l'Industrie et président du Conseil général du Morbihan, a inauguré hier à Sarzeau (Morbihan) la "Place Marie le Franc".

Au cours de cette cérémonie, M. Marcellin a retracé les grandes lignes de la carrière de Marie le Franc. Née en 1879, institutrice, elle vécut au Canada de 1905 à 1929 avant de revenir s'établir à Sarzeau. Toute son oeuvre est dominée par la Bretagne et le Canada.

Prix Fémina en 1927 pour son livre "Grand-Louis, l'innocent", écrit au Canada, le nom

de Marie le Franc a été par ailleurs donné à un lac canadien en témoignage de reconnaissance pour avoir fait connaître les beautés du pays à l'étranger.

Dans un autre livre "Pêcheurs de Gaspésie", publié en 1938, elle décrit les conditions dramatiques d'existence des pêcheurs de cette région canadienne, soumis aux exigences draconiennes de quelques grandes compagnies, ce qui amena les pouvoirs publics à mettre un terme à une situation scandaleuse. — (AFP)

**COGNAC COURVOISIER**  
Le Cognac de Napoléon

## Nous partons de Montréal! Venez avec nous!

C'est réellement simple et agréable de se rendre en Europe de Montréal.

Tout débute par un transport pratique. Il s'agit de se rendre à Dorval avec la famille ou les amis. Peut-être en taxi, ou dans une limousine de l'aérogare.

Dès que vous êtes à bord, vous devenez nos invités choyés. Sentez-vous à l'aise. Considérez le réactif Lufthansa comme votre chef-vous. Du moins, pendant quelques heures de vol confortable!

Commencant avec notre horaire en vigueur actuellement pour l'été, nous partons par réactif chaque jour de Montréal vers Francfort une ville bien centrale. Nous avons en plus trois vols par semaine sans escale jusqu'à Cologne.

Désirez-vous aller plus loin?

De Francfort, les correspondances excellentes de Lufthansa peuvent vous faire continuer vers toutes villes importantes de l'Europe, et même n'importe où

au monde.

Au moment du retour, nos vols de l'après-midi de Francfort ou de Cologne vous ramèneront à Montréal durant la même soirée.

Pour des réservations, communiquez avec votre Agence de Voyages ou avec Lufthansa à 861-4747.

Des millions de gens chaque année voyagent à bord de Lufthansa. Vous connaissez maintenant deux bonnes raisons qui motivent leur choix.

Commodité et service



**Lufthansa**

Lignes Aériennes Allemandes

1250, RUE PEEL • MONTRÉAL • 861-4747



RÉDUCTION SUR LES LOTS JUSQU'AU 31 MAI

DE

**\$500**

AUX

**Immeubles Far Hills**

VAL MORIN, QUE.

Développement exclusif sur deux lacs privés. Un million de dollars ont été dépensés, à date, en amélioration. Taux s'élevant entre \$2,995 et \$6,995. Facilités de paiement.

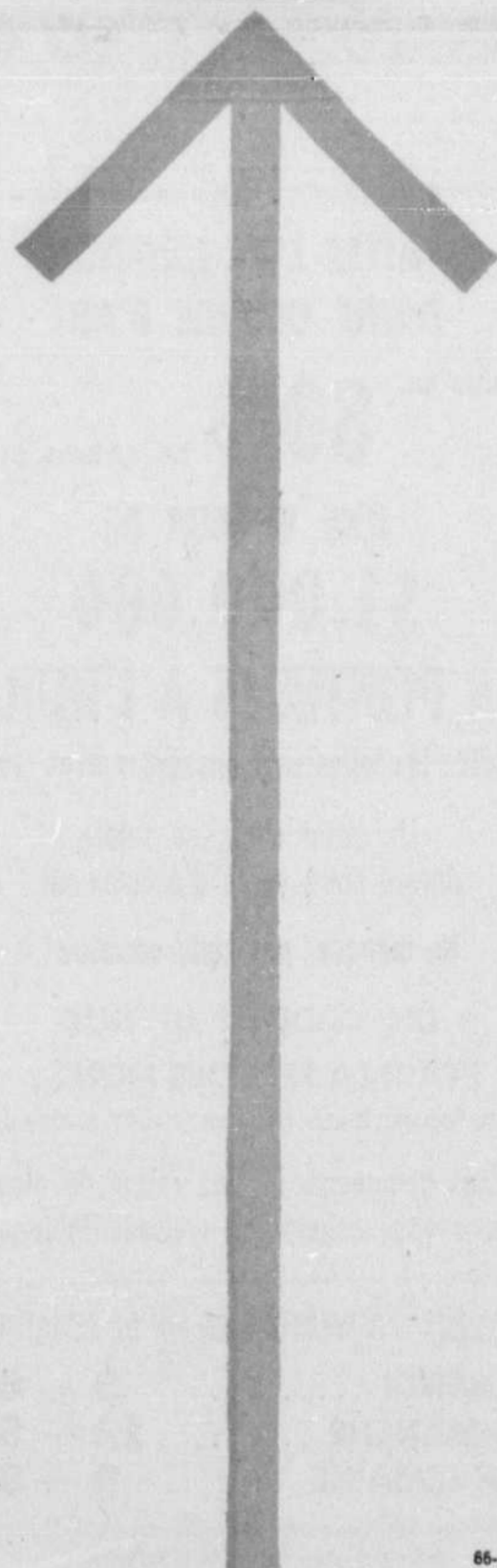
POUR RENDRE-VOUS OU RENSEIGNEMENTS, APPELÉ:

Montréal — 866-2219

ou Val Morin — 322-5122

JOHN McMASTER — AGENT EXCLUSIF

# LES VENTES O'KEEFE MONTENT



De plus en plus de gens  
exigent O'Keefe!

ESSAYEZ-LA... AUJOURD'HUI

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Vincent dénonce l'impuissance du gouvernement libéral dans le domaine de l'agriculture

PIERREVILLE — "Le régime Lesage-Courcy n'a pas d'autre solution à offrir aux cultivateurs du Québec, après six années de pouvoir, que cette promesse de repenser et de restructurer l'agriculture. Ne pensez-vous pas qu'après avoir passé six années à penser sans poser de gestes valables, le temps n'aurait pas été venu pour les libéraux de montrer qu'ils étaient prêts à agir?"

Nouveau parti

Un nouveau parti politique vient d'être lancé. Son fondateur, M. Emile Laporte, appelle le parti de la "démocratisation économique". Candidat dans Jeanne-Mance, M. Laporte a dit qu'il présenterait 12 candidats dans la région de Montréal. M. Laporte explique que "tout employé d'une compagnie devrait en être actionnaire." Il se défend d'être socialiste.

Protestation dans Ahuntsic

M. Roland Bisson, ancien candidat à la mairie de Montréal, proteste contre la nomination de M. Jean-Paul LeFebvre comme candidat libéral dans le nouveau comté d'Ahuntsic. Il déclare que le comté du parti dans le comté avait offert la candidature à M. Robert Chagnon, mais que ce dernier a dû se retirer à la demande du premier ministre Jean Lesage, qui en qualité de chef de parti a désigné M. LeFebvre sans qu'il y ait de convention.

C'est en ces termes que M. Clement Vincent, candidat de l'Union nationale dans le comté de Nicolet, s'est adressé, hier soir, aux délégués qui participaient à un congrès de nomination dans le comté de Yamaska. "Quelle différence avec ce qu'offre à la classe agricole le programme de l'Union nationale," s'est exclamé l'ancien député fédéral.

"Pour que les cultivateurs puissent rester maîtres de leurs produits jusqu'au bout de la chaîne de distribution, l'Union nationale fera adopter d'urgence un véritable code du syndicalisme agricole", a déclaré M. Vincent en expliquant le programme de son parti.

Il a ajouté qu'en organisant une chambre agricole, un gouvernement de l'Union nationale permettrait aux cultivateurs de participer à la préparation et à l'exécution des lois concernant l'agriculture.

Parlant du système actuel du régime des rentes, le candidat a protesté contre "ces anomalies et injustices flagrantes qui frappent les cultivateurs, obligés qu'ils sont à verser une contribution double de celle des salariés."

Il a alors rappelé que le programme de l'Union nationale prévoit une révision en profondeur du régime des rentes et qu'un gouvernement Johnson rembourserait aux cultivateurs et travailleurs autonomes jusqu'à 50 pour cent des contributions qu'ils doivent actuellement verser.

Le sénateur Crerar défend l'ancienne conception des budgets équilibrés

OTTAWA — Le sénateur T.A. Crerar a repris hier une suggestion qu'il a décrite comme étant courante dans les milieux économiques, selon laquelle un gouvernement devrait amasser des surplus durant les bonnes années afin de pouvoir faire face aux déficits budgétaires inévitables des mauvaises années.

Intervenant dans une discussion au comité sénatorial des finances, le sénateur Crerar, âgé de 90 ans et ex-ministre dans des gouvernements de

Mackenzie King, a noté que "depuis 3 ou 4 ans, l'économie canadienne n'avait jamais été si prospère et que malgré cela le gouvernement canadien accumule les déficits."

"C'est une façon bien lâche de dépenser l'argent des contribuables," a ajouté le sénateur en se référant également au fait que le gouvernement présente chaque année des budgets supplémentaires en plus des révisions générales de dépenses déposées aux Communes au début de chaque année.

Le sénateur Crerar a soutenu que le gouvernement devrait être en mesure chaque année de prévoir toutes ses dépenses de l'année. A cette remarque M. George Davidson, secrétaire du conseil du trésor, a souligné que le gouvernement présentait des budgets supplémentaires parce que des décisions sont prises en cours d'année et tout le long de l'année qu'il nécessite des mises de fonds à ajouter aux prévisions budgétaires générales.

Le président du comité, le sénateur T.D. Leonard, a par ailleurs suggéré au sénateur Crerar de reprendre ses observations sur l'économie en général à un moment où le Dr John Deutsch, président du Conseil économique du Canada, sera appelé à témoigner devant le comité.

Saskatchewan: des francophones veulent du français à l'école; non, répondent des anglophones

SASKATOON. — Deux organismes, l'un composé de francophones, l'autre d'anglophones, ont soutenu des thèses nettement contradictoires hier devant le comité formé par le gouvernement de la Saskatchewan pour déterminer l'opportunité d'utiliser une langue autre que l'anglais comme langue d'enseignement.

"Education nationale"

L'Association de la jeunesse canadienne, vouée aux intérêts nationaux, politiques, économiques, sociaux et culturels du Canada français, poursuit ses activités en milieu étudiant. Une récente rencontre des directeurs du mouvement à Lévis a étudié le système qu'il convient de mettre sur pied pour développer le sens national et le sens civique des étudiants.

Dans cette perspective, l'association a réalisé un programme d'éducation échelonné sur une période de quatre ans. Deux premiers documents sont disponibles et les autres suivront au cours des deux prochaines années. Le comité central de l'AJC est situé au collège de Lévis.

Alors que le Comité scolaire faisait valoir que les français et d'autres langues devraient être utilisées comme langues d'enseignement dans les écoles publiques, un organisme connu sous le nom de "Organization of Concerned Parents" défendait le point de vue qu'on devrait s'en tenir à la loi actuelle prévoyant que seul l'anglais doit être utilisé pour l'enseignement dans cette province.

Les "Concerned Parents" ont dit que l'emploi du français augmenterait le coût de l'éducation en Saskatchewan, qu'il entraînerait une ségrégation des élèves tant à l'école qu'à l'extérieur, et produirait un surcroît de responsabilités administratives.

Pour sa part, le Comité scolaire a fait valoir qu'on devrait utiliser le français afin de promouvoir la culture française dans cette province.

Pour leur part, les représentants de l'Eglise ukrainienne orthodoxe de Wakaw et de Prince-Albert ne s'opposent pas à ce que le français devienne langue d'enseignement, à condition que le même sort soit réservé à d'autres langues, là où il y a une demande suffisante pour en justifier l'emploi.

Cérémonie à Montréal

L'oppression nazie a cessé il y a 21 ans

Le public montréalais est invité à participer aux cérémonies qui marqueront le 21<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de l'Europe de l'occupation nazie.

Le 8 mai, exactement 21 ans après le jour V-E, des milliers de survivants de l'oppression nazie, anciens prisonniers des camps de concentration et des ghettos, membres, amis et partisans de l'Association organisatrice, se réuniront pour rendre hommage aux soldats canadiens, qui sont morts en Europe. Ils honoreront la mémoire de leurs frères qui ont péri dans l'holocauste nazi et exprimeront leur gratitude aux forces armées canadiennes qui ont participé à cette grande lutte. Ils rendront hommage au Canada, leur nouvelle patrie, qui leur a offert son hospitalité et la possibilité de rebâtir une vie nouvelle dans la liberté et la sécurité.

Le ralliement débutera par un programme commémoratif à l'hôtel Windsor, le 8 mai, à 10 heures du matin. M. Jean Marchand, ministre de la citoyenneté et de l'immigration sera le conférencier d'honneur. Plusieurs personnalités éminentes participeront également au programme, qui se terminera par un défilé au cénotaphe où des couronnes seront déposées et une plaque d'argent commémorative sera présentée au brigadier J. H. Réal Gagnon, qui a joué un rôle actif et important dans la campagne de libération, comme commandant d'un régiment d'artillerie qui participa aux opérations depuis le débarquement en Normandie jusqu'au jour de la capitulation allemande.

Le défilé au cénotaphe sera précédé par cinq hommes et femmes qui porteront l'uniforme des prisonniers des camps de concentration, le chiffre cinq étant symbolique de la méthode de rassemblement utilisée par les Nazis pour compter les prisonniers dans les camps de concentration.

Deux problèmes distincts selon le ministre Sauvé

TORONTO — Le Canada fait face à deux problèmes urgents et distincts, a dit le ministre fédéral des forêts, M. Maurice Sauvé, qui parlait devant les membres de l'Association des femmes libérales de l'Ontario. D'une part, il y a le problème des relations entre les éléments français et anglais du pays, a-t-il dit en précisant que l'enjeu de ce conflit résidait dans le désir des autres Canadiens d'accepter ou non la détermination des Canadiens français de conserver leur langue et leur culture. L'autre problème touche les relations des provinces avec le gouvernement fédéral. Ce problème, a dit M. Sauvé, n'est pas du tout celui de Québec contre le reste du Canada.

Pépin: la révolution tranquille "ennuie" les Canadiens anglais

OTTAWA — La plus grande contribution que peut faire le Canada à la condition humaine actuelle est de démontrer que deux nations peuvent vivre ensemble dans la paix, au sein d'un même Etat. C'est ce qu'a déclaré le ministre des mines, M. Jean-Luc Pépin, qui, avec sa verve habituelle, a repris son thème favori lors d'un dîner au Canadian Club. Il a souligné l'ennui qu'éprouvent les Canadiens anglais devant la révolution tranquille du Québec et devant cette soudaine exigence d'une voix plus forte dans les affaires nationales. "Ils voudraient bien que les Canadiens français se rendent compte, a-t-il dit, M. Pépin, ancien professeur d'université et autrefois commentateur politique, a tenté de démontrer les différences fondamentales qui existent entre les deux groupes.

M. Douglas Fisher représentera les agents de train

OTTAWA — La Fraternité des agents de train (CTC) a désigné M. Douglas Fisher, journaliste et ex-député fédéral, pour la représenter au sein de la commission de conciliation instituée par le minist-

D'UN OCEAN A L'AUTRE

aux agences augmentera en fonction de la participation accrue du gouvernement aux programmes sociaux." Conférence des jeunes sur la sécurité routière

OTTAWA — Le rôle des organismes bénévoles sera transformé mais ne perdra rien de son importance à mesure que le gouvernement s'immiscera dans le domaine du bien-être social. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allan MacEachen, qui prenait la parole devant le Conseil du bien-être social d'Ottawa. "Il est pratiquement impossible, a-t-il dit, de délimiter les responsabilités du gouvernement et des agences bénévoles, mais il demeure que la tâche qui incombera

CALGARY — Le centenaire de la Confédération donnera lieu à une innovation dans les annales des compagnies d'assurance canadiennes. Au mois d'août, l'année prochaine, elles offriront une tribune aux jeunes conducteurs qui, parmi des millions d'automobilistes, sont considérés comme le groupe constituant le plus gros risque. A l'occasion du centenaire, les compagnies d'assurance organiseront la conférence des jeunes sur la sécurité routière. Ce colloque permettra aux jeunes automobilistes de donner leur opinion sur leur propre façon de conduire, et de suggérer des moyens susceptibles de l'améliorer. M. Merlin Donald, président de la Fédération des assureurs au Canada, a annoncé ce projet hier lors de la 12<sup>ème</sup> conférence annuelle du conseil canadien de la sécurité routière.

Un rôle accru pour les organismes bénévoles

OTTAWA — Le rôle des organismes bénévoles sera transformé mais ne perdra rien de son importance à mesure que le gouvernement s'immiscera dans le domaine du bien-être social. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allan MacEachen, qui prenait la parole devant le Conseil du bien-être social d'Ottawa. "Il est pratiquement impossible, a-t-il dit, de délimiter les responsabilités du gouvernement et des agences bénévoles, mais il demeure que la tâche qui incombera



Le secret de la réussite de Candiac c'est d'avoir su offrir à ses citoyens un mode de vie agréable et moderne où s'équilibrent parfaitement activités communautaires et vie privée. On y trouve trois écoles (plusieurs autres à l'étude), des églises, un centre d'échecs, des habitations pour tous les goûts et toutes les bourses, en plus de toutes les facilités municipales et récréatives qu'on puisse souhaiter. Au Parc Laurier, il fait bon vivre dans le "Montcalm" (\$21,200), construit par Paramount Homes (ci-haut) — et ce n'est là qu'une des douze maisons modèles que vous pouvez choisir. Candiac est à moins de 20 minutes du centre de Montréal — à sept minutes du pont Mercier (SC) à six minutes du pont Champlain, et à huit minutes du pont Victoria par la nouvelle Autoroute 3.

CANDIAC

Advertisement for 'elite interiors LTD.' featuring 'COLLECTION DE MOBILIERS DE CHAMBRE EN TECK OU PALISSANDRE OFFERTS A LA PIECE'. Includes a price tag for 'BONDI' at 50% off, from 169 to 139.

Advertisement for 'LE TRIANON' apartments. Text: 'QU'EST CE QUI REND LE TRIANON SI DIFFERENT? Un simple coup d'oeil ne peut vous le laisser voir. Car même si Le Trianon est fier de son architecture, il s'enorgueillit encore plus de tout ce qu'il offre à l'intérieur... toutes ces petites galeries si importantes... Un autre sujet de fierté, l'adresse au centre de la ville, entre l'élégante rue Sherbrooke et le Métro. Comment Le Trianon peut-il rendre la vie plus agréable? Un simple coup d'oeil ne permet pas d'en juger; il faut y promener un long regard attardé.' Includes address: 2300, RUE ST-MATHIEU.

Advertisement for 'LE TRIANON' with address 2300, RUE ST-MATHIEU and phone number 932-8533.

Advertisement for 'Park Lane 10' whisky. Text: 'Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans. M. Corby Distillery Limited, Montreal.'

Large advertisement for 'CONSULTEZ-LE. GRATUITEMENT.' for 'Télécommunications Canadien National et du Canadien Pacifique'. Text: 'C'est un spécialiste des Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique. Il améliore les communications d'affaires. Récemment, il permit à une firme de réduire de moitié ses frais d'inventaire, en reliant par télécopieur l'entrepôt et les succursales. Il vous démontrera que des communications efficaces améliorent les affaires. Il vous offre l'expérience des pionniers des communications d'affaires au Canada, les Télécommunications CP/CN, et de tous leurs services. Gratuitement.' Includes a form for name, company, and address, and a photo of a man in a suit.

# Le Canada doit soutenir une expansion économique continue, selon le C.P.R.

## potins financiers

Après avoir perdu 17 points durant les 2 séances précédentes, le 914,86, l'indice des industriels de DJ clôturait hier, 15.09 point plus bas sur la Bourse de N.Y. à 897,77. Les dégringolades de la veille sur nos Bourses de Montréal et Toronto paraissent accentuées hier.

Washington appréhende les effets des hausses constantes des prix et des profits sur l'économie des E.-U. Espérons que les unionistes et les capitalistes feront preuve de sagesse, avant que l'Onclé Sam en vienne à établir des contrôles des prix, gages et salaires, etc et, aussi, avant qu'il se décide à hausser les impôts, etc. Ne croit-on pas qu'Osama ne tarderait pas à en faire autant, précédée par Québec, évidemment, car, notre province ne vient-elle pas de lancer 2 émissions, en même temps, preuve d'une pénurie pécuniaire grandissante.

La nouvelle que General Motors réduisait sa production dans 4 de ses usines en mai, juin et juillet 1966 provoque une vague de liquidations hier, à Wall Street et sur nos marchés.

L'allure s'est raffermie hier, sur la Bourse de Londres.

Comme Wall Street a clôturé à son plus bas niveau du jour, hier, c'est de mauvais augure pour aujourd'hui, d'autant plus que cette séance précédente le congé de fin de semaine et que bien des spéculateurs n'aiment guère à se trouver dans le marché les samedi et dimanche, de peur de surprises internationales, économiques, politiques ou militaires, comme cela est arrivé, bien des fois, dans le passé, au cours de cette période.

La Banque du Canada a vendu, hier, \$100,000,000 de billets du Trésor, à 91 jours, à un rendement moyen de 5,10% vs 5,08% la semaine précédente. Comme on constate, le loyer de l'argent ne cesse de monter.

Le président de Marathon Oil Co. prédit un revenu net record pour 1966.

General Motors of Canada Ltd ne suivra pas l'exemple de GM aux E.-U., en ce qui concerne le travail réduit.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Accord de souscription et d'option conclu par Agassiz Mines Limited

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 3 mai 1966 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, W.S. Latimer Co. Limited, au nom de clients pour les deux tiers, et en celui de McConnell & Company Limited, pour son propre compte, pour l'autre tiers, a souscrit fermes 300.000 actions de Agassiz Mines Limited à 45 cts chacune, payables sur-le-champ et elle a été adjugée une option sur 150.000 actions à 50 cts chacune, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Dès l'acceptation du dit accord, W.D. Latimer Co. Limited, au nom de clients pour 50% et McConnell & Company Limited, pour son propre compte, pour l'autre moitié, se sont engagés à exercer une autre option en cours, comprenant 200.000 actions à 40 cts chacune, adjugées lors de l'accord en date du 2 février 1966. Le produit servira à d'autres travaux d'exploration et de développement sur la propriété de la compagnie à Lynn Lake, au Manitoba.

### Sperry Gyroscope Co. obtient un contrat de \$2.300.000

Le ministre de la Production et de défense du gouvernement canadien vient de commander plus de 100 systèmes additionnels de tourelles de référence de cap et d'altitude (SHARP), de marque Sperry. Ce matériel d'une valeur de 2,3 millions, commandé à Sperry Gyroscope Company, Division de Sperry Rand Canada Limited de Montréal, est destiné aux Freedom Fighters CF3. La nouvelle a été annoncée hier. Le Freedom Fighter CF3 est utilisé par un certain nombre de pays membres de l'Otan qui participent aux programmes d'aide militaire. Aux termes de cette commande comme des commandes précédentes, placées par le gouvernement canadien, Sperry Gyroscope Company de Montréal, fabriquera toutes les unités électroniques et de contrôle, tandis que la Division Sperry Gyroscope Company de Great Neck (N.Y.), fabriquera 324 tourelles pour les systèmes de référence à titre de sous-traitant de la compagnie canadienne. Sperry Rand Canada Limited est une filiale entièrement contrôlée de Sperry Rand Corporation.

### Augmentation des ventes et des profits de Canadian Canner Ltd.

Les profits nets de Canadian Cannery Ltd. pour l'exercice terminé le 28 février 1966, se sont élevés à \$2.155.886 ou \$1.54 par action classe "A" et "B", comparativement à \$2.111.640 ou \$1.50 par action pour l'exercice précédent. Les ventes se sont accrues de 5,5% à \$50.568.113. Le volume des ventes et les profits ont accusé une augmentation dans chacun des trois derniers exercices et les perspectives font pressager la continuation de cette tendance, commente le président, M. L. H. Johnston. La mécanisation plus poussée a permis de réduire le coût de revient en certains cas durant l'exercice écoulé mais le coût plus élevé des produits agricoles et de la main-d'oeuvre a fait plus que contre-poids. A la date du 28 février 1966, le fonds de roulement s'établissait à \$18.500.210 au regard de \$15.996.592 un an auparavant. Les dépenses de capital se sont chiffrees à \$2.097.000 contre \$1.333.000.

Les actions classe "A", appartenant à 34.000 détenteurs canadiens, ont reçu des dividendes de 75 cents. Le total des dividendes impayés sur les actions classe "B" (appartenant en majeure partie à California Packing Corporation) s'élevait à \$6.495.000 à la date du 1er janvier 1966. A la fin de février, les profits retenus dans l'entreprise étaient de \$23.100.875.

### Inscription substitutionnelle, aujourd'hui, des actions de Guardian Mines

Guardian Mines Limited (autrefois Vanguard Exploration Ltd) inscrira le 6 mai 1966 à la Bourse Canadienne, sans son ouverture, 3.500.000 actions nouvelles ordinaires, sans valeur nominale, dont 994.025 actions sont émises et en circulation, en substitution des actions présentement inscrites de Vanguard Explorations Limited qui furent consolidées sur la base de 1 pour 4 et la raison sociale de la compagnie fut changée en celle de Guardian Mines Limited. Leur symbole un téléscripteur est "GDM".

Les actions ordinaires de Vanguard Explorations Limited, présentement inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, ont été rayées de cette dernière à sa fermeture jeudi le 3 mai 1966, à l'inscription des nouvelles actions consolidées de Guardian Mines Limited, le 6 mai, sur le même marché.

Il importe certes que toutes les entreprises, exploitant des propriétés dans notre province, inscrivent leurs actions sur les Bourses de Montréal et Canadienne, afin qu'il en résulte de plus gros versements sur ces marchés, au regard de celui de la Ville Reine, où il y a trop de titres de Québec d'inscrits, à notre opinion.

M. J.G. Sullivan, gérant de la mise sur le marché d'Abitibi Panel Products annonce que M. Wallace W. Powell devient gérant général du "merchandising", que M. Blake G. Hardy, devient gérant du service des ventes, et que M. Robert S. Rennie devient gérant des ventes en Ontario. M. W.W. Powell annonce, de son côté, que M. B.M. Henderson a été nommé gérant de la production des cartons durs.

Consolidated Mining and Smelting Co of Canada n'entendrait pas présentement effectuer des changements dans le prix de son plomb il est de 17 cts actuellement, livre à N.Y. et dame rumeur voulait qu'il soit réduit à 15 cts.

American Smelting and Refining Co vient de réduire le prix du plomb de 1 ct à la livre à 14 cts, afin de rencontrer la concurrence européenne pour ce produit. Sur le marché de Londres, il vient de baisser à 12 cts la livre. Les E.-U. produisent 300.000 tonnes de plomb par année et ce pays en raffine un autre 500.000 tonnes des rebuts, tandis qu'il en importe 400.000 tonnes.

Husky Oil Canada considère la déclaration d'un dividende en août 1966 au dire de son président. La compagnie a gagné 69 cts l'action en 1965 vs 48 cts en 1964.

Le président de Foster Advertising Ltd a reçu la médaille d'or de The Association of Canadian Advertisers pour l'excellence de son travail pour stimuler l'économie canadienne.

McIntyre a haussé son dividende trimestriel de 60 à 70 cts l'action. Il est payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Bankers Bonds Corp. Ltd vient de publier une étude sur Shell Canada Ltd.

McIntyre Porcupine Mines Ltd a gagné 74 cts l'action durant le 1er trimestre terminé le 31 mars 1966 vs 72 cts durant les mêmes 3 mois l'an dernier.

La conférence annuelle du Retail Council of Canada aura lieu à Toronto les 30 et 31 mai 1966.

## NOMINATION MacLAREN



H.M. Snell, vice-président, région est, MacLaren Advertising Co. Limited, annonce la nomination de M. André Dugas au poste de directeur du service français de relations publiques, Montréal. Journaliste averti, M. Dugas était, avant d'occuper ce nouveau poste, au service d'une importante société de conseillers en relations publiques, de Montréal. Il fit ses études au Mont-Saint-Louis et à l'université Sir George Williams.

## Canadian Johns-Manville Corp.

Developpera une propriété de 5.000 acres en Ontario

La Canadian Johns-Manville Company Limited développe une propriété de 5.000 acres dans le Canton Reeves, en Ontario, pour en faire un centre de production minière d'amiant, dont la production de fibre doit commencer en 1968. C'est ce que vient d'annoncer, récemment, M. Karl V. Lindell, président du conseil d'administration de la compagnie.

M. Lindell a dit que la décision avait été prise à ce moment-ci, pour contribuer à répondre à l'augmentation mondiale de la demande pour la fibre d'amiant.

Le site de la mine, situé à 43 milles au sud-ouest de Timmins, en Ontario, a été acheté par Johns-Manville en 1953. Les opérations d'exploration et d'exploitation, complétées l'an dernier, ont prouvé le potentiel à long-terme de ce gisement minier.

M. Lindell a indiqué que la production initiale de fibre sera d'environ 25.000 tonnes par année. La production de la mine sera utilisée pour la fabrication de produits d'amiant-ciment, principalement des tuyaux d'amiant-ciment pour les conduites d'eau d'égoûts et d'irrigation.

Les plans de la compagnie prévoient des opérations minières à ciel ouvert avec un moulin adjacents pour séparer la fibre du minerai. En 1968, on prévoit qu'environ 150 travailleurs seront requis, dont plusieurs seront des résidents de la région.

La mine Reeves est située à environ un mille d'une nouvelle auto-route et à moins de dix milles de la plus proche ligne de chemin de fer.

Johns-Manville est un des plus grands producteurs d'amiant et de produits utilisant l'amiant du monde libre. La compagnie opère d'autres gisements d'amiant à sa mine Jeffrey, à Ashcroft, à la Mine Advocate, à Bain Verte, Terre neuve et à Coalinga, en Californie.

La conférence annuelle de la Bourse de Montréal

Les Banques demeurent soutenues, en dépit d'un effondrement de la liste

BC Telephone a pris la vedette en Place locale hier alors que l'ensemble de la cote présentait une tendance à la baisse.

BC Telephone a cédé 5/8 à 99, un nouveau bas et Bell Telephone 3/4 à 53 1/2.

Parmi les autres services publics, CPR a cédé 1 1/2 à 59 1/2 et Interprovincial Pipe Line un point à 81.

L'indice composé a cédé 2,04 à 156,27, soit son plus bas niveau de l'année. Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 113 contre 52.

Aux industrielles, Chemcell a cédé 1/4 à 14 et Dominion Textile 1/2 à 35 1/2.

Parmi les papiers, MacMillan Bloedel and Powell River a cédé 1/2 à 26 1/2 cependant que Great Lakes et Domtar ont baissé de 1/2 à 27 1/2 et 18 1/2.

## Hausse depuis 63 mois

M. N.R. Crump, président général et chef de la direction du Canadian Pacific, a déclaré mercredi que le Canada sur le plan économique devait maintenir une expansion continue, tout en évitant l'inflation et ses excès.

"La courbe de l'économie, à la hausse depuis 63 mois, ne montre présentement aucun signe de fléchissement," a dit M. Crump à la 8e assemblée annuelle des actionnaires du Canadian Pacific.

"Tout au contraire, il faut plutôt craindre que nos moyens de production ne demeurent en deca de la demande."

"Le problème consiste présentement à maintenir l'expansion économique à un niveau qui permette une utilisation aussi complète que possible de nos moyens de production, tout en nous gardant de l'inflation et de ses excès."

"Autrement, notre élan s'arrêterait court," a affirmé le président du Canadian Pacific.

Il a souligné que le gouvernement fédéral avait adopté des mesures nombreuses dans son dernier budget pour restreindre la demande, mais qu'il ne peut rien faire pour enrayer la hausse des prix provoquée par des augmentations appréciables du coût de la main-d'oeuvre.

"Les conséquences de la hausse considérable des frais constituent un grave sujet d'inquiétude et pour les sociétés et pour l'économie en général. Le Canada ne peut grandir et prospérer que s'il peut soutenir la concurrence internationale. Il ne peut assurer le plein emploi si ses prix ne sont pas compétitifs."

Le président a rapporté que les recettes nettes du rail avaient été plus élevées de \$21 millions durant le premier trimestre de 1966, comparativement à la même période de l'année précédente.

M. Crump a rappelé que "dans l'ensemble, l'année 1965 a été caractérisée par une rapide expansion économique qui, jointe à certains facteurs, comme la reprise des expéditions considérables de blé à l'URSS et à la Chine, a grandement stimulé l'activité des marchés qui dessert la compagnie."

## L'Aluminium du Canada, Ltée

Augmente sa capacité de transformation au Québec

Depuis quelque temps, l'Aluminium du Canada, Ltée (Alcan) a fait des études approfondies en vue de fabriquer des profils d'aluminium dans la province de Québec, a révélé aujourd'hui monsieur R. T. Hyland, vice-président de l'Alcan, responsable des ventes au Canada.

"Notre marché au Québec et dans les Maritimes a atteint un niveau qui justifie notre propre fabrication de profils dans le district de Montréal," a dit monsieur Hyland. "Nous avons examiné un certain nombre de projets pour finalement décider d'aller de l'avant et d'acquiescer des installations modernes et efficaces déjà existantes. Aussi, l'Alcan est en ce moment à négocier avec Simalex Aluminium Co. Ltd."

Simalex possède et exploite une usine de filage à la presse située dans le Parc industriel Chomedey à Ville de Laval sur l'Ile Jésus — une banlieue au nord de Montréal. L'usine qui existe depuis 6 mois a une capacité annuelle de quelque 7.000.000 de livres.

"Ce sont des installations de premier ordre qui répondraient adéquatement aux besoins de l'Alcan," a souligné monsieur Hyland. "Si les négociations ont une issue heureuse, cette acquisition au Québec renforcera la capacité de l'Alcan à répondre un marché dans la demande pour les produits d'aluminium ouvrés augmente à un rythme accéléré."

Exploitant plusieurs usines de première fusion et de transformation d'aluminium à travers le Canada, l'Alcan est de loin le principal producteur d'aluminium au pays. Sa première usine a été construite à Shawinigan, Québec, en 1900. Depuis, l'expansion de l'Alcan a suivi celle de ses marchés domestique et extérieur.

Au Québec, l'Alcan exploite des usines de première fusion, de fil-machine, de conducteur électrique et de produits chimiques à Arvida, Alma, Shawinigan, Beauharnois et Wakefield.

## Bourse de New York

Une vague de liquidations balaya Wall Street hier

NEW YORK. — La cote a marqué hier sa plus forte baisse depuis l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 15,09 à 897,77, alors qu'il avait cédé 21,16 le jour de l'assassinat du président Kennedy.

Le virement a été de 10.000.000 actions au regard de \$740.000 mercredi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 4,4 à 332,1.

Aux valeurs canadiennes, International Nickel a cédé deux points, Alcan 1 1/2 et Pacifique Canadien un point cependant que Dome Mines a gagné 1/2 et Granby Mining 1/2. Par contre, Hudson Bay Mining a perdu 1/2.

La cote a également fléchi à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a cédé trois points, Preston Mines 1/2, Canadian Marconi 3/4 et Brazilian Traction 1/4.

## À noter...

La SEC semble vouloir se montrer plus sévère. On ne le saura jamais, mais, contre les chevronniers d'industrie aux E.-U. et aussi dans notre pays, ou les Commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et du Québec se doivent de suivre attentivement ce qui se passe à la SEC.

Atlantic Coast Copper Corp. commencera à payer un dividende l'an prochain.

French Petroleum Company of Canada a tenu son assemblée annuelle à Calgary ces jours-ci et les administrateurs suivants furent élus, soit MM. R. van den Perre, de Bruxelles, Belgique; J.C. Benoit, F. R. Berbigier, M.J. Champlain et J. d'Yssautier, tous de Paris, France; F.C. Cope et D.L. Torrey, de Montréal, P.Q.; H.C. de Cizancourt, W.T. Hamilton et J.J. Sauzier, de l'Alberta. Ces derniers ont élu M. W.T. Hamilton comme président et MM. R. van den Perre, président du conseil d'administration; M.J. Champlain, vice-président; S.B. Laing, trésorier; W.G. Tucker, secrétaire.

## NOMINATION MacLAREN



M. P. Jean Peltier H.M. Snell, vice-président, région est, MacLaren Advertising Co. Limited, annonce la nomination de M. P. Jean Peltier au poste de superviseur à son bureau de Montréal. M. Peltier s'est joint à la compagnie, il y a deux ans, au titre de chef de publicité. Il était auparavant au service d'une autre agence de publicité. M. Peltier est diplômé du collège Jean-de-Brébeuf.

## Marché des bestiaux

Les prix des bovins ont été fermes comparativement à la semaine dernière, tandis que ceux des veaux et des porcs ont augmenté de \$1,00 aux marchés à bestiaux de Montréal.

Arrivages: 1.368 bovins, 2.442 veaux, 319 porcs et 69 agneaux et moutons.

Les bouvillons de bonne qualité valaient de \$27 à \$28,25, les moyens de \$24 à \$26,75, les communs de \$19,50 à \$24.

Les genisses de bonne qualité rapportaient de \$22,75 à \$24, les moyennes de \$19,25 à \$22,50, les communes de \$15,50 à \$24.

Les bonnes vaches se sont vendues de \$18,75 à \$21,50, les moyennes de \$16,75 à \$19,50, les communes de \$15 à \$17,75 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10 à \$16.

Les bœufs taureaux se sont vendus de \$20 à \$24, les communs et les moyens de \$16,50 à \$21,50.

Les bons veaux ont rapporté de \$30 à \$34, les moyens de \$25 à \$31 et les communs de \$13 à \$25.

Les porcs de catégorie A valaient de \$32 à \$33, les truies de \$20 à \$21.

## Cours des changes

Angleterre, livre 3,0072 Argentine peso 0,0558 Autriche, schilling 0,418 Belgique, franc 0,217 Brésil, cruzeiro 0,00550 Chili, escudo 2,432 Danemark, couronne 1,558 Espagne, peseta 0,180 France, franc 2,197 Hollande, florin 2,267 Italie, lire 0,01725 Japon, yen 0,02775 Mexique, peso 0,0862 Etats-Unis, dollar 1,07 21 32 Norvège, couronne 1,505 Nouvelle-Zélande, livre N.Z. 2,9983 Pérou, sol 0,404 Suède, couronne 2,057 Suisse, franc 2,495 Tchécoslovaquie, cour. 1,500 Venezuela, bolivar 2,400

## Bourse de Toronto

Tous les compartiments dégringolèrent sur le marché minier

TORONTO. — Le fléchissement de la Bourse de New York a eu son écho hier à la Bourse de Toronto. L'indice des valeurs industrielles a subi sa plus forte baisse depuis 11 mois, cédant 2,42 à 105,07.

La baisse à la bourse new-yorkaise est attribuable au fait que la compagnie General Motors a annoncé une baisse de production dans quatre de ses usines.

Alcan Aluminium a cédé 2 3/8 à 40 5/8, CPR 1 1/2, Dominion Bridge un point à 22 1/2 et Massey-Ferguson 7/8 à 34 5/8.

B.C. Telephone a perdu trois points à 60 et Bell 7/8 à 53 sur un déplacement de 17,584 actions.

Aux pétroles de l'Ouest, Scurry Rainbow a perdu 2 3/8 à 28 1/2, Banff 7/8 à 15 1/2, Home A 3/4 à 17 et Canadian Superior 5/8 à 21.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Inco a cédé 1 3/4 à 100 1/4, Denison 1 1/2 à 47 1/4, Pine Point 1 1/4 à 60 1/2 et Rio Algon un point à 23 1/4.

Cam Mines a cédé six cents à 66. Aux aurifères, Dome a gagné 1 1/4 à 43 1/2 et Campbell Red Lake 1/4 à 21 1/2.

Le virement a été de 3.480.000 actions au regard de 4.298.000 mercredi.

## REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BEAVERDERS - PETIT CORONAS - CORONA GRANDES

## NOUVELLE ÉMISSION \$50,000,000 Province de Québec

Obligations à 6% à 17 ans avec fonds d'amortissement, échéant le 1er juin 1983 (Non-rachetables avant échéance)

Obligations à 6% à 25 ans avec fonds d'amortissement, échéant le 1er juin 1991 (Non-rachetables avant échéance)

Date d'émission — le 1er juin 1966

Capital et intérêts semestriels (le 1er juin et le 1er décembre) payables en monnaie légale du Canada à toute échéance au Canada (sauf aux succursales du Grand Nord) des banques mentionnées sur les obligations, au choix du détenteur. Les obligations seront émises sous forme d'obligations à coupons, en coupures de \$1.000, \$10.000, \$25.000 et \$100.000, susceptibles d'immatriculation tant au capital qu'au coupon et sous forme d'obligations entièrement nominatives en coupures de \$25.000 et ses multiples. Les obligations peuvent être échangées, sans frais, pour une même valeur nominale globale d'obligations à coupons ou d'obligations entièrement nominatives de toutes coupures autorisées de cette émission et de la même échéance.

On a prévu les fonds d'amortissement minima suivants: (i) obligations à 17 ans — 1% de la somme totale en capital de ces obligations pour chacune des années 1967 à 1982 inclusivement; (ii) obligations à 25 ans — 1% de la somme totale en capital de ces obligations pour chacune des années 1967 à 1990 inclusivement.

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations constitueront un engagement direct de la Province de Québec et le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province.

Consultation juridique: MM. Holden, Hutchinson, Cliff, McMaster, Meighen & Munroe, MM. Lévesque, Stein, Marseille, Bienvenue, Price, Delisle & LaRue

PRIX: Obligations à 17 ans — 98,00 pour rapporter approximativement 6,19% Obligations à 25 ans — 98,00 pour rapporter approximativement 6,16% Plus l'intérêt couru dans les deux cas

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de leur émission et de leur livraison et sous réserve de l'approbation de nos conseillers juridiques quant à l'autorisation, la teneur et l'émission des obligations. Nous recevons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres dématérialisés effectuera vers le 1er juin 1966.

J. L. Lévesque & L. G. Beauchien Ltée A. E. Ames & Co. Limited Dominion Securities Corporation Limited Royal Securities Corporation Limited Nesbitt, Thomson & Compagnie, Limited McLeod, Young, Weir & Company Limited Goddard, Robert & Giffins, Inc. Burns Bros. and Denton Limited Gardner & Company Limited Equitable Securities Canada Limited Bélanger, Inc. J. C. Boulet, Limitée Laurent & Veillet Inc. Grosier, Ruel & Cie Inc. Graham, Armstrong Securities Ltd. Oscar Dubé & Cie Inc. R. A. Daly & Company Limited Cliche et Associés Ltée Jacques Légaré & Cie Limitée O'Brien & Williams Forget & Forget Limitée Brewster, Cathers Limited Matthews & Company Limited Mills, Spence & Co. Limited Collier, Norris & Quinlan Limited Morgan, Outguy & Hudson Ltée Midland-Outer Securities Limited Cagrain & Compagnie Limitée La Maison Biensé Limitée La Corporation de Prêts de Québec J. T. Godron Inc. Credit-Québec, Inc. Garneau, Boulanger Limitée Reault, Guy, Chaput Inc. Desjardins, Couture Inc. Bankers Bond Corporation Limited McVell, Mantha, Inc. Bonchard & Leblond Inc. J. L. Graham & Company Limited Fairclough Co. Limited René T. Leclerc Incorporée Wood Gundy Values Limited Greenfields Incorporated Pitfield, Mackay & Company Limited James Richardson & Sons Bell, Gosselin & Company, Limited Harris & Partners Limited Lagoux & DesRochers Limitée Société de Placements Ltée Mead & Co. Limited J. E. Laflamme Limitée Cocharan, Murray & Co. Limited Clément, Guimont Inc. MacTier & Co. Limited Hamel, Fugère & Cie, Limitée Marc Carrière, Limitée Florido Matheu Inc. Durocher, Rodrigue & Cie, Limitée Grant Johnston & Co. Limited Bartlett, Cayley & Company Limited Fry & Company Limited Walwyn, Stolpell & Co. Limited John Graham & Company Limited

Les déclarations contenues aux présentes sont fondées sur des renseignements obtenus de sources officielles, nous ne saurions en aucun cas être interprétés comme des représentations de notre part.

Mai 1966.

BOURSE DE TORONTO

NOMINATION GEOFFRION



La maison Kippen & Company inc. annonce la nomination de M. Louis Geoffrion comme administrateur.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. R.G.P. Styles au poste de surintendant des dépôts bancaires.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data with columns for fund names and values.

DIRECTEUR GENERAL A LA SAUVEGARDE



Le conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance sur la Vie LA SAUVEGARDE est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Clément Gauthier.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Titres au complot

Table of stock market data for 'Titres au complot'.

Dividendes

Table of dividend information for various companies.

EN ARGENT AMERICAIN

Table of financial data in US dollars.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmises à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Indice Dow Jones

Table showing the Dow Jones index value and other market indicators.

INDICES à TORONTO

Table of various stock indices for Toronto.

INDICES à MONTRÉAL

Table of various stock indices for Montreal.

Beurre: arrivages courants

Table of butter arrival data.

Fromage livré à Montréal

Table of cheese delivery data to Montreal.

Poudre de lait écrémé

Table of skim milk powder data.

Poudre de lait entier

Table of whole milk powder data.

Moore Corp. Ltd.

Moore Corp. Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1966: \$6,094,678.

Novia Scotia Light and Power Co. Ltd.

Novia Scotia Light and Power Co. Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1966: \$806,062.

Unifon Corp. Ltd.

Unifon Corp. Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1966: \$1,002,675.

Standard Brands Inc.

Standard Brands Inc., pour le trimestre terminé le 31 mars 1966: \$3,205,000.

Carbone

Table of carbon market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

Grain

Table of grain market data.

NOMINATIONS CHEZ L. N. & J. E. NOISEUX LIMITEE



L.N. & J.E. Noiseux Limitée, grossistes en matériaux de plomberie et quincaillerie, annonce les nominations des administrateurs suivants: MM. Maurice Forest, C.A. Duranceau, J.P. Noiseux, Marcel Noiseux, J.M. Brassard, Roger Martel.

# Golden Blend à Roosevelt

## Une bourse de \$4,000 attend Ack Ack au fil d'arrivée

Les propriétaires montréalais Moe Israel et Eddie Woloz surveilleront de près et attentivement la performance de leur ambleur Ack Ack ce soir, dans l'épreuve principale d'une bourse de \$4,000 au parc Richelieu. Ack Ack a quelque peu déçu les propriétaires depuis le début de l'année. Propriétaires de l'une des meilleures équipes de chevaux u pays, MM. Israel et Woloz auraient déboursés environ \$35,000 pour le rejeun de Bullet Hanover qui avait remporté la victoire en 2:01.4 à la piste de Brandywine.

Entraineur et conduit par Roger WWhite, Ack Ack a pris le départ trois fois cette année à la piste de Liberty Bell de Philadelphie, ne parvenant pas à remporter la victoire, mais il fut même chroniqueur en 2:03.4, 2:04.1 et 2:02.2 minutes.

A ses débuts au Richelieu, la semaine dernière, Ack Ack a terminé deuxième en arrière du sensationnel Golden Blend. Dans cette course, Golden Blend a emblé le dernier quart de mille en 29.8 secondes et Ack Ack l'a suivi d'assez près.

position au départ et sera en queue de sa 4e victoire en 5 départs.

F W Adios avec Germain Bardier; Gagney Hanover, en queue d'une 2e victoire de suite pour Roger Ponton; Champ B., avec Gillies Lachance; et Jackie Wayne à Charles Poulin, complètent la liste des inscrits dans cette course principale.

**GOLDEN BLEND A ROOSEVELT**

Le secrétaire de courses Georges Giguère a révélé que Golden Blend avait été invité pour participer à l'ambles Commodore.

modore de \$25,000 le 25 mai prochain à la piste de Roosevelt.

Golden Blend qui tentera de remporter une 2e victoire de suite dans l'épreuve principale de demain soir, amblera contre les meilleurs ambleurs de 3 ans au monde dans l'ambles Commodore.

L'entraîneur et conducteur Claude Pelletier et le propriétaire Nick Deangelis sont confiants que leur coursier fera belle figure dans la première importante course de l'année pour ambleurs de 3 ans à la piste de Westbury, N.Y.

# Tournoi des Maitres

## François Lavigne peut-il remonter la pente ?

La 7e classique du tournoi des maitres Dow reprendra ses activités au salon champion de Greenfield Park, ce soir.

Les 16 quilleurs en liste joueront une ronde de qualification de 8 parties pour ensuite rentrer dans les séries éliminatoires. La semi-finale aura lieu, samedi, le 7 mai à 8 h.p.m. et la grande finale, dimanche le 8 mai à 8 h.p.m.

Avec le classement actuel, il est extrêmement difficile de prédire le nom des deux quilleurs qui affronteront à la finale pour l'obtention du trophée Dow et la bourse de \$1,500. Après la magnifique performance de Maurice Boyer dans les 40 premières parties, il sera bien difficile pour Lavigne de remonter la pente. Mais François Lavigne a prouvé dans les années passées qu'il n'y a rien à son éprouve et l'on pourrait bien le voir remporter les grands honneurs de ce tournoi. Deux autres quilleurs qui s'avèrent dangereux sont André Wilkie et André Morissette qui tirent de l'arrière par 88 et 281 quilles respectivement.

Voici le classement officiel des 16 concurrents avec le nombre de quilles abattues après 40 parties: Maurice Boyer, 7,400; André Wilkie, 7,402; André Morissette, 7,219; Emile Poulin, 7,109; François Lavigne, 7,088; Guy Bouchard, 7,071; Gaby Bolduc, 7,024; Jacques Levasseur, 6,999; Jean-Paul Charpentier, 6,978; Pierre Sigouin, 6,944; J. Robitaille, 6,927; Bart D'Amicantonio, 6,927; J. Tétrault, 6,902; R. Longpré, 6,886; Juliano Tomassini, 6,883; Romeo LaChance, 6,862.

Chez les dames, 12 concurrentes seront en liste pour la conquête d'une bourse globale de \$500 et le trophée Dow.

# Guidoin demeure confiant

TORONTO — Les Generals d'Oshawa se consolient hier à la pensée qu'une partie n'était pas une série éliminatoire.

Les représentants de l'est ont subi un échec de 7-2 lors de l'ouverture de la finale en vue de la coupe Memorial, aux mains des Oil Kings d'Edmonton, qui ont en suite leur participation successive dans la finale canadienne junior.

Alors que les deux équipes se préparent au deuxième match de ce soir, les pilotes des deux équipes ont spécifié que la partie d'ouverture ne pouvait être considérée comme le barème de la puissance des deux formations.

Ce serait d'ailleurs une pile-torte difficile à digérer si l'on considère avec quelle aisance Oil Kings ont dominé leurs rivaux par la marge de 52-20 dans les lancers.

Il n'en reste pas moins que, en fouillant dans les statistiques des finales antérieures, il est assez général de noter ces fiches élevées. Ainsi, en 1960, St. Catharines a gagné le trophée après avoir perdu le premier match 5-3. Ils ont ensuite vaincu les Oil Kings 6-2 et 9-1, puis ont perdu 9-3 avant de l'emporter 9-6.

### OPINIONS

"Nous savons très bien que les Generals peuvent jouer mieux et nous ne comptons pas sur le premier match pour nous assurer la série", a déclaré Ray Kinsadwick, pilote du Edmonton.

"Je sais que notre équipe est meilleure que celle d'Edmonton", a dit Bep Guidoin, pilote des Generals, "et il ne me reste plus qu'à convaincre mes protégés de ce fait."



### Inscrits au Richelieu

**PREMIERE COURSE**  
TROT - Conditions - \$1,200  
1 Early Return P. Robitaille 2  
3 Homestead L. Bourgeois 3-2  
7 Leonard Abbey MacTavish 8-2  
8 Scotch Glory R. Trudel 6  
9 Broadway Joe L. Turcotte 4  
4 Jolly John A. Gries 5  
6 Pick Song A. Hanna 3  
7 High Clay Lefortmeau 10  
Aussi éligibles: C. Pelletier, Lotta Luciani

**DEUXIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,100  
1 Alan Edmundson Lachance 3  
4 Yankee Temperance P. Ponton 7-2  
3 Shylark Handover Desjardins 4  
6 Buzz Johnston L. Bourgeois 5  
1 Frosty Healer S. Brisson 6  
5 Adios Hunter M. Gingras 8  
3 The Infanterie MacTavish 9  
6 Lori Johnston M. Jodoin 10  
Aussi éligibles: M. J. B. Gaila, Berthomé Bertha C. Pitar

**TROISIEME COURSE**  
AMBLE - Réclamé - \$1,100  
1 Quick Primer C. Pelletier 3  
4 Meadowbrook H. Filion 4-2  
3 Mica Scott Brook A. Gries 5  
2 Marnie Dolly G. Filion 6  
3 The Mirage A. Badard 8  
6 Fizzling Pick A. Badard 8  
8 Sherman III A. Boucher 8  
5 Coloma Hanover Lachance 10  
Aussi éligibles: A. Boucher, L. Bardier, Leo Chief

**TROT - Réclamé - \$1,100**  
1 Royal Anthony C. Paradis 3  
3 Ronalds Girl R. Trudel 4  
4 Mr Day Key R. Oldwell 9-2  
2 Twinkle Comet F. Leboeuf 6  
7 Kim D Gratias L. St. Jacques 8  
5 Fred Scott Jr. R. Boly 8  
4 Guy Bacon C. Robitaille 8  
3 Live Fast M. Jodoin 10  
Aussi éligibles: Bonnie Jo Express L. Piser

**CINQUIEME COURSE**  
AMBLE - Réclamé - \$1,500  
1 D and M L. Bourgeois 3  
7 C J McKoy J.-P. Morel 7-2  
2 Adios Ray C. P. Robitaille 4  
4 Will Travel A. Gries 5  
6 Windy City K. Waples 6  
1 Joseph B Laird F. Leboeuf 8  
3 Swine Hammer M. Jodoin 10

**SIXIEME COURSE**  
AMBLE - Réclamé - \$1,300  
1 Lincoln Cupper A. Gries 3  
3 Lucinda Tam T. Horton 4  
6 Remus Abe A. Boucher 9-2  
7 Hal Yohn R. Lachance 5  
4 Skates Wayne MacTavish 6  
8 Kawartha Way G. Filion 8  
7 G.M. See P. Robitaille 8  
2 Steven Dal M. Gingras 10  
Aussi éligibles: Silly Boy, P. Grenier, Count Newport, Lachance

**SEPTIEME COURSE**  
TROT - Conditions - \$2,000  
1 Armo Earl L. Bourgeois 3  
4 Buzzy Mir C. St-Jacques 9-2  
8 Hi Jet M. Gingras 5  
1 Prospector M. Gingras 3  
3 Hardy's Petron C. Dupes 6  
6 Belle Hudson R. Trudel 8  
7 Prince Cop J. Gordon 8  
8 Perfect Mick C. Pelletier 10

**HEUZIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,500  
4 Torrid Freight C. St-Jacques 3  
3 Yvon Express T. Horton 7-2  
7 Jane C. Adios J.-P. Morel 4  
1 Blue Angel D. Gills 4  
8 Intuition C. Jodoin 5  
2 Josée Ann Top C. Paradis 8  
3 Barbara Bel G. Lachance 8  
4 Hickory Meadow L. Bourgeois 10

**NEUVIEME COURSE**  
AMBLE - Préféré - \$4,000  
1 Ack Ack L. Turcotte 4  
1 Play Bill L. Turcotte 4  
2 Starboard R. Ponton 4  
4 Choney Hanover R. Ponton 4  
4 F W Adios G. Bardier 7  
7 Jackie Wayne C. Poulin 8  
8 Mr Champ B. G. Bardier 8

**DIXIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,600  
2 Jimmy Cousin G. Bardier 3  
4 Success Brook G. Bardier 7-2  
8 Northwood Baldy M. Gingras 9-2  
7 Senator Pick Y. Fiset 6  
2 Inveck C. St-Jacques 6  
4 Sandy Wilkinson Lachance 8  
4 Marabelle C. G. Bardier 8  
1 Mazyk Coussel C. Watters 10  
Aussi éligibles: Eudine Jean, Miss Ina, C. Pelletier

# Cleveland gagne sans se blessés

NEW YORK — Les Indiens de Cleveland ont d'excellents substitués. Après la collision frontale qui a envoyé Leon Wagner et Larry Brown, à l'hôpital, mercredi, les Indiens ont eu recours aux substitués Dick Houser et Chuck Hinton, hier, et tous deux ont bien joué qu'ils ont permis à Cleveland d'enlever la victoire 4 à 0 contre les Yankees de New York.

Houser a claté un triple, à la septième manche pour ainsi permettre à Fred Whiffled de croiser le marbre. A la huitième manche, Hinton a frappé un ballon sacrifice qui fait fait marquer Vic Davalillo, lequel s'était rendu au troisième but précédemment sur un triple.

Cleveland 000 000 112-4 10 1  
New York 000 000 0-0 3 0  
O'Donoghue, J. (2-0) B. Bina  
Friend, Cullen (1), Womack (3)  
et Howard  
G-O'Donoghue (2-0) P-Friend (0-3)

### AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie Canadian Marble Ltd. demandera au procureur général la permission d'abandonner sa charte.

Me L.R.Z. KOS  
Procureur de la compagnie  
200 rue St-Jacques, ouest  
Montréal 1

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**DAME LUBA TARACHUK**, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 7633 de l'avenue Broadway, en les Cité et district de Montréal, demanderesse  
vs  
**LAWRENCE BROUGHAM**, époux séparé de biens de Lubu Tarachuk, de Montréal, maintenant de résidence inconnue, défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur LAWRENCE BROUGHAM est assigné et sommé à comparaître dans un délai d'un mois.  
Montréal, le 4 mai 1966.  
BUCHANAN, MacGREGOR, McALLISTER & EWASEW, avocats, 1010 Beaver Hall Hill, Montréal.  
Procureurs de la demanderesse

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**JEAN-PAUL TESSIER**, ingénieur de St-Adèle, district de Terrebonne, demandeur, vs  
**HARRY SUCKLING, jr.**, de Québec, district de Québec, défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur HARRY SUCKLING, jr., de comparaître d'ici un mois.  
Montréal, 2ème jour de mai 1966.  
Député-protonotaire, MARIO DUCLOS, GENEST, CHAMPLEUX & GENEST, Edifice Thémis, 100 rue St-Jacques, Suite 912, Montréal.  
Procureurs du demandeur.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**AIR CANADA**, corps politique dument incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les Cité et district de Montréal, demanderesse, vs  
**KEBEC FILMS INC.**, corps politique dument incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les Cité et district de Montréal, défendeur.  
PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à la défenderesse KEBEC FILMS INC., de comparaître d'ici un mois.  
Montréal, 29ème jour d'avril 1966.  
Député-protonotaire, RAYMOND PILON, PERRAULT & PINSONNAULT, Avocats, 935 ouest, rue Laguchetière, Montréal 3.  
Procureurs de la demanderesse.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR DE MAGISTRAT

Pour le district judiciaire de Montréal  
No. 844 069  
ABA AWNER, propriétaire de taxi de la Cité et du district de Montréal, demandeur  
contre  
**JEAN HUBERT**, domicilié et résidant à 3606, 213ième Rue dans la municipalité de Bay-side dans l'Etat de New York, un des Etats unis de l'Amérique, défendeur  
PAR ORDRE DE CETTE COUR Il est ordonné au défendeur JEAN HUBERT de comparaître d'ici un mois.  
Me BERNARD FIGLER, député-greffier, C.M. Mes SIVAK & UNTERBERG, 1390 Sherbrooke ouest, Montréal, P.Q.  
Avocats du demandeur

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS

### APPEL D'OFFRES

**DES SOUMISSIONS CACHEETTES**, adressées au sousigné, bureau 188, immeuble Hunter, Ottawa, (Ont.), et portant sur l'entolopie la mention "Soumission pour dragage fluide" au titre de la Loi sur l'Entolopie de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de l'article 351 du Code de Commerce de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal ce 25ème jour d'avril 1966.

A. ARNOLD LECHER, secrétaire.

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS

### APPEL D'OFFRES

**DES SOUMISSIONS CACHEETTES**, adressées au sousigné, bureau 188, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant sur l'entolopie la mention "Soumission pour dragage fluide" au titre de la Loi sur l'Entolopie de la Province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de l'article 351 du Code de Commerce de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal ce 25ème jour d'avril 1966.

A. ARNOLD LECHER, secrétaire.

### AVIS D'ACCEPTATION SOUS BENEFICE D'INVENTAIRE

Avis public est par le présent donné que la soussignée a accepté en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu André Boyer, en son vivant garagiste de la paroisse St-Constant, Delson, Québec.

DAME ANDRÉ BOYER, née Lise Riendeau

### AVIS

Avis est par le présent donné que le 25ème jour d'avril 1966, sous le no. 1966726, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, l'acte de vente, cession et transport par Belmore Hat Company Ltd., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne, charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs, de la Banque de Commerce et de Finance de Montréal, en vertu de l'article 1371 du Code Civil de la Province de Québec.

Donné à Jonquières, ce 3ième jour de mai 1966.

FERRIN MARCEAU, TREMBLAY & BILODEAU, procureurs de la compagnie

### RAVUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

par A.P. Nowers, gerant

### SOUSSIONS

**DES SOUMISSIONS CACHEETTES**, adressées au sousigné et portant sur l'entolopie la mention "PROLONGEMENT DE L'AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA SURFACE NIVELE AU SUD-OUEST DE LA PISTE 15-33, AEROPORT DU LAC-DES-LOUPS, LAC-DES-LOUPS (QUEBEC)", seront reçues jusqu'à 3:00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 19 mai 1966 pour les travaux ci-haut mentionnés à l'aéroport du Lac-des-Loups, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'acheteur régional, ministère des transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de \$50.00 (ait au nom du Receveur Général du Canada).

M. Baribeau, directeur régional, Services de l'Air.  
Ministère des transports, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q.  
Le 29 avril 1966.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA**, corps politique et incorporé, dument incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les Cité et district de Montréal, demanderesse vs  
**LINDO MARATTA**, autrefois de cette Cité et district de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus, défendeur  
PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LINDO MARATTA de comparaître d'ici un mois.  
Montréal, 3ème jour de mai 1966.  
RAYMOND PILON, député-protonotaire, HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEUX & HANSARD, Avocats, 700 Place Ville-Marie, Montréal 2.  
Procureurs de la demanderesse

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**FRANK LANGLOIS**, vendeur, domicilié au no 9648 de la 10e avenue, en la ville de St-Michel, district de Montréal, demandeur  
vs  
**ROGER PAPPY**, rentier, en sa qualité de tuteur ad hoc à Joseph Marcel Claude, né le 21 mars 1900, à Joseph Robert Michel, né le 12 mai 1961, et à Marie Rita Daniele, née le 1er janvier 1964, docteur au no 2104 chemin de Chamby, Jacques-Cartier, district de Montréal, défendeur es-qualité et  
**HENRIETTE COTE**, épouse de Frank Langlois, de lieux inconnus, défenderesse  
PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à la défenderesse HENRIETTE COTE LANGLOIS de comparaître d'ici un mois.  
Montréal le 4 mai 1966.  
MAURICE CARON, député-protonotaire

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### AVIS DE SOIXANTE JOURS

à M. MAURICE ROBITAILLE, autrefois domicilié à 539 Vauequelin, Beloeil, P.Q. L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie vous avise par le présentes que depuis le 1er novembre 1965, vous êtes en défaut à l'égard des paiements mensuels que vous devez effectuer en vertu d'un acte d'obligation intervenu entre l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie et Létourneau & Frères Ltée. le 3 août 1964 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec sous le numéro 71173.

En conséquence de ce défaut, l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie vous avise qu'elle se prévaut de la clause de daton en paiement contenue à l'article 24 dudit acte d'obligation, conformément aux articles 1040-A et suivants du Code civil.

Cet acte d'obligation affecte l'immeuble ci-après décrit, savoir:

"Un emplacement ayant front sur la rue Vauequelin en la ville de Beloeil, connu et désigné sous le numéro cinquante-cinq de la subdivision du lot originair numéro trente-huit (38-55) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil, mesurant soixante-neuf pieds (69') de largeur sur une profondeur de cent pieds et sept dixièmes de pied (100.7') dans sa ligne nord-ouest et d'un pied (101') dans sa ligne sud-est, mesure anglaise.

Tel que le tout se trouve présentement avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 539 de la rue Vauequelin, circonstances et dépendances avec tous droits y inhérents, sujet à la servitude en faveur de la compagnie de Téléphone Bell du Canada telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré sous le No. 71853."

Le 2 mai 1966.

### CITE DE WESTMOUNT

### RÈGLEMENT 687

Avis public, est par le présent donné, à toutes les personnes concernées, que le règlement 687 intitulé "RÈGLEMENT AFIN D'AMÉLIORER LE RÈGLEMENT NO. 356 ET DE PROHIBER LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES" fut adopté par le Conseil municipal de la Cité de Westmount, à une séance générale tenue à l'hôtel de ville, lundi le 2 mai 1966.

Les détails relatifs à ce dit règlement sont exposés au complet dans le règlement 687, lequel est ouvert pour inspection à toutes les personnes intéressées, au bureau du greffier, Hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount, ce sixième jour de mai 1966.

M.L. TUCKER, maire  
R.B. SEMAN, greffier

### AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

"RAYMOND DELISLE INC." Avis est par le présentes donné que la compagnie "RAYMOND DELISLE INC.", une compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi des compagnies de Québec et ayant son bureau chef dans la Cité de Jonquières, s'adressera au secrétaire de la Province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte à la date qui sera fixée par le secrétaire provincial.

DATE à Montréal, Québec, ce 25ème jour d'avril 1966.

SUNNYSIDE HOLDINGS LIMITED par: Mlle G. Mackenzie, secrétaire-trésorier adjoint

### LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

AVIS est par le présentes donné que la Société des Artisans du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à sa session subséquente, pour l'adoption d'une loi modifiant la Loi de 1946 concernant la Société des Artisans:

a) en remplaçant les mots "société de bienfaisance fraternelle" par les mots "société fraternelle de secours mutuels", dans la version française de la descriptions des objets de la société;

b) en lui donnant le pouvoir de réassurer une partie des polices de certaines autres compagnies d'assurance;

c) en donnant directement à son Conseil général le pouvoir de prescrire les plans de contrats d'assurance et les taux de primes, et de déléguer cette fonction à son Conseil exécutif;

d) en supprimant l'obligation, pour les membres de son Conseil exécutif, de résider dans la ville de Montréal ou dans sa banlieue;

e) en supprimant les dispositions qui ont trait à la caisse générale que la société a le pouvoir de maintenir.

Date à Montréal, province de Québec, ce 19ème jour d'avril 1966.

LUC PARENT, C.R., Procureur de La Société des Artisans

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

**JEAN-LOUIS THIBODEAU**, mécanicien, demeurant et domicilié au no 5120, rue St-Urbain, en la Cité et district de Montréal, Demandeur  
vs  
**DAME DENIS LEVESQUE**, épouse de Denis Levesque, et DENIS LEVESQUE, tous deux demeurant et domiciliés en la Cité et district de Montréal, Défendeurs  
PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné aux défendeurs DAME DENIS LEVESQUE et DENIS LEVESQUE de comparaître d'ici un mois.  
Montréal, le 4 jour de mai 1966  
MARIO DUCLOS, Député-Protonotaire, Robert Hamel, avocat, 2610 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal.  
Procureur du demandeur

### VILLE MONT-ROYAL

### AVIS PUBLIC

AVIS est par le présentes donné que le Conseil de Ville Mont-Royal, à une assemblée spéciale tenue le 2 mai 1966, a donné première lecture au règlement no. 697, soit un règlement pour modifier le règlement de construction no. 490, concernant les habitations dans les sous-sols.

Cet avis est publié deux fois à différents jours dans un quotidien de langue française et en anglais dans un quotidien de langue anglaise dans la Ville de Montréal et la deuxième lecture dudit règlement no. 697 n'aura lieu qu'après l'expiration d'une semaine à compter du dernier jour de publication dudit avis.

Les personnes qui désirent faire des représentations au conseil au sujet dudit règlement no. 697 devront les faire avant son adoption lors de la deuxième lecture.

Ce 3ième jour de mai 1966.  
G. ATKINSON, secrétaire-trésorier

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### CHAMBRE À LOUER

VAUDREUIL, chemin de la baie, chambres de luxe, très confortables, eau, gaz, chauffage central, téléphone, 234-4063, M. Paul Lefebvre, 7-5-66

**CHALET À VENDRE**  
CHALET LUXUEUX DANS LE NORD HABITABLE ETI-VIER, PLAGE, piscine, terrain, proximité DE CENTRE DE SKI, LIEU DE REPOS. TEL: 256-3700. 9-5-66

**CHALET À VENDRE OU À LOUER**  
STE-EMILIE DE L'ENERGIE, lac La Fable, 8 pièces, 226 veranda, bord de l'eau, piscine, 769-5665, ou 768-9119. 7-5-66

**CHALETS PRÉFÉRÉS**  
78 x 20 \$1,900, 24 x 24 \$2,125, 24 x 30 \$3,450. Electricité et plomberie fournies, hâti sur votre terrain. JNO 84-96

### DEMANDES D'EMPLOI

ETUDIANT (sciences politiques) parlant le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, cherche travail d'été. Disponible à partir du 15 mai. Julien Nadeau, Longpré, Ste-Foy, Québec. 418-681-5402. 10-3-66

ETUDIANT parfait bilingue, études secondaires, connaissances générales, bon travailleur, sérieux, technique durant l'été, serait disponible à temps partiel pendant l'automne. Montréal, P.Q. 7-5-66

TRADUCTEUR ET REDACTEUR, 18 ans d'expérience, français international, travail soigné, de haute qualité professionnelle. Textes commerciaux, scientifiques, littéraires, etc., tél.: 844-6666. 7-5-66

**DIVERS**  
TOP MARTEL, est, Ste-Catherine, 800-821. Vente de housses, rideaux, habits en tricot, 200 \$, chemises \$2, imperméables \$10, manteaux demi-saison \$15, vêtements sport \$10, pantalons \$3, et 96-98. Ou acheter et vendre de la marchandise de toilette. 7-5-66

**GARDERIE**  
FAMILLE GERCHER UN ENFANT 3 A 5 ANS POUR ETE CAMPAGNE DANs MAISON TOUT CONFORT PRES LAC APPELÉ VENDREDI. REFERENCES, RE. 7-3590. 7-5-66

**HOMMES DEMANDES**  
GERANT DE MAGASIN demande, expérience de vente nécessaire, ponctuel et sens de l'organisation, pour coopérative étudiante mariée. Professionnelle. Textes demandés les détails mentionnant salaire demandé. S'adresser à Secrétaire de la coopérative de l'AGRU, 2022 Avenue Maplewood, ch. 309, MtL. 10-3-66

JEUNE HOMME strictement bilingue, honore de sa langue, sérieux, lac, ouvrage bureau, 835 rue Du Marché Central, Tél: 381-9131. 10-3-66

### AVIS SUNNYSIDE HOLDINGS LIMITED

Avis est par le présentes donné que SUNNYSIDE HOLDINGS LIMITED, corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social en la Cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au secrétaire de la Province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte à la date qui sera fixée par le secrétaire provincial.

DATE à Montréal, Québec, ce 25ème jour d'avril 1966.

SUNNYSIDE HOLDINGS LIMITED par: Mlle G. Mackenzie, secrétaire-trésorier adjoint

### CITÉ CÔTE SAINT-LUC

### APPEL D'OFFRES

pour la construction du pavé et des trottoirs aux Chemins Emerson, Edison et Banling, dans la Cité de Côte Saint-Luc

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à monsieur Walter Murray, ingénieur municipal, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à dix heures du matin, lundi le 16 mai 1966, pour les travaux susmentionnés. Les soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'ingénieur municipal, moyennant paiement d'une somme de cinq dollars (\$5.00) qui ne sont pas remboursables.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 16 mai 1966, à dix heures du matin, dans le bureau de l'ingénieur municipal, monsieur Walter Murray, au 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

La cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

I.G. WILCKEN (greffier)

### AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie S. G. CONSTRUCTION L.T.E.E. demandera au procureur général la permission d'abandonner sa charte.

Me L.R.Z. KOS,  
Procureur de la compagnie  
200 ouest, rue St-Jacques,  
Montréal 1, P.Q.

### AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie S. G. CONSTRUCTION L.T.E.E. demandera au procureur général la permission d'abandonner sa charte.

Me L.R.Z. KOS,  
Procureur de la compagnie  
200 ouest, rue St-Jacques,  
Montréal 1, P.Q.

### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

### AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-VOUS VOS

# Le Canadien gagne sa 12e Coupe Stanley Henri Richard assure le triomphe avec son 1er but!

Les Canadiens de Montréal ont remporté leur 12e Coupe Stanley, hier soir à Détroit, en infligeant un revers de 3 à 2 aux Red Wings. Evoluant avec l'énergie du désespoir pendant tout le match, le sixième de la série quatre de sept, Détroit devait néanmoins forcer le Tricolore à décider de la victoire en prolongation. C'était la première fois que l'issue d'un match était décidée au cours d'une prolongation, dans les séries éliminatoires, cette année.

Les Canadiens ont patiné à vive allure dès les premières minutes de l'engagement initial. Gilles Tremblay a déjoué Roger Crozier mais le but ne fut pas alloué, l'arbitre ayant jugé qu'il était hors-jeu. Un peu plus tard, Gilles s'est avancé seul encore devant Crozier qui n'a pu déjouer en trébuchant sur le bâton du gardien. C'est toutefois Jean Béliveau qui a pris le retour du lancer de Tremblay, et complété le jeu qui devrait produire le premier but dans le match.

Les Red Wings ont retrouvé leurs bonnes jambes, après ce premier but et c'est le trio MacDonald, Bathgate et Smith qui a donné le plus de mal aux défenseurs du Tricolore. Smith est venu à un cheveu de niveler le compte avec un tir à bout portant sur Worsley, mais le gardien a eu le dernier mot de l'échange.

La mise en échec a été serrée et l'arbitre a dû être assailli constamment pour contrôler la partie. Watson a plaqué durement Harper contre la clôture près des filets de Worsley au moment où le numéro 18 des Wings venait à peine de quitter la boîte des punitions. Puis c'est Balon qui fut pris en défaut et Bergman a fait sauter les patins de Richard après que le sifflet de l'officiel se fut fait entendre. Cette dernière manœuvre de Bergman n'a pas eu l'heur de plaire à Toe Blake qui a protesté de moult gestes derrière le banc de sa formation.

Henri Richard qui n'avait pu enfileur un seul but, jusqu'à hier soir, fut celui qui donna la Coupe Stanley à Toe Blake en assurant la victoire, alors qu'on commençait à peine à évoluer en surtemps. Richard ne pouvait choisir un moment plus opportun pour trouver le fond des filets de l'adversaire.

Jusqu'à l'ultime minute, les Red Wings ont lutté farouchement. Lorne Worsley est toutefois demeuré so-

Plus tard, Léon Rochefort a terminé une belle pièce de jeu de Richard, en trompant la vigilance de Crozier avec le deuxième but du Canadien dans le match. Richard était en position pour lancer lui-même sur le gardien mais, il a préféré faire une passe à Rochefort qui arrivait en trombe à la droite de Crozier. Sur le jeu suivant, Harris a écopé d'une punition et les Wings en ont profité pour ouvrir le pointage. Howe a lancé de la pointe et Ullman a fait dévier le disque dans la cage de Worsley. Sur ce jeu, Andy Bathgate avait empêché le Tricolore de dégager sa zone défensive et, dans son geste à la ligne bleue, il fut bien visible que la rondelle dépassa la ligne bleue. L'arbitre n'a rien vu, toutefois, et le hors-jeu ne fut point sifflé.

Pour la troisième fois dans la partie, la formation de puissance de Blake a été impuissante à produire à l'occasion d'une punition à Watson, et le Tricolore est venu près de pêcher par excès de confiance. Worsley s'est signalé une fois encore en bloquant le tir de Boivin de la pointe, sur une contre-attaque des Wings. Quelques minutes auparavant, Boivin avait exécuté un jeu intelligent sur une sortie de Jean-Claude Tremblay. Ce dernier était parvenu à bout portant de Crozier et il avait fait une passe à Béliveau qui se trouvait alors à la droite du gardien. Dans un

geste à point, Boivin avait étendu son bâton pour intercepter la passe et amorcer sa contre-attaque.

Le Tricolore a été impuissant à profiter d'un cinquième avantage numérique, par la suite. Son tir a manqué de précision devant Crozier qui a eu, tout compte fait, la tâche relativement facile. Gordie Howe a donné la frousse à Worsley, un moment en s'échappant et c'est finalement Jean-Claude Tremblay qui l'empêcha de lancer au terme de sa course en direction du gardien.

Gilles Tremblay a été tenu en respect pour la troisième fois dans la joute, devant Crozier, une fois parvenu jusqu'à lui en compagnie de Béliveau. La période finit sur ce jeu.

### TRISIÈME PÉRIODE

Dès le début du dernier tiers-temps, les échanges furent rapides au possible. On a vu Claude Provost s'échapper et parvenir seul devant Cro-

zier qu'il fut impuissant à déjouer. Puis, la contre-attaque fut l'affaire de Delvecchio qui donna du mal à Worsley avec un tir précis de la ligne bleue. Puis, Richard a fait une passe magnifique à Dave Balon qui se trouvait posté seul devant Crozier et le gardien a fait l'arrêt en se jetant sur ses genoux.

Les évolutions rapides se sont poursuivies et c'est virtuellement Crozier qui a empêché le Canadien d'ajouter à sa carte de pointage avec des arrêts devant Rochefort, Harris et Roberts.

Les Red Wings ont bien tenu leur bout, toutefois, et leur riposte fréquente vint près de porter des fruits. Finalement, dans la confusion que provoqua une collision entre Rochefort et Balon derrière le filet de Worsley, Bergman a décoché un dur lancer de la pointe et le disque glissa jusqu'au fond de la cage du gardien du Tricolore à tra-

verse les jambes des défenseurs. Floyd Smith a complété la manœuvre de Bergman en poussant le disque au dernier moment. Ce but des Wings faisait l'égalité 2 à 2 dans le match et inutile de dire que les partisans des Red Wings jubilaient.

### PROLONGATION

Pour la première fois dans les séries éliminatoires, cette année, Détroit et Canadien ont dû évoluer en surtemps pour décider de l'issue d'un match. C'est une savante manœuvre de Richard qui a présenté la coupe Stanley aux Canadiens sur un plateau. Il a exécuté une montée depuis la zone neutre, pour ensuite passer le disque à sa gauche à Balon qui, arrivé à bout portant de Crozier, décida de lancer. Le disque ne quitta pas la glace et en s'écrasant devant le filet alors que Gadsby tentait de l'arrêter, Richard a envoyé la rondelle dans le filet, à l'aide de sa jambe droite.

Folle de joie, toute l'équipe a entouré immédiatement le gardien Worsley et, comprenant rapidement ce qui se passait, les Red Wings vinrent serrer les mains adversaires qui se présentaient. Toe Blake fut l'un des premiers à sauter sur la patinoire pour présenter l'accollade traditionnelle à Richard. C'était effectivement le premier but de Richard dans cette série. Blessé au genou, il avait dû faire preuve de beaucoup de courage pour revenir dans la lutte et, au cours des trois derniers matchs, c'est du Richard à son meilleur qu'il neus avait néanmoins présenté.

**S O M M A I R E**

**PREMIÈRE PÉRIODE**  
1—Montréal: BÉLIVEAU 9:08  
(Provost, G. Tremblay)  
Punitions: Watson 11:15, Balon 12:04

**DEUXIÈME PÉRIODE**  
2—Montréal: ROCHFORT 10:11  
(Richard, Balon)  
3—Détroit: ULLMAN 11:55  
(Delvecchio, Howe)  
Punitions: Boivin 8:23, Marshall 7:33, Harris 10:42, Roberts (P.M. cond.) 11:55, Watson 12:18, A. MacDonald 14:42

**TRISIÈME PÉRIODE**  
4—Détroit: SMITH 16:36  
(A. MacDonald, Bergman)  
Punitions: Ancune

**PÉRIODE SUPPLÉMENTAIRE**  
5—Montréal: RICHARD 2:30  
(Balon, Talbot)  
Punitions: Ancune

**LANCERS PAR :**  
MONTRÉAL 5 2 3 2-30  
DÉTOIT 10 3 10 1-30  
Assistance: 13,154

### DEUXIÈME PÉRIODE

Le Canadien a repris son élan en seconde période et Richard a donné du mal à Crozier avec un dur lancer. La contre-attaque des Wings eut du mordant dans les minutes qui ont suivi et Worsley s'est signalé avec deux beaux arrêts aux dépens de Bathgate et Ab MacDonald.

Pendant une punition à Marshall, Claude Provost s'est échappé seul et Crozier le tint en échec. Peu avant, Toe Blake avait formé un nouveau trio composé de Cournoyer, Ferguson et Roberts. Celui-ci était opposé au trio d'Abel composé de Watson, MacDonald et Fonteyne.

## Brown recevrait le trophée accordé au joueur le plus utile à son club

NEW YORK — "Si nous accordons un trophée au joueur le plus utile à notre équipe, nous devrions le donner à Larry Brown."

Voilà ce que déclarait hier Birdie Tebbets, agent des Indiens de Cleveland, en parlant de son protégé, qui a subi des fractures du crâne et du nez lors d'une collision avec son coéquipier Leon Wagner

mercredi soir dans une joute avec les Yankees de New York.

"Brown a réussi le coup sûr important au cours de trois de nos quatre derniers gains, a ajouté Tebbets, et nous a aidé à égaliser les chances dans le dernier match, ici, à New York. Vous ne savez épeler que le nom de Whitfield, mais Brown a été réellement notre pilier".

L'épouse de Brown est arrivée de Cleveland par avion afin d'être au chevet de son mari et Tebbets demeurera ici jusqu'à vendredi même si l'équipe se dirigeait à Baltimore après leur partie d'hier à New York.

Pour sa part, Wagner, qui a subi une fracture nasale, devrait rejoindre l'équipe prochainement, mais Brown sera peut-être absent pendant la balance de la saison. On a

fait appel à deux neurologues, mais on ne l'a pas opéré.

Lorsqu'on a parlé à Wagner après l'accident, ce dernier a déclaré: "C'était un de ces jeux incertains. J'ai vu Brownie et, lorsque j'ai réalisé qu'il ne pouvait attraper la balle, j'ai accéléré. Je croyais qu'il avait été simplement secoué jusqu'à ce que je voie sa bouche ensanglantée".

Les Indiens, qui dominent présentement la ligue Américaine, furent très heureux d'apprendre que Brown avait passé une bonne nuit à l'hôpital.

Dick Howser, qui était l'arbitre-contrôleur régulier jusqu'à ce qu'il cède sa place à Brown l'an dernier à la suite d'un accident, a repris son poste hier et Chuck Hinton a remplacé Wagner dans le champ gauche.

## BASEBALL

**LIGUE NATIONALE**  
Philadelphie à Atlanta (soir)  
Pittsburgh à Cincinnati (soir)  
Chicago à Houston (soir)  
Los Angeles à San Francisco (a.)

**LIGUE AMÉRICAINNE**  
Cleveland à New York 6  
Kansas City à California (soir)  
A L J O U R D ' H U I

**LIGUE NATIONALE**  
Chicago à New York (soir)  
Pittsburgh à Philadelphie (a.)  
San Francisco à St-Louis (a.)  
Atlanta à Houston (soir)  
Los Angeles à Cincinnati (a.)

**LIGUE AMÉRICAINNE**  
New York à California (soir)  
Washington à Kansas City (a.)  
Boston à Minnesota (soir)  
Détroit à Chicago (soir)  
Cleveland à Baltimore (soir)

## CLASSEMENT

**LIGUE NATIONALE**

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	12	5	722	—
San Francisco	12	6	667	1/2
Los Angeles	12	9	371	2 1/2
Houston	12	9	371	2 1/2
Philadelphie	9	10	363	3
Atlanta	11	10	314	3 1/2
New York	6	11	429	5
St-Louis	8	11	427	5
Cincinnati	4	13	235	8 1/2
Chicago	4	14	222	9

**LIGUE AMÉRICAINNE**

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	14	1	825	—
Baltimore	12	3	800	2
Chicago	10	6	625	4 1/2
California	10	7	585	3
Détroit	11	8	579	3
Minnesota	7	10	500	6 1/2
Washington	6	10	373	8 1/2
Boston	5	12	294	10
New York	4	15	211	12
Kansas City	3	15	188	11 1/2

Cincinnati 10  
Pittsburgh 6

Pittsburgh 300 000 003 — 6 11 2  
Cincinnati 301 001 003 — 10 10 0  
Vieille, McBean (1), Mikkelson (7) et Pagliarini; Jay, McCool (9) et Pavletich.  
G-Jay (2-2) P-McBean (1-1)  
Circuits:  
Pittsburgh — Clemente (2), Pagliarini (3).  
Cincinnati — Gonder (3), Pavletich (1), Rose (1).

## SPORT-MINUTE

Le bâton utilisé mercredi soir par Willie Mays pour cogner le 512e circuit de sa carrière, a été envoyé au Temple de la renommée du baseball à Cooperstown, N.Y. Mays est ainsi devenu le meilleur frappeur de circuits de toute l'histoire de la ligue Nationale de baseball... Mays qui en est à sa 15e saison dans la ligue, fut logiquement ovationné par la foule de quelque 25,000 spectateurs qui a assisté à son exploit. La pluie a empêché hier la tenue de la première ronde de l'Omniom des Champions, à Houston, où Jack Nicklaus et Arnold Palmer sont inscrits... Plus de 2,500 golfeurs sont inscrits dans l'Omniom des Etats-Unis qui aura lieu du 16 au 19 juin au Club Olympique de San Francisco. Ce chiffre constitue un record, selon Joe Day, le directeur-exécutif de l'Association de golf des Etats-Unis... Les Braves de Milwaukee, pardon, d'Atlanta, ont maintenant joué 10 parties sur leur nouveau terrain, mais les gradins de leur stadium n'ont pas été remplis à pleine capacité. Les Braves ont réussi à obtenir des assistances moyennes se chiffrant à 21,000 spectateurs, jusqu'ici... L'Autri-

chien R. Trost a remporté hier à Copenhague le titre individuel à l'épée, dans les championnats internationaux militaires d'escrime. Par équipes, l'Autriche a enlevé également le titre devant la France... Une première surprise a été enregistrée aux championnats internationaux de tennis d'Italie: l'élimination de l'Australienne Judith Tegré, tête de série numéro trois, battue en trois sets de finale du simple dames par sa compatriote Kerry Melville... L'exclusion de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, et la question de l'amateurisme, seront à l'ordre du jour, au cours de la réunion annuelle de la Fédération Internationale de Lawn Tennis, le 6 juillet à Bale, en Suisse... 29 des 60 voitures qui ont pris le départ dans le rallye Shell Vancouver-Québec, ne participaient plus à l'épreuve au début de la cinquième étape Sault-Sainte-Marie-Ottawa, hier...

Le vétéran Bill Gadsby devait être présent dans la formation de Sid Abel, hier soir, en dépit d'une fracture à unorteil... Les Blue Bombers de Winnipeg ont annoncé hier que Richard Badar, un quart-arrière de l'Université Indiana, avait signé un contrat avec eux, en vue de la prochaine saison... Il existe un autre joueur de hockey présentement répondant au nom de Bill Durnan. Il s'agit de Bill Durnan Jr, le fils de celui qui fut l'un des plus grands gardiens de buts des Canadiens de Montréal. Bill Durnan a remporté effectivement le trophée Vézina en six tentatives sur sept, à l'époque où il était de l'équipe des Canadiens. Son fils, maintenant âgé de 14 ans, ne garde pas les buts, il en compte. Cette saison, il a enregistré 89 buts en évoluant pour une équipe de catégorie bantam.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**AVOCATS**  
RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN  
Avocats et Procureurs  
Touret de la Bourse  
800, Carré Victoria  
Suite 2104, Montréal 1  
Maurice Riel, C.R.; Gérard Le Dain, C.R.; A.L. Bissonnette, C.R.; Clément Vermette; Gérard J. Ryan, C.R.; James W. Dombay; Jean-Louis Tétreault.  
Adresse télégraphique: RIVERDIN  
Tél. 866-6743

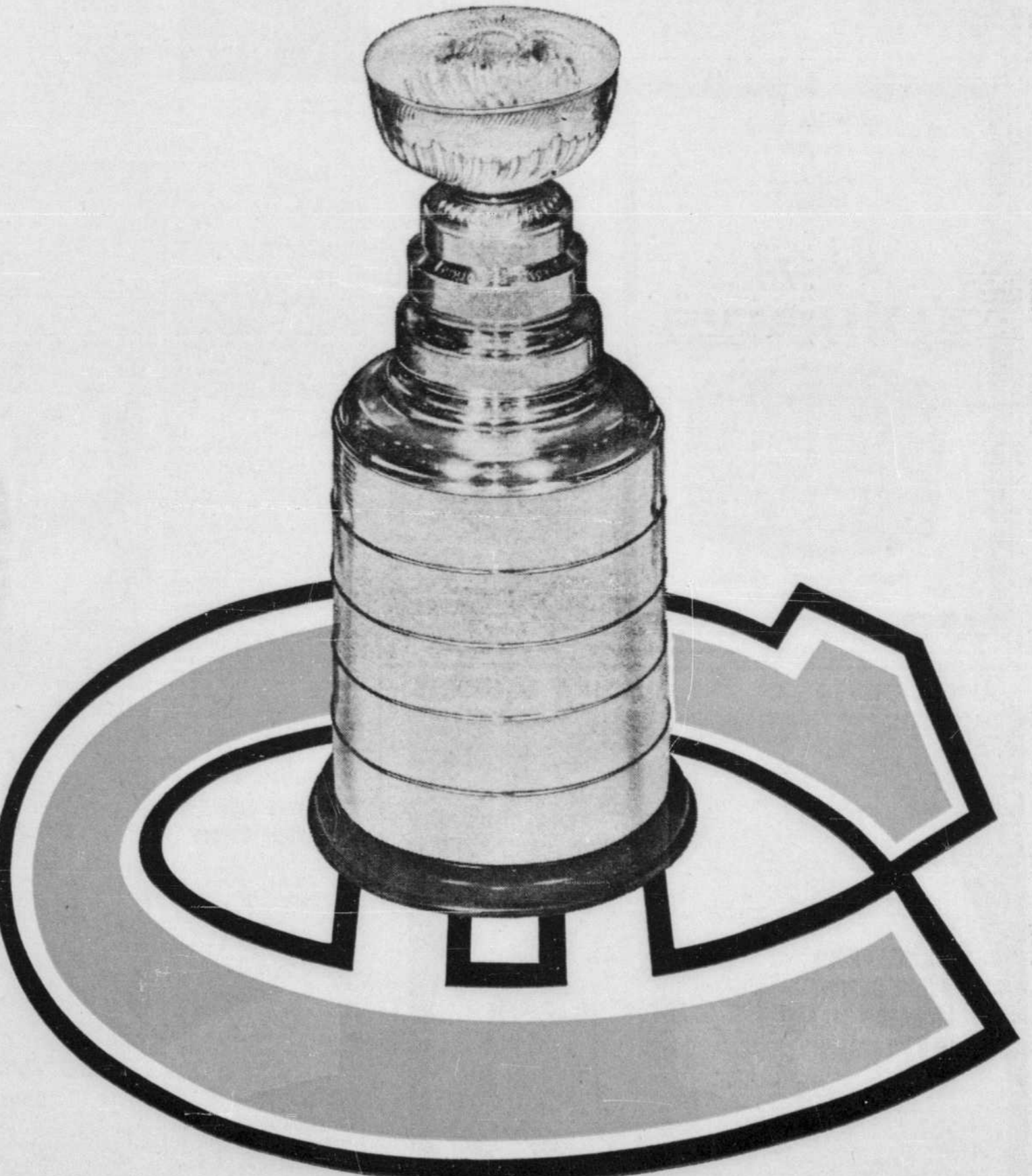
**DACTYLOGRAPHES**  
**ATTENTION**  
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont démontés à 714 ST-ALEXANDRE, 23 ans. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de remous, salles de montage, spécieuses de machines de bureau, etc., etc., en somme.  
**TOUT POUR LE BUREAU**  
CANADA DACTYLOGRAPH INC.  
STATIONNEMENT  
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

**BREVETS D'INVENTION**  
Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC  
et-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
MONTRÉAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites  
lire le "Devoir"

Giants 9  
Dodgers 8

Los Angeles 002 320 010 0-8 8 3  
S. Francisco 250 000 010 1-0 15 4  
(10 manches)  
Koufax, B. Miller (2), Reed (2), Regan (4), Perranoski (9) et Robinson; Bolin, McDaniel (4), Herd (5), Lincy (6), Henry, Fridy (10) et Barton, Haller (4).  
G-Priddy (1-0) P-Perranoski (0-2)  
Circuits:  
Los Angeles — Parker (3), Fairly (1), Johnson (3)



Y a pas d'erreur,  
les Canadiens sont là!

La Brasserie Molson

### SAIGON: les syndicats manifestent à leur tour

SAIGON — Les difficultés sociales sont apparemment en passe, au Sud-Vietnam, de prendre le relais de la crise politique. Une grève des autobus a été déclenchée hier à Saigon par la Confédération des syndicats des travailleurs du Vietnam (CSTV), considérée comme proche des milieux bouddhistes extrémistes. Simultanément la puissante Confédération vietnamienne du travail (CVT), qui est la première par l'importance des centrales syndicales, avec 200,000 adhérents, a étudié hier l'éventualité d'une grève générale pour appuyer des revendications salariales, apprenant-on de bonne source.

La grève des autobus est présentée comme une protestation contre un récent attentat visant le domicile du président de la CSTV. Mais le mécontentement de la CSTV semble avoir été surtout causé par l'arrestation, mercredi, de M. Le Van Thor, accusé d'avoir organisé la manifestation anti-américaine du 1er mai.

Les dirigeants de la CSTV indiquent que M. Le Van Thor est le leader d'un "groupe avancé". Son arrestation, en tout état de cause, a provoqué une énergique protestation de l'association dite "Forces de la jeunesse au service du travail".

La CSTV, du fait que bon nombre de ses adhérents sont des Vietnamiens d'origine chinoise, est suspectée par certains milieux d'être sous l'influence du Vietcong. Mais la CVT, qui s'était abstenue de toute initiative anti-gouvernementale durant la crise politique, et qui fut fondée, à l'origine, par des dirigeants catholiques, paraît "prise de vitesse" par la centrale concurrente, et prête à suivre le mouvement revendicatif.

**Les opérations**  
Le trafic côtier et les dépôts de carburants ont été une nouvelle fois les objectifs essentiels de l'aviation américaine, hier. Tandis que le mauvais temps recouvrait la plus grande partie du pays le temps dégagé le long de la côte a permis d'attaquer des péniches, des caboteurs et des vedettes lance-torpilles.

Un chasseur bombardier F-105 a été abattu à 70 milles au nord-est d'Hanoi. Le pilote a été fait prisonnier.

Mardi soir, un gros hélicoptère de troupe américain s'est écrasé au sol entraînant la mort de ses 21 passagers et hommes d'équipage.

**Bilan**  
Le bilan hebdomadaire de la semaine publiée par le quartier général américain reflète la difficulté croissante des grosses unités américaines à établir le contact avec les Vietcong.

Au cours de la semaine écoulée, les forces des Etats-Unis ont mené un chiffre record d'opérations de petites unités, 4,062 en tout, et pourtant le total des pertes Vietcong est un des plus bas de toute la guerre. En même temps, malgré l'absence de contacts significatifs les pertes américaines ont été de 70 tués, 589 blessés et sept disparus. Les Vietnamiens ont eu 227 tués et 29 disparus. Les pertes des Vietcong sont de 456 tués et 98 prisonniers.

Le rapport des pertes entre troupes non communistes et Vietcong est un des plus faibles de la guerre. Il est de trois Vietcong tués pour deux combattants des forces américaines, vietnamiennes, australiennes et coréennes.

### Mansfield: réduire les forces des EU en Europe

WASHINGTON — Le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Mike Mansfield, s'est prononcé hier en faveur d'une réduction des forces américaines en Europe occidentale de cinq divisions à une ou deux.

Le sénateur Mansfield, interrogé par quelques journalistes juste avant l'ouverture de la séance du Sénat, a déclaré qu'il était d'accord avec les déclarations faites la veille par le sénateur Stuart Symington selon lesquelles les engagements des Etats-Unis dans le monde sont beaucoup trop importants. Il a estimé que, dans la situation actuelle, une forte diminution des effectifs américains en Europe pourrait aider sur le plan psychologique à mieux faire face aux besoins de la défense.

M. Mansfield a indiqué que c'est particulièrement en Europe que l'engagement américain est trop grand.

Il a déclaré que les autres membres de l'Alliance atlantique devraient supporter une plus grande part du fardeau et du coût de la défense commune.

**L'unité atlantique**  
Si les Etats-Unis ne prennent pas la tête du mouvement pour l'unité atlantique, il est à craindre qu'on "demande trop fréquemment dans l'avenir pourquoi nous ne l'avons pas fait", a déclaré de son côté l'ancien secrétaire d'Etat Christian Herter à la sous-commission sénatoriale de la sécurité nationale.

"Je crains fort que si la direction ne vient pas de nous, elle ne vienne de nulle part", a ajouté M. Herter qui est actuellement à Paris.

tuellement le représentant du président Johnson pour les négociations commerciales.

Rendant compte aux sénateurs des progrès du "Kennedy Round" et des relations entre les Etats-Unis et le Marché commun, M. Herter a regretté de ne pas avoir pu faire preuve d'optimisme; les pourparlers, a-t-il dit, ne progressent pas "et en grande partie pour les mêmes raisons qui ont fait signifier aux forces américaines d'avoir à quitter la France".

Bien que la France soit revenue à la table de conférence

### Le problème allemand et l'armement nucléaire

LONDRES — Le président Johnson a informé le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, de sa décision de faire réexaminer par les experts américains le problème de la participation de l'Allemagne occidentale — et d'autres "pays non-nucléaires" alliés — à l'emploi et au contrôle des armes nucléaires de l'OTAN, apprenant-on de source généralement bien informée. Selon certaines indications, il s'agirait d'étudier les modalités non seulement de la participation de Bonn aux consultations inter-alliées, mais même d'un accès direct à la "quincaillerie" nucléaire.

M. Wilson, croit-on savoir, a fait état des réserves — voire de l'opposition — du gouvernement britannique à l'égard



TOKYO — La Corée du Nord a autorisé le Vietcong à ouvrir à Pyongyang une mission, annonce le radio de Pyongyang captée à Tokyo, sans préciser la date d'ouverture de cette mission.

Cette mesure a été décidée, a ajouté la radio, pour approfondir les relations amicales entre Corée du Nord et Vietcong, considéré comme seul représentant du Sud-Vietnam.

NOUVELLE DELHI — Pour la première fois, un maire communiste a été élu à Ahmedabad, capitale de l'Etat occidental de Gujarat. La ville, spécialisée dans les tissages, compte un million deux cent mille habitants. M. Dinkar Mehta, le nouveau maire, est secrétaire général de l'aile pro-chinoise du parti communiste.

MOSCOU — Dans le cadre de l'accord franco-soviétique sur la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques signé le 4 mai 1965, le comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie atomique de l'URSS et le commissariat à l'énergie atomique français ont élaboré les dispositions fondamentales d'un projet de coopération dans le domaine des recherches sur la physique des particules de haute énergie. Cette collaboration prévoit l'installation et l'utilisation en commun, auprès de l'accélérateur à protons soviétique en cours de réalisation à Serpoukhovo, de la chambre française à hydrogène liquide d'un volume de 6,000 litres, en cours de construction à Saclay.

**Fonctionnaires canadiens autorisés à quitter Chypre**  
NICOSIE — Le ressortissant canadien William Dawson, de Summerfaint, 27 ans, l'un des quatre membres du haut-commissariat canadien à Nicosie qui s'étaient retranchés dans les locaux du haut-commissariat depuis plus d'un mois a été autorisé à quitter Chypre hier matin.

La police chypriote avait cherché à interroger les quatre Canadiens au sujet de certains attentats à la bombe dans le quartier grec de Nicosie, mais un porte-parole gouvernemental a déclaré mercredi que ces interrogatoires n'étaient plus indispensables.

On souligne au ministère des Affaires extérieures qu'il est inexact de dire que des diplomates canadiens ont été impliqués dans une affaire de terrorisme à Nicosie, comme en faisait récemment état la presse locale.

Selon les informations obtenues, il semble que la police chypriote désirait s'entretenir avec certains membres du personnel administratif canadien pensant que ceux-ci disposaient d'informations susceptibles de faciliter l'enquête sur de récents actes de terrorisme. Les autorités de Chypre, soulignent à Ottawa, n'ont jamais laissé entendre que certains membres canadiens du haut-commissariat étaient impliqués dans une affaire de sabotage. Et la semaine dernière, la police chypriote faisait savoir qu'elle ne considérait plus utile de maintenir cette demande d'interview avec certains membres du personnel canadien.

A la suite de cette précision, Ottawa a décidé qu'il n'était plus nécessaire non plus de retarder le départ pour le Canada des commis en question, qui avaient d'ailleurs terminé leur période normale d'affectation.

après une absence de huit mois, "nous ne pouvons pas prévoir dans quelle mesure les négociations porteront des fruits" avant l'expiration en juin 1967 de la législation américaine sur l'expansion du commerce extérieur, a affirmé M. Herter.

"Je crois, a-t-il poursuivi, que si le Round Kennedy échoue, les efforts progressifs vers l'unité soient remplacés par des attitudes protectionnistes et nationalistes, avec tous les dangers que celles-ci comportent, comme nous l'apprennent les leçons de l'histoire".

### Pékin: nouvelles allusions sur des désaccords internes

PEKIN — L'existence d'un groupe en désaccord avec la ligne officielle, tant au sein du parti communiste chinois que de l'armée, a été réaffirmée hier dans une série de directives nouvelles de la direction politique militaire, publiées notamment par le "Quotidien du Peuple".

Le préambule de ces directives semble faire pendant à l'éditorial publié mercredi par le journal de l'armée chinoise, qui révélait l'existence d'éléments "antiparti" n'hésitant pas à s'affubler de la pensée de Mao Tsé-Toung pour mieux la combattre.

"La lutte des classes, qui se poursuit en Chine, se reflète inévitablement dans le parti et dans l'armée", observe le préambule, qui souligne longuement la signification pour le monde de la pensée de Mao Tsé-Toung, "phare orientant la révolution mondiale" et arme absolue contre "les réactionnaires et tous les autres démons".

Il ne semble pas toutefois que ce texte implique une démission à l'échelon supérieur du parti, et il paraît viser plutôt la fraction des cadres qui n'aurait pas encore compris les avertissements antérieurs.

Aucune silhouette proprement politique ne semble se dessiner jusqu'à présent derrière les personnalités intellectuelles critiquées ces derniers temps. Bien plus, dans une allusion apparente à la récente auto-critique de M. Kuo Mo-Jo (publiée hier par le "Quotidien du Peuple"), le journal de l'armée indique que certains, qui ont pu se tromper, mais qui se sont corrigés, sont récupérables.

La même idée s'exprime, semble-t-il, par la publication d'un poème de Mao Tsé-Toung, dédié précisément à M. Kuo Mo-Jo.

Au demeurant, les directives présentées hier affirment que la formation politique et les activités de l'armée seront excellentes pourvu qu'elles se conforment aux lignes

### France: le "cabinet fantôme" de la gauche est constitué

PARIS — Pour la première fois l'opposition française a son "cabinet fantôme". Ce cabinet désigné sous le nom d'"équipe formatrice du gouvernement" et dirigé par M. François Mitterrand, candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle comprend: M. Guy Mollet (socialiste; affaires extérieures et défense); René Billères (radical; éducation nationale et problèmes de la culture).

Gaston Defferre, socialiste; affaires sociales et administratives.

Etienne Hirsch, ancien président de l'Euratom; plan.

Ludovic Tron, socialiste indépendant; affaires économiques et financières.

Michel Soulié, radical; droits de l'homme et du citoyen.

Les communistes, comme les centristes, sont écartés de cette formation qui représente les socialistes, les radicaux et un certain nombre de clubs de gauche réunis dans la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

M. Pierre Mendès-France a décliné les offres qui lui ont été faites. L'ancien président du conseil est hostile à cette initiative et souhaite l'élaboration préalable d'un programme commun de la gauche.

**Les négociations entre Renault et l'URSS continuent**  
PARIS — Les négociations engagées depuis plusieurs mois entre le gouvernement soviétique et la Régie Renault ne sont pas interrompues et doivent se poursuivre normalement, a-t-on indiqué à la région nationale, après la signature de l'accord entre le gouvernement soviétique et Fiat.

Une importante mission de l'entreprise française doit quitter Paris à cet effet à destination de Moscou le 23 mai prochain. La direction de Renault a reçu hier matin l'accord des autorités soviétiques pour l'envoi de cette mission.

Celle-ci a pour tâche de faire des propositions en vue du développement de l'industrie automobile soviétique. Ces pro-

positions pourraient porter soit sur la construction d'une nouvelle usine, soit sur la fourniture de machines-outils.

Distillateurs depuis 1857

**Wiser's**

Buvez un whisky bien vieilli... celui qui porte le nom de Wiser

Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans;  
Wiser's 101, âgé de 6 ans;  
Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA

### Goldwater critique la façon de faire la guerre au Vietnam

WASHINGTON — M. Barry Goldwater, candidat républicain malheureux aux élections présidentielles de 1964 a fortement critiqué le gouvernement pour sa conduite de la guerre au Vietnam déclarant notamment que "la pénurie de bombes, de munitions et de personnel prend la proportion d'un scandale national".

"Nous n'essayons vraiment pas de gagner la guerre", a ajouté l'ancien sénateur de l'Arizona en s'adressant jeudi à quelque 3,000 femmes appartenant au parti républicain. Le gouvernement, a-t-il poursuivi a l'obligation morale d'appuyer les forces américaines avec une politique "visant à gagner le conflit aussi rapidement que possible. Aujourd'hui, la guerre est toujours limitée tandis que le gouvernement essaie de satisfaire les colombes et les éperviers jusqu'après les élections". M. Goldwater faisait allusion aux élections législatives du 8 novembre prochain.

L'ancien sénateur, qui a déjà déclaré qu'il penserait sa candidature à un siège sénatorial d'Arizona, a ajouté que quiconque critique le département de la défense est qualifié d'irresponsable par le secrétaire Robert McNamara.

DUPUIS OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

CHEMISE - POLO NYLON DUPONT LEONARDO STRASSI PAR "CARAMY"

"Laurent"... le polo en BAN LON de texture souple, à devant ajouré, col en tricot côtelé, et manches courtes. Choisissez BAN LON la fibre aérée, respirant l'air frais, l'aisance, la liberté... Choix de: bleu, blanc, poil de chameau. Tailles: P.M.G. Signé "CARAMY" et inspiré de la création italienne de Leonardo Strassi.

PRIX DUPUIS: 9.95  
COMPOSEZ: 842-6171  
DUPUIS — rez-de-chaussée RAYON 626

**DUPUIS**  
POUR

**DUPUIS**

DUPUIS 865 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL • HEURES: 9 H. 30 A 5 H. 30

### Fonctionnaires canadiens autorisés à quitter Chypre

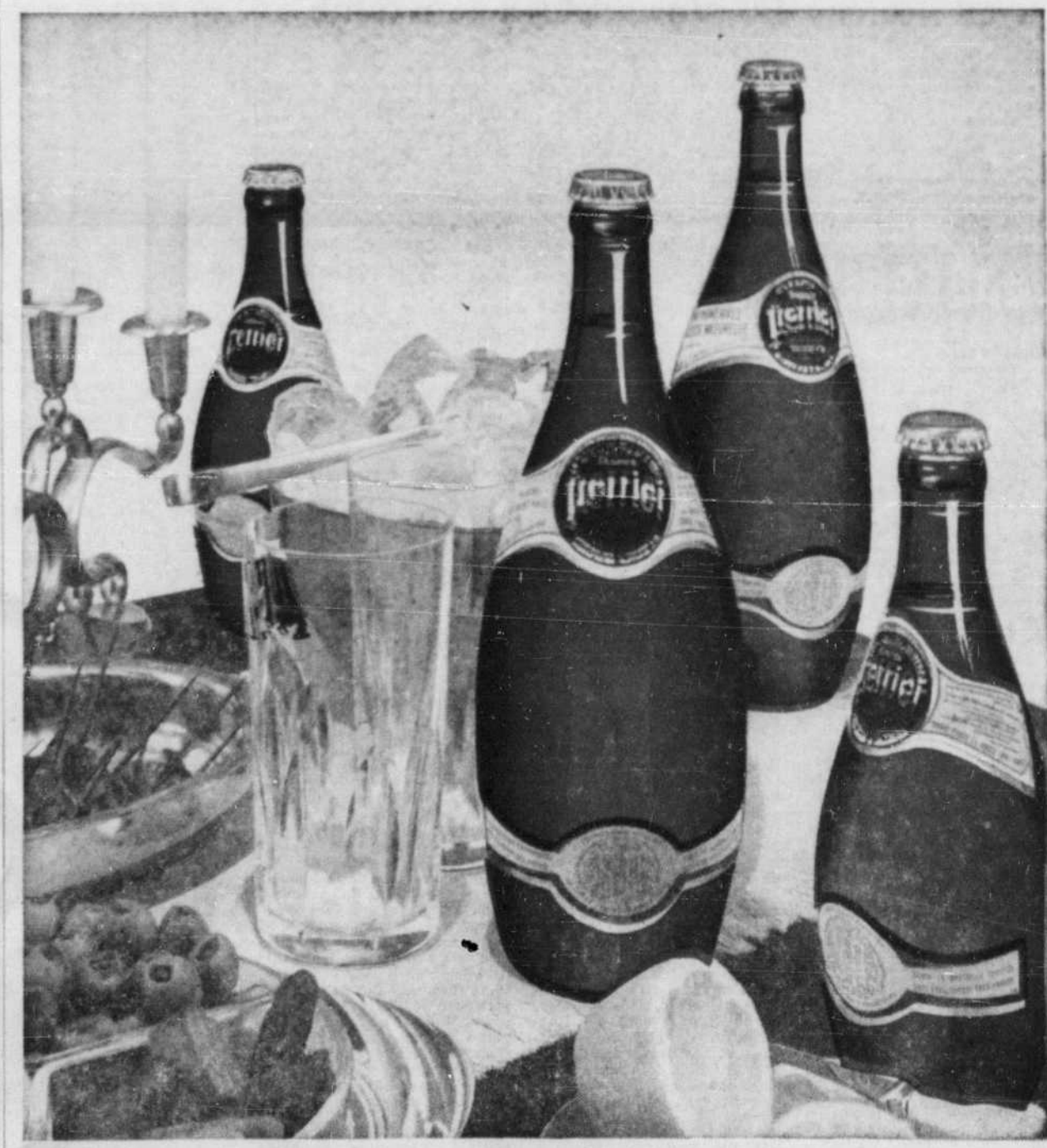
NICOSIE — Le ressortissant canadien William Dawson, de Summerfaint, 27 ans, l'un des quatre membres du haut-commissariat canadien à Nicosie qui s'étaient retranchés dans les locaux du haut-commissariat depuis plus d'un mois a été autorisé à quitter Chypre hier matin.

La police chypriote avait cherché à interroger les quatre Canadiens au sujet de certains attentats à la bombe dans le quartier grec de Nicosie, mais un porte-parole gouvernemental a déclaré mercredi que ces interrogatoires n'étaient plus indispensables.

On souligne au ministère des Affaires extérieures qu'il est inexact de dire que des diplomates canadiens ont été impliqués dans une affaire de terrorisme à Nicosie, comme en faisait récemment état la presse locale.

Selon les informations obtenues, il semble que la police chypriote désirait s'entretenir avec certains membres du personnel administratif canadien pensant que ceux-ci disposaient d'informations susceptibles de faciliter l'enquête sur de récents actes de terrorisme. Les autorités de Chypre, soulignent à Ottawa, n'ont jamais laissé entendre que certains membres canadiens du haut-commissariat étaient impliqués dans une affaire de sabotage. Et la semaine dernière, la police chypriote faisait savoir qu'elle ne considérait plus utile de maintenir cette demande d'interview avec certains membres du personnel canadien.

A la suite de cette précision, Ottawa a décidé qu'il n'était plus nécessaire non plus de retarder le départ pour le Canada des commis en question, qui avaient d'ailleurs terminé leur période normale d'affectation.



SAVEZ-VOUS BOIRE?

Si oui, vous connaissez déjà PERRIER, le "mixer inimitable". Tout ce qui est bon à boire se "marie bien" et "se boit mieux" avec PERRIER, l'eau de source naturelle pétillante qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Rien n'y a été ajouté, ni retiré. Source phénoménale, PERRIER est absolument naturelle. On l'a simplement embouteillée... sur place.

Si vous êtes un fin connaisseur, vous savez également pourquoi on a surnommé PERRIER "l'aristocrate des eaux de table". Et si, par surcroît, vous l'avez déjà bue "nature" ou avec une tranche de citron, alors là, inutile d'insister, nous n'avons vraiment plus rien à vous apprendre!

**perrier**  
EAU PÉTILLANTE NATURELLE

Importée de France

EN VENTE DANS LES PHARMACIES, ÉPICERIES ET SUPERMARCHÉS

**GRATIS!**  
COMMENT RÉUSSIR DES RÉCEPTIONS AMUSANTES?  
DEMANDEZ NOTRE ALBUM "PERRIER-PARTY"

Complétez et postez le coupon ci-contre

PERRIER PARTY  
C. P. 220, Station H, Montréal, P.Q.

L'idée d'un "Perrier-Party" m'intéresse. Je souhaite recevoir l'album PERRIER-PARTY en couleurs, importé de France, contenant 13 recettes de boissons originales et 26 jeux de société désopilants et illustrés. Ci-joint, 15¢ en timbres pour frais d'envoi.

NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE..... PROVINCE.....